



REPUBLIQUE DU NIGER

.....

CABINET DU PREMIER MINISTRE



Dispositif National de Prévention et de  
Gestion des Crises Alimentaires

Plan de Soutien aux  
Populations  
vulnérables du Niger

2022



Février 2022

## SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES .....	4
AVANT-PROPOS.....	6
I. RESUME .....	8
II. ANALYSE SITUATIONNELLE.....	10
2.1 Bilan de la mise en œuvre du Plan de soutien 2021.....	10
2.2 Appréciation de la situation alimentaire et nutritionnelle en cours .....	17
III. ANALYSE INSTITUTIONNELLE.....	29
3.1 Elaboration du document de stratégie d'intervention du DNP-GCA.....	30
3.2 Analyse des Outils et Lignes Directrices des modalités d'intervention .....	32
3.3 Nexus Urgence Développement .....	34
3.4 Réflexion sur l'évolution du coût du Panier de dépenses alimentaires minimum et de la valeur de transfert pour la distribution gratuite de cash pour la sécurité alimentaire.....	37
3.5 Principes Directeurs du Plan de Soutien 2022 .....	38
3.6 Description du Plan d'urgence 15 novembre 2021 / 15 mars 2022 .....	39
3.7 Synthèse des caractéristiques principales de l'analyse et de réponse qui sera planifiée en 2022 et des dynamiques en cours .....	41
IV. IDENTIFICATION DES BESOINS ET PLANIFICATION.....	42
4.1 Catégorisation des populations ciblées par le Plan de Soutien : .....	43
4.2 Zones en insécurité alimentaire ciblées par le Plan de soutien 2022.....	45
4.3 Estimation du nombre des Populations ciblées par le Plan de Soutien 2022 .....	49
4.4 Cartographie de la situation alimentaire courante & projetée - CH nov. 2021.....	51
4.5 Cartographie des Zones vulnérables en 2022.....	53
4.6 Cible du Plan de Soutien 2022 .....	54
V. DESCRIPTION DU PLAN DE SOUTIEN 2022 .....	57
5.1 Objectifs et résultats.....	57
5.2 Activités prioritaire retenues .....	58
VI. LES ACTIVITES PRIORITAIRES .....	59

6.1	Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré.....	59
6.2	Résultat 2 : La prise en charge des enfants malnutris est renforcée.....	68
6.3	Résultat 3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités.....	71
6.4	Résultat 4 : Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues.....	76
6.5	Résultat 5 : Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants .....	78
6.6	Résultat 6 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national.....	81
VII.	BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN 2022 .....	84
7.1	Budget du Plan de Soutien 2022.....	84
7.2	Financement du Plan de Soutien 2022 .....	89
VIII.	COORDINATION ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE .....	90
8.1	Mécanismes de Coordination et de collaboration entre acteurs.....	90
8.2	Modalités de planification et d'exécution des opérations .....	93
8.3	Critères de ciblage socio-économique.....	93
8.4	Dispositif de suivi-évaluation .....	94
8.5	Validation du Plan de Soutien 2022.....	95
8.6	Calendrier de mise en œuvre du Plan de Soutien 2022 : .....	95
IX.	DEFIS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN 2022.....	95

## CONTACTS



**[www.dnpgcca.ne](http://www.dnpgcca.ne)**



**227.20.72.35.78.**

**227.20.72.26.46.**



**[cca-pm@intnet.ne](mailto:cca-pm@intnet.ne)**

## LISTE DES ACRONYMES

<b>CCA</b>	Cellule Crises Alimentaires
<b>CC/SAP</b>	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
<b>CEC</b>	Comité Elargi de Concertation
<b>CFS</b>	Cellule Filets Sociaux
<b>CFW/RDT / FFW</b>	Cash for Work Restauration des Terres / Food for Work
<b>CH</b>	Cadre Harmonisé
<b>CIO</b>	Comité Interministériel d'Orientation
<b>CR/PGCA</b>	Comité Régional de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires
<b>CRC</b>	Comité Restreint de Concertation
<b>CRENAS</b>	Centre récupération nutritionnelle ambulatoire pour la malnutrition sévère
<b>CRENI</b>	Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle intensif
<b>CSR</b>	Comité Sous Régional
<b>DDE</b>	Direction Départementale de l'Environnement
<b>CNLA</b>	Comité National de Lutte Anti Acridienne
<b>CTTNUD</b>	Comité Technique Tripartite pour le Nexus Urgence Développement
<b>DGPV</b>	Direction Générale de la Protection des Végétaux
<b>DGA</b>	Direction Générale de l'Agriculture
<b>DGC / U</b>	Distribution Gratuite Ciblée de Céréales / Urgence
<b>DN</b>	Direction Nationale de la Nutrition
<b>DNPGCA</b>	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
<b>EVIAM</b>	Enquête sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages
<b>FAO</b>	Organisation Mondiale pour l'Alimentation
<b>FCD</b>	Fonds Commun des Donateurs
<b>FEFA</b>	Femme Enceinte et Femme Allaitante
<b>GTI</b>	Groupe Technique Inter pluridisciplinaire
<b>GTN</b>	Groupe Technique Nutrition
<b>HCI3N</b>	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
<b>HEA</b>	Analyse de l'Économie des Ménages
<b>HNO/HRP</b>	Analyse des Besoins et Plan de réponse Humanitaire
<b>MAS/MAM</b>	Malnutrition Aigüe Sévère / Modérée
<b>MA</b>	Ministère de l'Agriculture
<b>MEL</b>	Ministère de l'Élevage

<b>MAH/GC</b>	Ministère de l'Action Humanitaire / Gestion des Catastrophes
<b>MSP/PAS</b>	Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation de Producteurs/Paysanne
<b>OPVN</b>	Office de Produits Vivriers du Niger
<b>OSV</b>	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PCMA</b>	Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDM</b>	Post Distribution Monitoring
<b>PS 2022</b>	Plan de Soutien aux populations vulnérables 2022
<b>PS</b>	Programme Stratégique
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RAS</b>	Réserve Alimentaire Stratégique
<b>RECA</b>	Réseau des Chambres d'Agriculture
<b>RRA</b>	Revue Après Action
<b>RRM</b>	Mécanisme de Réponse Rapide
<b>SANAD</b>	Sécurité Alimentaire et Agriculture Durable
<b>RSU</b>	Registre Social Unifié
<b>SCAP-RU</b>	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse d'Urgence
<b>SIMA</b>	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
<b>SIMB</b>	Système d'Information sur les Marchés de Bétail
<b>SNS</b>	Stock National de Sécurité
<b>SP/DNPGCA</b>	Secrétaire Permanent /DNPGCA
<b>SPR</b>	Secrétaire Permanent Régional
<b>TDE</b>	Terme de l'Echange
<b>UBT</b>	Unité de Bétail Tropical
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VABPM</b>	Vente d'aliments du Bétail à Prix Modéré
<b>VPMC</b>	Vente à Prix Modéré de Céréales

## AVANT-PROPOS

Le Plan de Soutien aux Populations vulnérables est le document de référence de l'Etat du Niger et de ses partenaires pour la planification et la mise en œuvre des actions de prévention et de réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, conformément au mandat et à la stratégie du DNP-GCA. Il se veut également un outil de mobilisation des ressources, et de précision des normes techniques des différentes modalités d'intervention.

En ce début d'année 2022, les enjeux de l'élaboration, de la diffusion et de la mise en œuvre de ce Plan sont particulièrement cruciaux dans un contexte de forte insécurité alimentaire et nutritionnelle résultant d'une campagne agropastorale qui n'a pas répondu aux attentes des populations et qui présente des déficits particulièrement importants.

En effet, la situation des ménages vulnérables devrait se dégrader fortement d'ici la période de soudure avec un amenuisement précoce des stocks alimentaires conjugué à une hausse des prix des denrées sur les marchés. Cette situation est d'ores et déjà aggravée par la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Diffa et sud Maradi qui impacte négativement les programmes de développement, l'accès aux services sociaux de base, l'assistance aux populations et l'accès humanitaire d'une manière générale.

Aussi, pour organiser la riposte, anticiper la détérioration de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale, alerter et mobiliser l'ensemble des acteurs, **SEM Mohamed BAZOUM, Président de la République, Chef de l'Etat** a instruit le Gouvernement d'évaluer la situation de la campagne, de recueillir les préoccupations des populations, et de planifier les interventions les plus urgentes dans le cadre d'un Plan d'Urgence élaboré sous la coordination du Cabinet du Premier Ministre couvrant la période Novembre 2021 à Mars 2022. Ce Plan d'un budget de **160 340 179 645 FCFA** et d'une cible de **2 578 384 personnes** a permis de mettre en œuvre des actions multisectorielles précoces d'atténuation et de réponses.

Dans la continuité du Plan d'Urgence, et sur la base de l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, le Plan de Soutien 2022 aux populations vulnérables prévoit de cibler **2 578 384 personnes** nécessitant une assistance alimentaire de janvier à mai et **3 637 983 personnes de juin à août 2022**. Il s'adressera également à **1 360 783 personnes** chroniquement vulnérables bénéficiaires des filets sociaux pluriannuels, aux personnes impactées par d'autres situations d'urgence telles que les réfugiées, les déplacées internes ou récemment retournées dans leur terroir d'origine, mais aussi les élèves du primaire et du secondaire dans les zones vulnérables ou encore les victimes d'autres chocs et catastrophes qui pourraient advenir. Il concernera en plus **2 393 810 personnes** qui devront bénéficier d'un appui nutritionnel curatif ou préventif.

Le budget du Plan de Soutien 2022 est estimé à **279 254 989 581 FCFA**, il reflète l'acuité de la situation et la nécessité d'intervenir à travers une large gamme d'actions notamment l'assistance alimentaire, nutritionnelle, les ventes à prix modéré de céréales, les distributions d'argent mais également les appuis en intrants et en aliments de bétail.

Parallèlement à ces interventions conjoncturelles les efforts pour lutter contre la vulnérabilité chronique des ménages ruraux les plus pauvres devront se poursuivre grâce à des mécanismes de filets sociaux sous forme de transferts monétaires pluriannuels et de mesure d'accompagnement en vue de renforcer la résilience des populations.

Dans ce contexte critique, marqué par une volonté forte des autorités d'inverser la tendance, je sais pouvoir compter sur le soutien de nos partenaires techniques et financiers qui n'ont jamais manqué d'être à nos côtés dans les moments difficiles. Leurs appuis coordonnés et complémentaires, et leur participation aux différents cadres de concertation techniques et stratégiques prévus à cet effet, apporteront sans nul doute, une contribution précieuse aux efforts nationaux pour soulager les populations vulnérables.

Mon gouvernement et moi-même sommes conscients des efforts permanents des acteurs humanitaires pour délivrer l'assistance y compris dans les zones les plus difficiles, c'est l'occasion pour moi de les remercier, de les encourager et de les féliciter.

Il n'en demeure pas moins que l'Etat et ses démembrements à tous les niveaux sont conscients du rôle prépondérant qui est le leur comme premiers acteurs en matière d'assistance humanitaire partout sur le territoire national et en tous temps.

Aussi, c'est le lieu de demander une fois de plus à tous les intervenants de redoubler d'effort et d'engagement et de continuer à soutenir les différentes initiatives institutionnelles et stratégiques engagées par mon Gouvernement à travers la nouvelle stratégie d'intervention du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires et les activités du Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence-Développement.

J'en appelle enfin, à une mobilisation générale de tous les acteurs afin de s'investir pleinement pour que nous atteignons individuellement et collectivement, dans les délais requis, les nobles objectifs que nous nous sommes assignés, en accordant toute la reconnaissance requise au leadership stratégique et opérationnel du DNP-GCA d'une part, et en renforçant d'autre part la synergie, la complémentarité, la communication et la coordination à tous les niveaux pour une sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale plus accrue.



**Ouhoumoudou Mahamadou**

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

## I. RESUME

Le Plan de soutien aux populations vulnérables est le document cadre de référence pour les actions de réponse à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, mises en œuvre par l'Etat du Niger et ses partenaires. Il constitue un outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources et précise les normes techniques affiliées aux modalités d'intervention retenues.

La campagne agricole d'hivernage 2021 n'a pas répondu aux attentes des producteurs. Elle a été marquée par un démarrage tardif de la saison des pluies, une mauvaise répartition de celles-ci dans l'espace et dans le temps et de longues séquences sèches sur l'ensemble du territoire. Dans certaines zones, l'insécurité civile a entravé l'accès des agriculteurs à leurs champs durant toute la campagne agricole.

La production globale des principales céréales est estimée à **3 497 696 tonnes** (contre 5 576 371 tonnes en 2020) soit **une baisse de 37%** par rapport à celle de 2020. Cette production céréalière est également en baisse de 39% comparée à la moyenne des cinq dernières années (2016 / 2020). La production disponible de toutes les céréales (mil, sorgho, maïs, fonio et riz), établie à **2 946 231 tonnes** et les besoins de consommation de la population de toutes ces cultures, estimés à **4 950 711 tonnes**, dégage un déficit céréalier brut de **2 004 480 tonnes** réparti sur toutes les régions du pays (contre un bilan céréalier brut excédentaire de 552 156 tonnes lors de la campagne précédente). On dénombre au cours de cette évaluation quelques **6430 villages agricoles déficitaires** contre 3 909 villages déficitaires en 2020.

La campagne pastorale 2021 / 2022 est à l'image de la campagne agricole avec un fort déficit fourrager global de l'ordre de **15 269 916 TMS** risquant d'affecter la situation alimentaire d'une grande partie du cheptel national durant la période de soudure pastorale.

La situation des prix sur les marchés est elle aussi extrêmement préoccupante avec des hausses des prix des denrées sur les marchés suivis supérieure à la moyenne saisonnière et à la moyenne quinquennale dans l'ensemble du pays. Pour le mil par exemple, des hausses de plus de 30% ont été enregistrées par rapport à la moyenne saisonnière entre juillet et août 2021 dans toutes les régions et un prix moyen national du mil 20% plus élevé que la moyenne quinquennale sur la période de récolte (de novembre à décembre 2021).

L'analyse des prix au Niger a démontré **les impacts négatifs de la mauvaise récolte** au Niger et dans la sous-région, de la baisse des exports nigériens vers le Niger (diminution de la production, insécurité, achats institutionnels), de la dégradation de la situation sécuritaire au Niger et dans les pays voisins (insécurité, fermeture des frontières, hausse des coûts de transport) ainsi que ceux des interdictions d'exports de céréales imposées par certains pays.

En termes de perspectives, l'offre des principaux produits va diminuer sur les marchés en raison de l'épuisement rapide des stocks paysans déjà faibles et de l'indisponibilité des céréales dans les localités impactées par l'insécurité. La pression engendrée sur les marchés

suite aux annonces faites pour la reconstitution des stocks nationaux affiliés aux problématiques sécuritaires ne permettent pas de prévoir une inversion de la tendance haussière observée depuis près de deux ans maintenant.

La situation sécuritaire dans les régions de Diffa, Tillabéri et dans certains départements des régions de Tahoua et de Maradi s'est détériorée en 2021 enclenchant des déplacements de populations de manière répétée. Si les impacts de cette situation dégradent fortement les moyens d'existence des ménages et le fonctionnement des marchés, ils limitent aussi l'accès humanitaire pourtant nécessaire pour répondre aux besoins des ménages vulnérables.

L'analyse de la vulnérabilité des zones à risque de décembre 2021 a fait ressortir **257 zones classées extrêmement et moyennement vulnérables** (contre 160 en décembre 2021). D'après les résultats des analyses du Cadre Harmonisé de novembre 2021, en 2022, ce sont **2 578 384 personnes** en insécurité alimentaire (Phase courante 3 et +) hors période de soudure (contre **1 228 778 personnes** en 2021) et **3 637 983 personnes** en insécurité alimentaire (Phase projetée 3 et +) pendant la période de soudure (contre **2 309 137 personnes** en 2021) qui nécessitent une assistance adaptée. Les populations en Insécurité Alimentaire Chronique sont estimées sur la base du rapport de l'IPC Chronique de 2019 à **1 360 783 personnes** devant être bénéficiaires d'une réponse adaptée pluriannuelle.

A ces besoins s'ajoutent ceux de **249 945 personnes réfugiées** (nigériens et maliens), **264 257 personnes déplacées internes** (contre 310 000 en 2021) dont **50 000 qui seront retournées dans leur territoire d'origine en 2022**. Concernant les chocs probables, une contingence d'environ **270 000 personnes** victimes des inondations, **72 981 élèves** et **120 000 personnes** déplacées des zones sous état d'urgence pourraient bénéficier d'une assistance alimentaire d'urgence.

La situation nutritionnelle reste alarmante avec au total **2 393 810 personnes** devant bénéficier d'un appui nutritionnel curatif ou préventif. Au niveau national, le taux de Malnutrition Aigüe Globale (MAG) est de **12,5%** et place le pays dans une situation d'alerte conformément au seuil de classification de la malnutrition selon l'OMS (10%).

Le budget estimatif total du Plan de Soutien 2022 s'élève à **277 270 869 581 FCFA** (contre **202 424 515 988 F CFA** en 2021). Il est décliné en **44 activités et 6 résultats majeurs**. Certain coût unitaire à l'image de celui de la tonne de céréale a été revu à la hausse.

Les activités planifiées dans le cadre du Plan de Soutien couvriront l'année 2022. Un alignement entre le Plan de Soutien, le Plan d'urgence (15 novembre 2021 au 15 mars 2022) et le Plan de Réponse Humanitaire (HNO / HRP) a été retenu avec la prise en compte de la même méthodologie d'analyse de la vulnérabilité (CH novembre 2021) et de la même cible d'intervention (phase 3 et + du CH) en période « hors soudure » pour le plan d'urgence et « soudure » pour le plan de réponse humanitaire.

L'actualisation de ce plan sera réalisée sur la base des informations disponibles en cas d'évolution de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

## II. ANALYSE SITUATIONNELLE

### 2.1 Bilan de la mise en œuvre du Plan de soutien 2021

#### 2.1.1 Processus et chiffres clés du Plan de Soutien 2021

Le bilan de la mise en œuvre du Plan de Soutien est un processus nécessaire pour évaluer le Plan de Soutien précédent. Ce travail nécessite la collecte et le traitement de données fiables récoltées tout au long de l'année et consolidées en fin d'année. Ce bilan a été élaboré par la CCA dans le cadre de la **Revue Après Actions (RAA)** du Plan de soutien 2021 organisée à Dosso du **20 au 22 décembre 2021** en présence de plusieurs acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Les cibles du Plan de Soutien 2021 ont été retenues sur la base des données du Cadre Harmonisé de Novembre 2020 et Mars 2021. Ces différentes cibles liées à la vulnérabilité conjoncturelle et chronique sont résumées dans le tableau suivant :

Caractéristiques Cibles	Plan de soutien initial		Plan de soutien révisé	
	Période	Cible Totale 2021	Priorité	Cible Totale 2021
Population en insécurité alimentaire (phase courante 3 et + du CH hors soudure et projetée soudure)	Hors Soudure	1.228.778	Soudure	2.309.137
	Soudure	1.731.303	Chronique	1 920 783

Le budget total du Plan de soutien aux populations vulnérables 2021 révisé s'élève à **201 978 810 274 FCFA** (contre 192 865 315 988 FCFA initialement).

Les résultats de la RAA 2021 ont montré que 53 acteurs dont les données sont capitalisées ont contribué à la mise en œuvre du Plan de Soutien 2021.

#### 2.1.2 Niveau de mise en œuvre du Plan de Soutien 2021

##### ✓ L'Assistance Alimentaire à l'Insécurité Alimentaire Conjoncturelle :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Soutien, l'assistance alimentaire s'est effectuée à travers l'utilisation de plusieurs modalités d'intervention. Ces différentes interventions sont réparties pendant les périodes hors soudure et soudure et sont basées sur la distribution des vivres et du cash pour acquérir la nourriture dans les zones où l'offre des marchés permet aux bénéficiaires de s'approvisionner. Les principales activités conduites pendant cette période sont :

- Le cash for work pendant la période hors soudure : 8 066 541 841 F CFA ;
- Le Food for work pendant la période hors soudure : 1 370 253 175 F CFA ;
- La distribution inconditionnelle de cash pendant la période de soudure : 5 508 954 500 F CFA ;
- La Distribution Gratuite de Vivres hors soudure : 16 733 612 570 F CFA ;
- La Distribution Gratuite de Vivres en soudure : 17 750 958 960 F CFA ;
- La mise en œuvre de la Vente à Prix Modéré de Vivres en quatre phases de mars à septembre : 1 071 328 950 F CFA.

Le montant total injecté dans la mise en œuvre de ces activités est de **50 501 649 996 F CFA**

✓ **L'Assistance Alimentaire à l'Insécurité Alimentaire Chronique :**

Les activités sont relatives à l'assistance sous forme de filets sociaux pluriannuels (cash transfert inconditionnel) et ou à travers d'autres modalités d'appuis aux actifs productifs ou aux activités génératrices de revenus.

Dans le cadre de la réponse à la pandémie de la COVID 19, un alignement opérationnel a été promu entre le Projet Filets Sociaux financé par la Banque Mondiale, le PAM et l'UNICEF.

Le taux global de réalisation financière de ce résultat est de 90% ; pour les réalisations physiques sur une cible de 1 920 783 personnes, 2 541 714 personnes ont été touchées soit un taux de réalisation de 132 % dépassant largement la planification initiale.

Le tableau suivant résume la répartition des réalisations financières entre l'Etat et les partenaires ayant contribué à l'atteinte du résultat :

Acteurs	Réalisations financières	Taux
Etat	10 392 120 000	27.5%
Partenaires	27 300 269 689	72.5%
<b>Total</b>	<b>37 692 389 689</b>	<b>100.00%</b>

✓ **La prévention et le renforcement des moyens d'existence :**

Les principales activités sont l'appui en semences améliorées (pluviales et maraichères) dans les zones vulnérables, l'appui en aliments bétail, le renforcement de la sécurité sanitaire du cheptel et la distribution des petits ruminants.

Trois principales activités ont été financées :

- Appui en semences améliorées d'irrigation et d'hivernage pour une réalisation financière de : 3 048 239 370 F CFA ;
- Mise à Disposition d'aliments pour bétail : pour une réalisation financière de 4 363 188 000 F CFA avec une acquisition de 20 400 tonnes d'aliments pour bétail sur 15 000 tonnes prévues ;
- Appui aux victimes d'inondation : les réalisations financières sont de : 4 818 828 829 F CFA qui ont permis de soutenir 56 912 ménages sur 64 154 ménages prévus soit un taux de réalisation physique de 89 %

Le taux de réalisation financière globale du résultat 3 est 51%.

Malgré tout on note que vingt-huit (28) acteurs ont contribué à l'atteinte de ce résultat. Cette année il y a une grande contribution de l'Etat et ses partenaires dans le cadre du soutien aux populations victimes des inondations comme le montre le tableau suivant :

Acteurs	Réalisations financières	Taux
Etat	7 807 453 420	63.84%
Partenaires	4 422 802 779	36.16%
Total	12 230 256 199	100.00%

✓ **La lutte contre la malnutrition :**

Selon les données disponibles dans DHIS-2 en début janvier 2022, sur la cible de **457 200 enfants** âgés de moins de 5 ans souffrant de Malnutrition Aiguë Sévère (MAS avec et sans complication), plus de **385 741 enfants** avaient été bénéficiaires d'un traitement médical et nutritionnel soit un taux de couverture de 84% des cibles.

De plus, s'agissant des activités de traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (6 à 59 mois) souffrant de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) sur une cible de **396 467 enfants**, **383 458 enfants** âgés de 6 à 23 mois ont été pris en charge soit un taux de couverture de 97%.

La distribution des rations alimentaires complémentaires pour les **202 222 femmes enceintes et les femmes allaitantes** ciblées a été effective pour **133 448 femmes enceintes malnutries**, ce qui donne un taux de couverture de 66%.

Pour toutes ces performances mentionnées ci-dessus concernant la prise en charge de la malnutrition aiguë, il faut noter que les données de l'année 2021 ne sont pas encore complètes dans la base de données DHIS-2, et que ces chiffres reflètent la situation entre janvier et novembre 2021. Avec la complétude des données du mois de décembre 2021, les taux de réalisation augmenteront encore.

La distribution des rations alimentaires complémentaires pour les 65 468 mères accompagnantes (couple mère / enfant) dans les CRENI ciblées a été effective pour 45 009 mères accompagnantes soit un taux de réalisation de 69% (contre 78% en 2019).

Pour les opérations de supplémentation préventive de la malnutrition (blanket feeding), 78 520 enfants de 6-23 mois des ménages très pauvres des communes vulnérables ont été touchés sur une cible de 162 212 enfants retenue, soit un taux de réalisation de 48%.

Il faut noter que les principaux acteurs ayant contribué à la mise en œuvre de ce résultat sont le PAM, l'UNICEF et l'Etat à travers les interventions de la CCA financées cette année par la Principauté de Monaco et la CEDEAO (production et distribution de farines fortifiées localement).

Les principales activités financées et capitalisées dans le plan de soutien 2021 sont :

- Le Blanket Feeding dans la prévention de la malnutrition des enfants de 6 à 23 mois pour un montant : 6 324 109 265 F CFA
- Traitement de la Malnutrition aigüe Sévère des enfants et leurs mères : 12 200 622 000 F CFA
- Traitement de la Malnutrition aigüe Modérée des enfants et leurs mères : 8 947 909 844 F CFA
- Distribution de rations complémentaires aux FEFA : 6 931 670 513 F CFA

Le coût global du résultat s'élève à **34 404 311 622 F CFA** soit **103% des prévisions du résultat** et pour une contribution à la réalisation financière du Plan de Soutien de 22%.

Les réalisations physiques ont été évaluées à **1 037 810 personnes touchées** sur une prévision de **1 295 069 personnes** soit un taux de réalisation physique de 86%.

Si la couverture de la plupart des interventions a dépassé la barre de 50% ceci est à l'actif de l'Etat qui a mobilisé un montant conséquent accompagné par la réponse coordonnée des partenaires. Ainsi, la qualité de la prise en charge de la MAS a été globalement satisfaisante en 2021 et est conforme aux standards SPHERE, avec un taux de guérison de 91% (norme >75%) et un taux d'abandon de 4% (norme <15%). Toutefois la gestion des intrants marquée par une vente illicite sur le marché constitue le défi majeur.

✓ **Les instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et crises alimentaires sont performants**

Il s'agit de la reconstitution des stocks (SNS, RAS, Stock d'urgence, Stocks Partenaires), incluant les besoins des populations réfugiées, déplacées, migrantes ainsi que la participation du Niger dans la reconstitution de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en vivres de la CEDEAO.

Pour la mise en œuvre des activités concourant à ce résultat, il était difficile de capter et valoriser les stocks des partenaires en raison du fait que la valeur de ces stocks sont incluses dans les coûts des assistances alimentaires. Les seuls stocks valorisés sont ceux reconstitués par le DNP-GCA dans le cadre du SNS et les stocks d'intervention d'urgence et ceux de l'OPVN dans le cadre de la RAS.

Il faut également noter la faiblesse des taux de réalisation physique et financière est liée à cette situation.

Le montant global des réalisations financières capitalisées est de 19 057 420 000 F CFA soit 26 % des prévisions.

- ✓ **Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national**

Ce sont les activités relatives au renforcement du système d'information, la prévention à l'invasion acridienne, le suivi-évaluation et la coordination des interventions.

Les réalisations financières de ce résultat sont de : 1 492 819 675 F CFA constituées essentiellement des activités des structures du DNP-GCA.

Globalement, pour le Plan de soutien 2021, sur une prévision de **201 978 810 274 FCFA**, les réalisations financières s'élèvent à un montant de **155 718 431 181 FCFA soit un taux de mobilisation de 77%**. Sur l'ensemble des réalisations financières, **l'Etat a contribué à hauteur de 28,35%**. Le tableau suivant résume la répartition des contributions

Résultat	Coût Total	Contribution Etat	Taux	Contribution Partenaires	Taux
R1+R5	69 898 653 996	23 389 867 651	33.42%	46 508 786 345	66.58%
R2	34 404 311 622	1 400 847 582	4.07%	33 003 464 040	95.93%
R3	12 230 256 199	7 807 453 420	19.38%	4 422 802 779	80.62%
R4	37 692 389 689	10 392 120 000	27.57%	27 300 269 689	72.43%
R6	1 492 819 675	1 153 235 675	77.25%	339 584 000	22.75%
<b>Total</b>	<b>155 718 431 181</b>	<b>44 143 524 328</b>	<b>28.35%</b>	<b>111 574 906 853</b>	<b>71.65%</b>

### 2.1.3 Conclusion :

Globalement le Plan de Soutien 2021 a connu un niveau de réalisation satisfaisant grâce à l'ajustement apporté par l'Etat et ses partenaires à leurs planifications initiales. C'est ainsi que les cibles planifiées dans le domaine de l'assistance alimentaire ont été atteintes avec des taux de réalisation acceptables qui peuvent être améliorés avec une meilleure mobilisation des acteurs pour la reconstitution des stocks. Des efforts ont été surtout fournis

dans le cadre du soutien aux populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. De même, comme en 2020 on enregistre une contribution record des partenaires à la capitalisation des données d'environ 55 acteurs.

Certaines activités ont connu des taux de réalisations physiques et financières très élevés ; il s'agit principalement des activités suivantes à savoir :

- A1 (Opération Food for work), A31 (DGC hors soudure), A32 (DGC soudure) du Résultat 1 (R1), dont les taux s'expliquent par la prise en compte des stocks utilisés par certains acteurs alors que seuls les coûts de la mise en œuvre étaient retenus à la planification ;
- A10 (Traitement de la MAM) et A13 (Prévention de la MAM) du résultat 2 (R2) pour lesquels les taux se justifient cette année par la forte mobilisation des partenaires notamment le PAM et l'UNICEF ;
- A15 (Vente d'Aliment Bétail) et A17 (appui aux victimes des inondations) du résultat 3 (R3) en lien à une forte mobilisation des acteurs et de réalisation d'activités non planifiées et ;
- A25 (transfert d'argent aux populations impactées par la COVID 19) pour laquelle la nomenclature n'est pas respectée au moment de la capitalisation des données.

Par ailleurs, l'importance de la matrice de collecte des réalisations des différents acteurs n'est plus à démontrer, d'où la nécessité de la travailler davantage et assurer son internalisation par tous les acteurs.

Cependant il faut relever quelques défis à surmonter dans la capitalisation des données :

- le non-respect des activités inscrites dans le Plan de Soutien regroupées par résultat ;
- la capitalisation de certaines activités qui ne figurent pas dans le Plan de Soutien;
- l'inadéquation entre certaines activités programmées et les réalisations;
- la faible maîtrise de la matrice de collecte des données par certains acteurs.

#### **2.1.4 Recommandations :**

La performance du plan de soutien peut être améliorée à travers la mise en œuvre des recommandations suivantes :

#### **A l'endroit du DNP-GCA :**

- Renforcer le dialogue au sein du Groupe Technique Finances pour rendre efficace le mécanisme d'anticipation des dépenses sur les ressources du Trésor National en tenant compte du calendrier budgétaire de l'Etat, des contraintes de mobilisation des

ressources et de la saisonnalité des besoins du DNP-GCA pour réaliser les opérations d'urgence à temps (BPF, DGC, VPMC, Achats Locaux...etc) ;

- Engager des réflexions à tous les niveaux afin de mobiliser les ressources financières nécessaires pour assurer le suivi technique de la VCPM ;
- Améliorer les synergies et les complémentarités opérationnelles entre les interventions de la CCA et la CFS conformément aux lignes directrices pour des effets plus durables à moindre coût ;
- Renforcer les capacités de production des données (matrice de collecte) et d'analyse de la vulnérabilité des structures déconcentrées et décentralisées ;
- Veiller au respect des procédures en vigueur de mise à disposition et d'utilisation des fonds provenant de la Trésorerie Nationale ;
- Veiller à mieux centrer les présentations de tous les acteurs autour du Plan de soutien en respectant le canevas proposé par le DNP-GCA ;
- Réaliser les missions d'accompagnement sur le terrain avant le dépôt des pièces justificatives aux trésoreries régionales.

#### **A l'endroit de l'Etat :**

- Former les acteurs de mise en œuvre des actions de prévention et de réponses sur les procédures administratives et comptables nationales;

#### **A l'endroit des autres partenaires nationaux (Conseils régionaux, communaux, partenaires de mise en œuvre) :**

- S'aligner au respect des notes de cadrage et s'engager autour des bonnes pratiques de mise en œuvre, de Suivi / Evaluation et de reporting ;
- Assurer un meilleur choix des sites en lien avec le potentiel fourrager pour l'opération bandes pare feux ;
- Contribuer au financement des opérations de réponse dans leurs programmations annuelles (Plan régionaux et communaux de développement).

#### **A l'endroit des Partenaires techniques et financiers :**

- Poursuivre l'accompagnement de l'Etat dans son rôle de leadership à toutes les étapes de l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan de soutien ;
- S'aligner au respect des notes de cadrage opérationnel et s'engager autour des bonnes pratiques de mise en œuvre, de coordination, de Suivi / Evaluation et de reporting du Plan de soutien.

## 2.2 *Appréciation de la situation alimentaire et nutritionnelle en cours*

### 2.2.1 Bilan de la campagne Agropastorale 2021/2022 :

#### ✓ Situation agricole :

La campagne agricole d'hivernage 2021 a démarré à partir de la deuxième décennie du mois de mai. Ce qui a permis d'effectuer des semis partiels de mil au niveau de seulement 46 villages des régions de Dosso et Tahoua. Par la suite, les semis se sont poursuivis jusqu'à la troisième décennie de juillet dans toutes les régions sauf celles de Maradi, Niamey et Zinder qui ont bouclé leur semis dès la deuxième décennie de juillet. En fin juillet 2021, ce sont 12 972 villages des 13 046 villages agricoles qui ont semé soit 99 %.



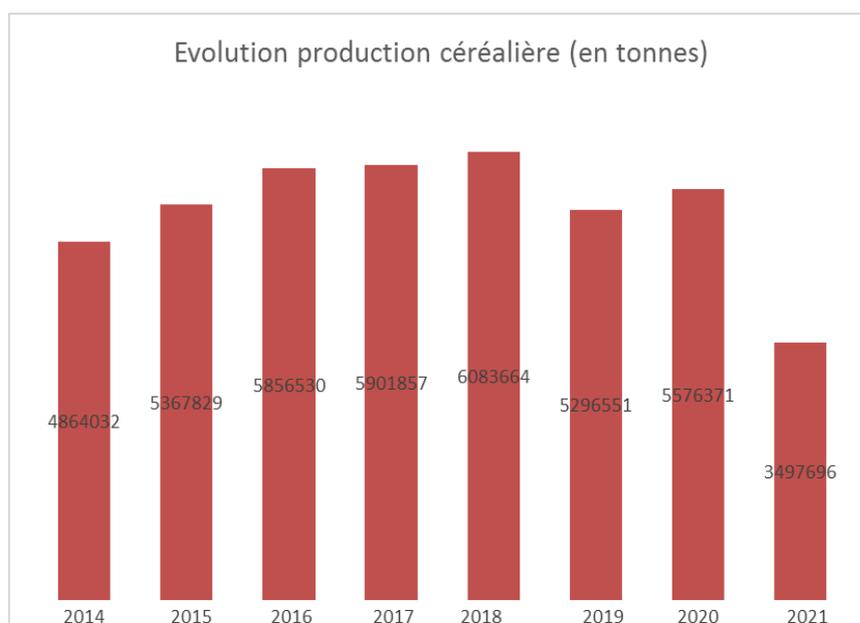
Cependant quelques 74 villages n'ont pas bouclé leurs semis à cette date contre 106 villages en 2020. La campagne d'hivernage 2021 a accusé un retard sur le plan du parachèvement des semis, néanmoins son installation a été jugée normale sur la période quinquennale.

Des pauses pluviométriques assez longues ont émaillé cette campagne avec comme conséquences les avortements de semis dans plusieurs localités notamment dans les régions d'Agadez, Diffa, Niamey et Zinder. On retiendra que malgré le caractère précoce et la tendance normale des semis, on a assisté à une mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps, avec de longues séquences sèches sur l'ensemble du territoire d'une part, et de fortes précipitations dans plusieurs localités du pays d'autre part.

La campagne agricole d'hivernage 2021 n'a pas répondu aux attentes des producteurs. La majorité des départements du pays ont enregistré de déficit de production en raison des facteurs exogènes tels que les retards de semis, les pauses pluviométriques prolongées, les actions des ennemis des cultures, de fortes précipitations ayant provoqué des inondations et surtout l'arrêt brusque et imprévisible des pluies à partir de fin août.

Les évaluations définitives des productions agricoles font ressortir **une baisse de 37% de la production céréalière** par rapport à 2020 et **un déficit de 40% par rapport au besoin de la population**. Dans certaines zones, l'insécurité civile a entravé l'accès des agricultures à leurs champs durant toute la campagne agricole. On dénombre au cours de cette évaluation quelques 6430 villages agricoles déficitaires contre 3 909 villages déficitaires en 2020.

La production globale des principales céréales est estimée à **3 497 696 tonnes** (contre 5 576 371 tonnes en 2020) soit une baisse de 37% par rapport à celle de 2020. Cette production céréalière est également en baisse de 39% comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années (période 2016 / 2020). Quant aux cultures prises individuellement les niveaux de production sont en baisse de 38% pour le mil, 40% pour le sorgho et 5% pour le maïs. Seul le riz affiche une hausse de 23% par rapport à 2020.



ANNEE	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Céréales
<b>2020</b>	3 444 688	2 011 115	6 008	109 420	5 140	<b>5 576 371</b>
<b>2021</b>	2 146 706	1 207 237	5 681	134 056	4 015	<b>3 497 696</b>
<b>Moyenne (16- 20)</b>	3 649 518	1 961 483	6 329	119 682	5 981	<b>5 742 995</b>
<b>Taux de croissance 2021/2020</b>	-38	-40	-5	23	-22	<b>-37</b>
<b>Taux de croissance 2021/Moy (16-20)</b>	-41	-38	-10,24	12	-33	<b>-39</b>

**Evaluation de la production céréalière 2021/2022 et comparaison à celle de 2020/2021 et à la moyenne des 5 dernières années**

Concernant les principales cultures de rentes qui contribuent directement ou indirectement dans l'équilibre alimentaire des ménages, elles sont en baisse de 30% pour le niébé, 9% pour l'arachide et 22% pour le voandzou et en hausse de 13% pour le souchet et 3% pour le sésame.

ANNEES	Niébé	Arachide	Sésame	Souchet	Voandzou	Oseille
<b>2020</b>	2379128	572839	82388	46240	52867	<b>129159</b>
<b>2021</b>	1656054	518784	84675	52044	41190	<b>95149</b>
<b>Moyenne (16- 20)</b>	2213533	525030	73249	45671	51998	<b>91214</b>
<b>Taux de croissance 2021/2020</b>	-30	-9	3	13	-22	<b>-26</b>
<b>Taux de croissance 2021/Moy (16-20)</b>	-25	-1	16	14	-21	<b>4</b>

#### **Evaluation des autres productions agricoles 2021/2022 et comparaison à celle de 2020/2021 et à la moyenne des 5 dernières années**

On constate qu'en utilisant toutes les cultures produites au cours de cette campagne, le bilan céréalier brut est déficitaire tant au plan national qu'au niveau de toutes les régions du pays.

Les déficits les plus importants sont observés dans les régions de Tahoua, Tillabéri, Zinder.

Le bilan céréalier brut provisoire est calculé sur la base de la production nette disponible de toutes les céréales confondues et les besoins de consommation de la population.

La production disponible de toutes les céréales (mil, sorgho, maïs, fonio et riz), établie à **2 946 231 tonnes** et les besoins de consommation de la population de toutes ces cultures, estimés à **4 950 711 tonnes**, dégage un déficit céréalier brut de **2 004 480 tonnes** réparti sur toutes les régions du pays (contre un bilan céréalier brut excédentaire de **552 156 tonnes** lors de la campagne précédente)

Concernant la situation des villages déficitaires de production, ils sont au total **6 430 villages** (contre **3 909** villages en 2020) répartis au niveau de l'ensemble des régions. Au total, ce sont **257 zones extrêmement et moyennement vulnérables** (contre 160 en 2021) qui ont été retenues dans le cadre des analyses faites suite au processus de détermination des zones vulnérables piloté par la CC/SAP en décembre 2021.

### ✓ Situation pastorale :

Si la campagne pastorale 2020/2021 avait été classée excédentaire de l'ordre de 1 738 950 TMS, la campagne 2021 / 2022 est à l'image de la campagne agricole avec un fort déficit fourrager risquant d'affecter la situation alimentaire d'une grande partie du cheptel national durant la période de soudure pastorale.



En effet, la situation pluviométrique a été globalement caractérisée par une raréfaction des pluies au niveau de la plupart des postes de contrôle suivis. A la date du 30 septembre 2021, 63,66% des postes pluviométriques parvenus étaient déficitaires par rapport à 2020. L'arrêt précoce des précipitations dès la troisième décennie de septembre a marqué la fin de la campagne d'hivernage en compromettant le développement végétatif des pâturages avec un recouvrement très faible du tapis herbacé, inférieur à 50% par endroit.

La rareté des précipitations, ainsi que les poches de sécheresse observées au cours de septembre ont impacté la situation des pâturages très vite caractérisée par une faible couverture végétale et un dessèchement de la biomasse et par l'arrêt précoce du cycle des certains herbacés.

Le bilan fourrager national est calculé en comparant les besoins alimentaires du cheptel résidant sur le territoire national pendant les neuf (09) mois que dure la saison sèche et les apports fourragers constitués de productions fourragères disponibles. En effet, les besoins globaux théoriques du cheptel résidant de toutes les régions sont estimés à 33 323 213 Tonnes Matières Sèches et le disponible fourrager est évalué à 18 053 297 Tonnes Matières Sèches ce qui dégage un déficit fourrager global de l'ordre de **15 269 916 Tonnes Matières Sèches** soit un taux de couverture de 54,18%. Le déficit qui correspond au niveau national à 8 982 303 UBT varie de -223.722 (Niamey) à -4.369.415 Tonnes de MS (Tillabéri).

Toutes les régions sont déficitaires à l'exception d'Agadez qui dispose d'un léger excédent de 55 155 Tonnes de Matières sèches. Au total, **1 468 004 personnes vulnérables** (soit 221.888 ménages) ont été identifiées dans les zones à déficit fourrager seraient vulnérables au déficit fourrager (déplacements, perte de bétail, endettement etc.).

Les points d'eau de surface en voie de tarissement continuent de faciliter l'abreuvement des animaux en zone pastorale, alors qu'en zone agro-pastorale, les éleveurs utilisent les puits et les stations de pompes pastorales. Avec le début de tarissement des mares dès janvier, il est observé une descente lente des éleveurs transhumants en direction du sud avec une présence de plus en plus marquée des éleveurs transhumants des pays voisins.

Comme chaque année et malgré le fort déficit fourrager enregistré, 191 cas de feux de brousse ont été recensés dévastant plus de 494 000 hectares de pâturages pour une production d'environ de 444.000 tonnes de MS pouvant prendre en charge 261.176 UBT pendant 9 mois.

On note également, l'apparition des sauteriaux dans les communes de Bambeye, Affala et Barmou Tabelot, Dabaga et Tchirozerine, avec des conséquences sur le couvert végétal.



Enfin, le vol d'animaux en 2021 est devenu un phénomène de plus en plus inquiétant avec 181 842 têtes de bétail toutes espèces confondues volées (cas déclarés).

Pour la planification opérationnelle du Plan de Soutien 2022, un tonnage de **45 000 tonnes** d'aliments bétail a été retenu de façon à anticiper un besoin supplémentaire imprévu et / ou une réponse adaptée sur les zones agro-pastorale et agricole auprès des ménages agro-pastoraux et agricoles vulnérables possédant très peu de têtes d'animaux. Cette réponse bien ciblée pourrait permettre la préservation de ces moyens d'existences avec une distribution d'aliments plus complets et de qualité.

En ce début d'année, la disponibilité réduite des ressources fourragères n'assure déjà plus un état d'embonpoint satisfaisant pour la période. De plus, l'insécurité de plus en plus grandissante aux frontières limite les mouvements des éleveurs (dans le bassin du Lac Tchad, dans la région de Tillabéry, au Nord de la région de Tahoua et le sud Maradi) et pourraient occasionner à nouveau de fortes concentrations d'animaux dans les zones agricoles et pastorales pourvues en pâturages et en points d'eau.

Dans la région de Tillabéry par exemple, la remontée vers le Nord a été entravée au cours de la campagne pastorale par la recrudescence de l'insécurité qui sévit dans la zone pastorale des départements de Bankilaré, Ayorou, Ouallam, Banibangou et Abala.

Les troupeaux résidents et transhumants sont concentrés au niveau des enclaves et aires pastorales, des jachères et attendent la libération de champs de cultures. Dans ces zones de forte concentration d'animaux, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs mérite une attention particulière. Cette situation pourrait occasionner de fait un dysfonctionnement de certains marchés à bétail avec des conséquences négatives sur l'offre, la demande et le prix des animaux.

## Estimation des besoins en Aliments Bétail (tonne) 2022

Désignation	Besoins en AB pour 10% femelles reproductrices	Besoins en AB pour 20% femelles reproductrices	Besoins en AB pour 50% femelles reproductrices	Besoins en AB Pour 100% femelles reproductrices
Agadez	5208	10416	26040	52080
Diffa	7600	15200	38000	76000
Dosso	1650	3300	8250	16500
Maradi	8410	16820	42050	84100
Tahoua	7176	14352	35880	71760
Tillabéry	7490	14980	37450	74900
Zinder	6866	13732	34330	68660
Niamey	600	1200	3000	6000
<b>Total</b>	<b>45 000</b>	<b>90 000</b>	<b>225 000</b>	<b>450 000</b>

Le postulat qui sert de calcul des besoins en aliments bétail est le suivant : « **En cas des catastrophes, crises sévères accompagnées des mortalités importantes des animaux, l'Etat devrait arriver à sauver un noyau reproducteur d'environ 10% des femelles chez les bovins** ».

Pour l'année 2021/2022, les quantités d'aliments bétail sont estimées à 45.000 Tonnes correspondant au noyau de 10% des femelles reproductrices chez les bovins.

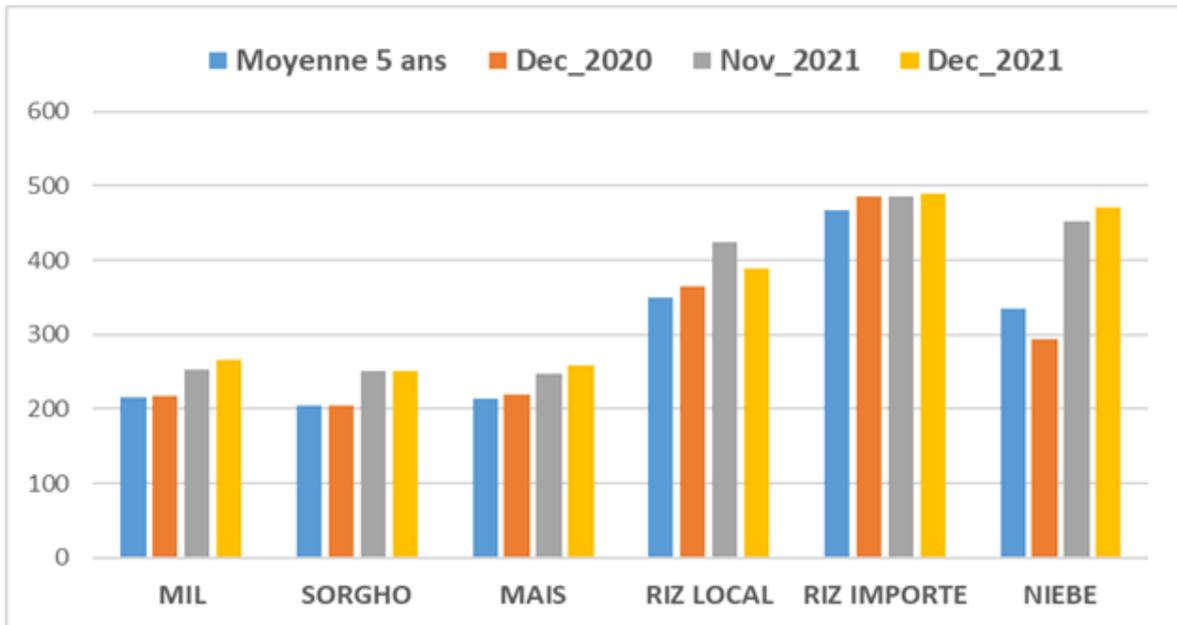
Mais compte tenu d'un certain nombre des problèmes qui entravent la mobilité du bétail dont notamment : (i) l'insécurité dans la Région de Tahoua, Tillabéri et Maradi, (ii) l'interdiction de la transhumance transfrontalière par les pays côtiers et (iii) le fort déficit fourrager enregistré, nous avons amené le postulat à hauteur **de 20% des femelles reproductrices ce qui donne une estimation de 90.000 Tonnes.**

### 2.2.2 Situation des marchés à céréales et des marchés à bétail :

#### ✓ Situation des marchés à céréales :

La situation des prix sur les marchés est elle aussi extrêmement préoccupante avec des hausses des prix des denrées sur les marchés suivis supérieure à la moyenne saisonnière et à la moyenne quinquennale dans l'ensemble du pays avec pour le mil par exemple, des hausses de plus de 30% par rapport à la moyenne saisonnière enregistrées entre juillet et août 2021 dans presque toutes les régions et un prix moyen national du mil 20% plus élevé que la moyenne quinquennale sur la période de récolte (de novembre à décembre 2021).

**Evolutions comparées des prix des produits au cours du mois de décembre 2021, par rapport à novembre 2021, décembre 2020 et à la moyenne des cinq dernières années**



En rappel pour l'année 2021, le SIMA avait souligné une hausse des prix des denrées sur les marchés suivis supérieure à la moyenne saisonnière et à la moyenne quinquennale dans l'ensemble du pays avec pour le mil, des hausses de plus de 30% par rapport à la moyenne saisonnière enregistrées entre juillet et août 2021 dans presque toutes les régions.

L'analyse de la situation anormale des prix élevés au Niger en 2021 a fait ressortir i) l'impact de la hausse des prix sur les marchés transfrontaliers du Nigéria et de la baisse des exports vers le Niger (diminution de la production au nord Nigéria à cause de l'insécurité et des achats institutionnels par le gouvernement du Nigéria), ii) l'impact de la COVID-19 sur le commerce transfrontalier, iii) la dégradation de la situation sécuritaire au Niger et dans les pays voisins (insécurité, tracasseries routières, coûts de transport élevés), et iv) l'impact des interdictions sur les exports de céréales imposées par certains pays de la région (notamment le Burkina Faso et le Bénin).

De Septembre à Novembre 2021 (période de récoltes), le prix moyen national du mil restait 20% plus élevé que la moyenne quinquennale. En janvier 2022, si les impacts de la pandémie de la COVID 19 et des interdictions sur les exports de céréales semblent être moins perceptibles, ceux affiliés à l'insécurité et à la mauvaise récolte de cette année ne permettent pas de prévoir une inversion de la tendance haussière observée depuis près de deux ans maintenant. De plus, avec une campagne agricole n'ayant pas répondu aux attentes obligeant les institutions et opérateurs économiques céréaliers à la reconstitution des stocks à travers une campagne d'achats massifs des produits locaux auprès des producteurs ruraux, la tendance à la hausse des prix des céréales se prolonge avec des prix moyens comparés à la même période de l'année passée (2021) de toutes les céréales suivies

en hausse de 17% pour le mil, 23% pour le sorgho, 20% pour le maïs et 1% pour le riz importé. Aussi comparés à la moyenne des cinq dernières années (2017/2021) à la même période, les prix moyens de ces produits, affichent les variations suivantes : +29% pour le mil, +31% pour le sorgho, +33% pour le maïs et +8% pour le riz importé.

En termes de perspectives, l'offre des principaux produits va diminuer sur certains marchés suivis à cause de l'épuisement rapide des stocks paysans déjà faibles et de la réduction de la disponibilité dans certaines localités impactées par des chocs localisés.

Avec un déficit céréalier important cette année, la hausse de prix en perspective sur les 6 prochains mois sera davantage prononcée dans les zones en proie à l'insécurité civile et fortement affectées par la dégradation des moyens d'existence (c'est le cas des marchés des départements de Banibangou, Téra, Ouallam, Abala, Bosso, etc.). L'évolution devrait s'aggraver davantage avec la réduction de l'offre sur certains marchés suivis mais aussi de la pression de la demande dans le cadre de la reconstitution de stocks commerçants et institutionnels (Etat, Partenaires...).

Cet état de fait soulève une préoccupation majeure pour l'accès économique des ménages aux denrées alimentaires, en particulier pour les couches les plus vulnérables ainsi que pour l'accès physique des denrées sur certaines zones sous tension.

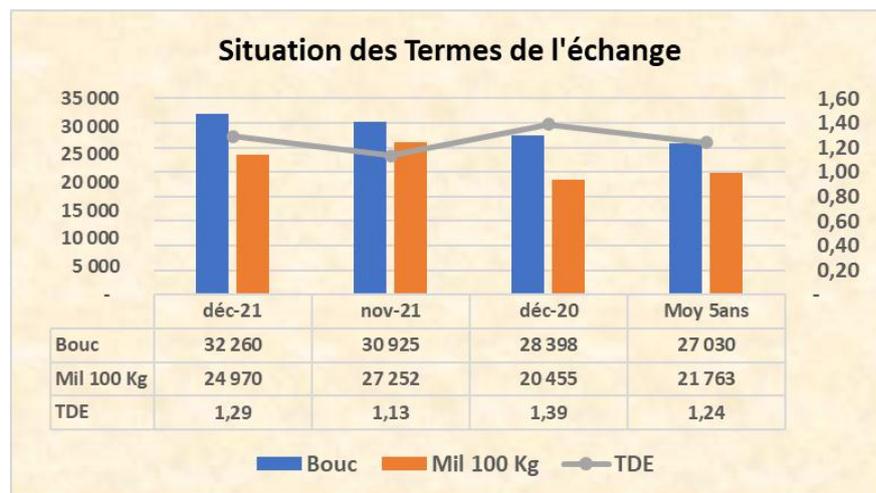
Il s'avère donc urgent que le SIMA en collaboration avec les partenaires clés du DNP-GCA et du cluster sécurité alimentaire, de continuer à suivre de manière rapprochée, les conditions de fonctionnement des marchés, afin d'informer à temps les décideurs et acteurs humanitaires/développement.

Le choix de la modalité de réponse (distribution de cash ou de vivres) apportée par les différents acteurs sur ces zones impactées devra être orienté par les résultats d'un suivi et d'une analyse fine du fonctionnement des marchés sur ces zones (disponibilité, prix, sécurité...). Les opérations de transferts d'argent par exemple seront préconisées dans les zones sécurisées à disponibilité de céréales et où les prix ne sont pas trop élevés.



## Situation des marchés à bétail :

D'une manière générale dans les marchés à bétail on note un bon niveau d'approvisionnement des marchés en bovins, ovins et caprins par rapport à la Moyenne des 5 ans et Décembre 2021 avec une hausse des prix pour la plupart des espèces par rapport à la moyenne de 5 ans et les termes de l'échange (TDE) qui sont globalement en faveur de l'éleveur. En moyenne pour un bouc adulte vendu l'éleveur peut se procurer de 129 Kg de mil. Ce qui est supérieur à la moyenne quinquennale mais en régression par rapport à la moyenne de Décembre 2021.



Cependant, cette tendance n'est pas durable, car elle peut se détériorer avec la hausse du prix de céréale et de la variation du taux d'échange de la Naira.

On note une persistance du changement du flux interne (c'est-à-dire l'approvisionnement des marchés de Niamey et périphérique (Torodi, Hamdallaye...) par des animaux en provenance des régions de l'est et du département de Gaya (marché de Tanda).

En terme de perspectives sur les marchés situés dans les zones d'insécurité, on note un fort niveau d'approvisionnement en raison d'une part, de la situation sécuritaire qui vient perturber les flux transfrontaliers et la transhumance et d'autre part, de la mauvaise campagne pastorale avec un fort déficit fourrager qui poussent les éleveurs à vendre une partie de leur bétail en prévision d'une soudure pastorale précoce ce qui aura pour conséquence une baisse des prix et une dégradation des TDE.

La hausse des prix des animaux actuelle par rapport à Décembre 2020 et à la moyenne des 5 ans comme est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Variation par catégorie d'espèce	VarDéc-21/Nov -21	Var Déc_21/Déc_20	Var Déc_21/Moyenne 5ans
Taureau	2%	12%	5%
Taurillon	0%	11%	18%
Vache	0%	11%	18%
Génisse	-1%	12%	17%
Veau	5%	16%	
Velle	3%	20%	
Bélier -1an	5%	8%	20%
Bélier +1an	3%	6%	17%
Brebis -1an	3%	8%	17%
Brebis +1an	2%	8%	15%
Bouc -1an	-2%	10%	17%
Bouc +1an	4%	14%	19%
Chèvre -1an	3%	12%	17%
Chèvre +1an	3%	10%	17%
Chameau (3-5an)	1%	13%	17%
Chameau +5an	-3%	9%	19%
Chamelle (3-5an)	-1%	13%	17%
Chamelle +5an	-3%	13%	20%
Anes jeune	2%	18%	26%
Anes adulte	2%	13%	16%
Anesses jeune	2%	14%	23%
Anesses adulte	3%	16%	20%

### 2.2.3 Situation de l'état nutritionnel des populations :

Les résultats de l'enquête nutritionnelle menée en septembre-octobre 2021 avec la méthodologie SMART montrent que la prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) chez les enfants de moins de cinq (5) ans est de **12,5% au plan national**. Cette situation place le pays dans une situation d'alerte conformément au seuil de classification de la malnutrition



selon l'OMS (10%). Une la tendance observée entre 2019 et 2021 montre une situation stagnante avec des prévalences de 12,7% (2019) et 10,7%.(2020) et 12, 5% (2021). Selon de l'OMS, quatre (4) régions (Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder) sont dans une situation précaire et la région de Diffa dans une situation d'urgence.

Cette stagnation de la malnutrition aigüe associée à une croissance démographique rapide engendre chaque année une augmentation du nombre d'enfants à prendre en charge dans les centres de réhabilitation nutritionnelle. Actuellement, les plus fortes admissions sont enregistrées dans les régions de Zinder, Maradi et Tahoua.

La prévalence de la malnutrition chronique (MC) ou retard de croissance (RC) est estimée à 43,5% au niveau national cette année, soit une baisse de 1.6 points par rapport à 2020 (45,1%). Nonobstant ce progrès le pays est toujours dans une situation d'urgence pour le retard de croissance au regard des seuils de classification de l'OMS (40%).

Au niveau des régions, des disparités sont observées. En effet, les prévalences du retard de croissance ou malnutrition chronique varient de 19,4% dans la ville de Niamey à 57,4% dans la région de Zinder. Toutes les régions ont enregistré des prévalences au-dessus du seuil très élevé défini par l’OMS à l’exception de Niamey et Agadez qui sont dans une situation dite moyenne. Ce qui prouve que la situation est très préoccupante pour cet indicateur au Niger.

L’anémie chez les enfants a augmenté de 8,5 points (71,8% cette année contre 63,3% en 2020) mais reste quasi identique (59% en 2021 contre 58,8% en 2020) chez les femmes.

Cette situation nutritionnelle est liée aux chocs auxquels font face les communautés : insécurité alimentaire, conflits, chocs climatiques, chocs économiques et à des pratiques d’alimentation du nourrisson et du jeune enfant non optimale. En effet, si l’allaitement maternel est une pratique courante au Niger ; l’allaitement exclusif qui est la base de l’alimentation du nourrisson reste un défi majeur. En outre, la diversité alimentaire minimale acceptable chez les enfants de 6 à 23 mois reste encore faible.

La persistance de la malnutrition constitue un risque permanent pour la survie des enfants ainsi que leur développement physique et cognitif, ce qui, à plus long terme, constitue un risque pour le capital humain du pays et son développement économique et social

#### **2.2.4 Situation des risques et catastrophes :**

La situation humanitaire au Niger se caractérise depuis quelques années par une succession de crises et de chocs pour certains récurrents (sécheresses et inondations) et pour d’autres beaucoup plus récents à l’image de la crise sécuritaire qui affecte le Niger et les pays frontaliers depuis près d’une décennie et qui a occasionné au cours de l’année 2021 le déplacement forcé de plus de **550 000 personnes**.

L’avènement de la pandémie de la COVID 19 intervenue en mars 2020 a malheureusement aggravé la situation et a obligé les autorités du pays et les partenaires à s’adapter et à fournir encore plus d’efforts pour répondre aux besoins d’un grand nombre de populations impactées par les effets directs ou indirects de la pandémie.

**L’année 2021 a été particulièrement difficile à gérer avec une superposition des crises nécessitant des ressources additionnelles pour y faire face.**

La situation sécuritaire continue d’impacter négativement la sécurité alimentaire des populations et leurs moyens d’existence dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, affectant également la fourniture de services sociaux de base (écoles, Centres de Santé et marchés fermés);

A Diffa, Tillabéri, Tahoua et depuis 2019 à Maradi, l’insécurité grandissante suite aux attaques de groupes armés provoque d’incessants mouvements de populations (massifs ou non) d’une zone à une autre. Les localités sous état d’urgence sont caractérisées par des restrictions de mouvements des personnes et des biens ainsi que par une insuffisance d’accès aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance.

En 2021, les déplacements de populations ont été en forte hausse résultant principalement de l'activité des groupes armés non étatiques dans les zones frontalières du Nigeria et dans la bande frontalière du Liptako-gourma Mali - Burkina Faso.

De plus, les besoins d'assistance alimentaire sont difficiles à évaluer en raison des difficultés d'accès et de l'insécurité. La mise en place de la réponse en dehors des zones sécurisées est difficile.

L'insécurité dans la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) restreint considérablement la capacité des acteurs à atteindre les populations affectées et les communautés qui les accueillent.

La protection des populations affectées sur ces zones sera une des préoccupations du gouvernement afin que la réponse aux populations impactées par cette crise puisse être mise en œuvre.

L'impact des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID 19 qui a touché plus de 6 millions de personnes et qui a engendré des bouleversements d'ordre social, économique, sanitaire à travers le pays, principalement en zones urbaines est encore perceptible et la prise en compte des effets doit perdurer.

Des précipitations moins importantes qu'en 2020 mais provoquant d'importants dégâts causés par les inondations dans toutes les régions du pays. Ces dégâts ayant concerné tous les secteurs et ont touché plus de **35 000 ménages soit plus de 250 000 personnes sinistrées** par les crues du fleuve et la Komadougou ou des inondations dues aux fortes pluies à la date du 30 octobre 2021.



Malgré les efforts des services techniques nationaux en charge de la gestion et de la prévention des chocs et catastrophes, les mécanismes d'évaluation et de réponse encore à parfaire dans des conditions d'intervention souvent difficiles (violences sécuritaires, déplacements de populations, difficultés d'accès et réduction de l'espace humanitaire...).

En conclusion, il est important de souligner le nombre important de populations impactées par les chocs à savoir les populations réfugiées et les personnes déplacées et enfin les populations impactées par les inondations de cette année 2021.

De plus, au regard de la situation sécuritaire dans les zones sous état d'urgence et de la difficile problématique de l'accès humanitaire, l'Etat du Niger et ses partenaires ont mis en place un comité de réflexion de haut niveau en charge de réfléchir et de trouver des solutions concertées pour faciliter de nouveau l'accès humanitaire.

### 2.2.5 Situation scolaire dans les zones affectées par la crise

Au Niger, les problématiques humanitaires qui impactent négativement le secteur de l'éducation en 2022 sont principalement les mouvements de populations liés aux conflits armés aux frontières avec le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et le Nigeria, les catastrophes naturelles dont les inondations et le déficit fourrager localisé dû à la sécheresse cette année dans deux régions du pays, à savoir Diffa et Tillabéri.

À ces trois problématiques humanitaires pourraient s'ajouter les épidémies qui peuvent affecter les écoles à cause de la méconnaissance des pratiques essentielles en matière d'hygiène et de santé par les élèves et de la faible couverture en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire.

Le secteur éducatif nigérien déjà fragile, présente des vulnérabilités énormes en termes d'accès à l'éducation justifié par un taux net de scolarisation de 61,5% en 2018, plus de 2.5 millions d'enfants sont en dehors du système éducatif selon l'étude menée sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école (EADE) au Niger (Version définitive), Mars 2018).

Pour une meilleure prise en compte de la situation de l'éducation en situation d'urgence, le Niger s'est engagé dans un processus qui à terme aboutira à l'élaboration d'un document de Stratégie de Réduction de la Vulnérabilité du Système Educatif Nigérien face aux conflits et aux catastrophes avec son Plan d'Action budgétisé. Cela permettra la prise en compte de façon durable des questions d'urgence dans les programmations nationales afin d'y apporter des réponses appropriées.

En 2022, de concert avec les structures techniques en charge de ce secteur, **72 981 élèves** (contre 27 000 en 2021) issus des zones en insécurité civile et / ou celles impactées par la soudure pastorale pourraient être soumis à des déplacements forcés et nécessiteraient une assistance alimentaire d'urgence dans leurs localités d'accueil.

## III. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

Le DNP-GCA a connu des évolutions importantes ces dernières années que ce soient au niveau institutionnel avec la mise en place des dernières réformes datant de décembre 2016 (renforcement des services fédérateurs rattachés au Secrétariat Permanent) puis d'octobre 2017 (création de la Cellule Filets Sociaux en charge de la planification et de la coordination des actions de filets sociaux) ou encore celles concernant ses sources de financement qui, depuis 2018, sont tirées principalement du budget national pour assurer son mandat de prévention et de gestion des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles.

Parallèlement le DNP-GCA a poursuivi, grâce à une volonté politique affichée et un dialogue constant avec les partenaires de l'Accord Cadre, des évolutions techniques et opérationnelles importantes pour améliorer son efficacité et s'adapter au contexte tels que la progression des achats locaux et des interventions nutritionnelles, la modernisation des opérations conduites par la CCA et la CFS avec l'élaboration des lignes directrices pour plus

d'efficacité et d'efficience, l'évaluation externe des opérations 2018, y compris la Vente à Prix Modéré de Céréales, l'analyse de la vulnérabilité chronique par la CC/ SAP etc.

Dans le même temps, le DNP-GCA a pleinement joué son rôle dans la réponse aux chocs les plus récents tels que la réponse aux effets économiques de la pandémie de la Covid 19, la réponse aux inondations, ainsi que la réponse aux mouvements de population engendrés par les chocs sécuritaires (assistance alimentaire d'urgence). En 2021, une opération d'appui aux populations retournées dans la région de Diffa a été mise en œuvre.

Si le DNP-GCA est plus que jamais un instrument d'intervention crédible, efficace et reconnu, certaines lacunes ont été mises en évidence par plusieurs évaluations opérationnelles, financières, institutionnelles externes dont les recommandations ont été validées par les services du Cabinet du Premier Ministre, y compris celle des revues sous-sectorielles du DNP-GCA organisées en 2019 et 2020 avec l'appui du HC3N. De natures organisationnelles, fonctionnelles, opérationnelles ou institutionnelles, toutes les recommandations faites au DNP-GCA prônaient la nécessité de se construire un cadre de référence appelée « stratégie d'intervention du DNP-GCA » lui permettant de mettre en évidence et en cohérence sa vision, ses objectifs, ses résultats et ses activités en lien avec son mandat et sa structure organisationnelle.

### **3.1 *Elaboration du document de stratégie d'intervention du DNP-GCA***

#### **Le Processus :**

Il a été participatif, avec un appui financier de l'Union Européenne sous la forme d'une prestation indépendante réalisée en trois phases de novembre 2020 à juillet 2021.

Un engagement fort des cadres du DNP-GCA et un dialogue avec les PTF utilisé sur la période pour alimenter la stratégie.

Une mise à contribution de nombreux cadres de concertation existants (Groupe de référence, CEC, CRC, Comité Techniques, GTI...) pour élaborer, présenter, approuver le document de la stratégie, son plan d'action et sa feuille de route des réformes à engager.

#### **Une vision :**

« Il s'agira de contribuer à bâtir au cours de la période 2021-2025 une résilience renforcée des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale, en menant de manière complémentaire des actions d'atténuation, de réponse d'urgence et de relèvement pour faire face aux effets des crises, afin de sauver des vies et de sauvegarder les moyens d'existence des ménages d'une part et de mener des actions de réduction des facteurs de vulnérabilité chronique des ménages les plus pauvres d'autre part. Cette combinaison d'actions à court, moyen et long termes, est coordonnée au sein d'une structure disposant d'un programme propre, valorisant l'alignement des interventions des partenaires et contribuant à la mise en œuvre d'une approche Nexus Urgence-Développement ».

### **Un objectif global :**

«Contribuer à l'amélioration de la résilience des populations vulnérables à travers l'anticipation, la prévention, l'atténuation, la gestion et le relèvement précoce de l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle affectant les populations vulnérables».

### **Des objectifs spécifiques (4 piliers)**

1. Assurer la coordination et le pilotage des mécanismes de prévention, d'anticipation, d'atténuation et de réponses à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle affectant les populations vulnérables.
2. Assurer la veille, le suivi et l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale ainsi que l'alerte à la survenance des crises alimentaires, pastorales et nutritionnelles
3. Apporter des mesures d'atténuation, de réponse et de relèvement précoce à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle conjoncturelle (saisonniers ou résultant des crises soudaines).
4. Réduire la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par la mise en place d'un système durable de filets sociaux adaptatifs.

### **Une feuille de route des réformes et évolutions attendues à plusieurs niveaux :**

- Institutionnel et financier avec le renforcement des outils de planification et de gestion financières y compris en terme de mobilisation des ressources ;
- Organisationnel et de la gestion unifiée avec le renforcement des mécanismes de coordination internes et externes, la mise à jour et l'opérationnalisation du manuel de S&E pour un système fédérateur, de planification et de rapportage des informations techniques et financières ainsi que le transfert progressif de certaines responsabilités aux structures déconcentrées et décentralisées ;
- Partenariats stratégiques et techniques avec la révision de l'Accord-Cadre et de ses dispositions et élargissement des partenaires signataires, la formalisation et le renforcement des relations stratégiques avec les ministères techniques (MAH/GC, MSP/DN, Agriculture, Elevage...) et le renforcement du leadership national au sein du Cluster Sécurité Alimentaire ;
- Opérationnel et technique avec l'actualisation du cadrage et du format du Plan de Soutien unifié avec l'intégration de toutes les réponses annuelles et pour une budgétisation plus lisible, l'opérationnalisation du RSU et la fonctionnalité des outils nécessaires à la CFS pour assurer pleinement son mandat, l'articulation entre les actions de la CCA et de la CFS et le cadrage technique opérations en lien avec les Ministères sectoriels/autres acteurs.

Au-delà de la mise en œuvre des activités inscrites dans la feuille de route, une appropriation large de cette stratégie que ce soit en interne au DNP-GCA, auprès de l'autorité de tutelle ou encore des partenaires est nécessaire pour :

- Assurer la pérennité et l'efficacité de l'action du DNP-GCA au service des priorités du Gouvernement ;
- Renforcer les synergies et interactions entre les différentes cellules du DNP-GCA (CC/SAP, CCA, CFS) sous la coordination du Secrétariat Permanent y compris en terme de cohérence et de complémentarité des interventions ;
- Faciliter le leadership du DNP-GCA et l'alignement de l'ensemble des intervenants du sous-secteur qui concourent tous à un objectif global de réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorales dans des normes techniques et pratiques reconnues et précisées dans le Plan de soutien ;
- Mettre en évidence la contribution du DNP-GCA à la politique sectorielle plus globale de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et Agriculture Durable (Initiative 3N à travers son Axe 3) et la complémentarité avec les autres Ministères et institutions du secteur ;
- Affirmer l'engagement du DNP-GCA dans une approche Nexus alliant la recherche d'effets à court, moyen et long termes, avec une attention particulière sur les zones « fragiles » à risques sécuritaires,
- S'inscrire pleinement dans la Réforme des Finances Publiques, avec une stratégie sous-sectorielle qui encadre l'action d'une administration publique dotée d'un PAP et d'allocations budgétaires lui permettant d'assurer son mandat.

### **3.2 Analyse des Outils et Lignes Directrices des modalités d'intervention**

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Niger dépend de la capacité pour le DNP-GCA lui-même ainsi que pour l'ensemble des intervenants agissant en faveur des populations vulnérables de relever des défis qui se multiplient avec l'extension des zones en insécurité et les enjeux structurels liés à la croissance démographique, l'exode rural débouchant sur des migrations à risque et une urbanisation désordonnée ou encore les changements climatiques. En 2020, la pandémie de la COVID19 nous a montré que d'autres crises pouvaient à tout moment impacter les populations du pays et que les acteurs devaient pouvoir anticiper et répondre à une superposition de chocs dans un intervalle de temps très court.

Surmonter et dépasser ces défis appelle à une meilleure coordination et complémentarité des intervenants dans le champ d'action du Dispositif impliqué dans la gestion des crises jusqu'au déploiement des filets sociaux.

Les résultats de l'évaluation indépendante des effets de 5 opérations mises en œuvre en 2018 par le DNP-GCA diffusés lors d'un atelier de restitution et d'une réunion de CRC élargi en juillet 2019 ont montré la nécessité d'amélioration de modalités opérationnelles ainsi que le besoin de clarification des objectifs des opérations consignées dans le Plan de Soutien.

L'équipe en charge de réaliser la revue des outils a concentré ses travaux sur 6 des principales opérations de réponse inscrites dans le Plan de Soutien à savoir :

- L'opération de Distribution Gratuite Ciblée de Céréales et de Cash (DGC) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC) ;
- L'opération de Vente à Prix Modéré d'Aliment Bétail (VPMAB) ;
- L'opération de Récupération des Terres (CFW) ;
- L'opération d'Achats Locaux auprès des Petits Producteurs pour la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) ;
- L'opération de Distribution Gratuite de Semences Pluviales de qualité.

Ce travail conduit sous le leadership du DNP-GCA avec une forte implication des acteurs étatiques et des partenaires techniques et financiers avait pour objectif de réaliser un bilan de 6 opérations clés du Plan de Soutien avec un accent particulier mis sur :

- l'adéquation des objectifs et des modalités de mise en œuvre de ces opérations avec les orientations gouvernementales et les politiques sectorielles;
- l'adaptation aux facteurs de risques (évolutions du contexte) et aux évolutions des modalités de financement et institutionnelles;
- le recensement des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées par les acteurs depuis la préparation jusqu'à l'exécution de ces opérations;
- les forces et faiblesses dans la coordination des acteurs (harmonisation des normes, complémentarité thématique, spatiale et temporelle des intervenants, programmation et suivi des interventions).

Il s'agissait enfin de clarifier les objectifs de ces 6 opérations et de préciser les orientations générales de lignes directrices de chacune d'entre elles.

Les résultats de ce chantier sont disponibles auprès du DNP-GCA.

Des travaux de synthèse et de restitution seront à nouveau entrepris cette année pour valoriser et diffuser le contenu de la revue au sein de la communauté des acteurs qui interviennent dans la sécurité alimentaire du Niger.

La gestion des crises alimentaires à évolution lente liée à une insécurité alimentaire atteignant un pic en période de soudure est donc décrit dans des lignes directrices sur les DGC saisonnières. Cependant, des recommandations ont été faites pour investiguer davantage et spécifier de nouvelles orientations des opérations de DGC en situation d'urgence (zones de conflits, intervention hors soudure etc.).

C'est donc en 2020 qu'une réflexion a été conduite pour préciser et proposer des lignes directrices centrées sur les Distributions Gratuites Ciblées mobilisées en situation d'Urgence (DGC/U) afin de répondre à un choc soudain.

L'élaboration des lignes directrices des DGC/U validées en 2021 est spécifiquement prévue pour aider la CCA à concevoir ses prochaines Notes de cadrage en réponse aux crises à évolution rapide voire immédiates.

La même réflexion a été conduite pour les interventions de Cash et de Food for work en situation d'urgence. En effet, si les opérations de CFW visant la Récupération Durable des Terres (CFW – RDT) ont été réorientées vers des objectifs de contribution à la réduction de la vulnérabilité chronique plutôt que conjoncturelle, certaines opérations de CFW visent quant à elles prioritairement l'atténuation précoce des effets de la conjoncture sur la sécurité alimentaire des populations vulnérables (CFW – Court Terme /Atténuation).

Ce type d'opération se concentre sur l'objectif d'amélioration de l'accès à l'alimentation pour les ménages vulnérables et affectés par la conjoncture en période de pré-soudure.

Ces deux dernières lignes directrices sont disponibles auprès de la CCA. Des efforts seront à nouveau fournis pour la diffusion et la prise en compte de ces nouvelles notes.

### **3.3 Nexus Urgence Développement**

Le Plan de Soutien, et l'action du DNP-GCA, s'inscrivent dans les orientations de l'approche Nexus-Urgence-Développement-Paix préconisée par le Gouvernement.

Afin de promouvoir des synergies entre les actions à court, moyen et long termes dans le domaine de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (et plus largement en lien avec les différents types de vulnérabilités auxquelles les populations nigériennes sont confrontées), des instances de concertation et d'orientations stratégiques ont été mises en place rassemblant les acteurs étatiques et non-étatiques de l'action humanitaire, de l'aide au développement, et du soutien à la sécurité/stabilisation, notamment le Comité Technique Tripartite pour le Nexus Urgence Développement (CTTNUD), dont le DNP-GCA est membre.

### **Encadré : Orientations pour une approche Nexus HDP Niger, préconisations du CTTNUD**

Selon le CTTNUD, l'opérationnalisation d'une approche Nexus UDP doit permettre davantage d'efficacité et d'impact pour le bien-être durable des populations grâce à des interventions :

- coordonnées et complémentaires ;
- répondant aux besoins immédiats, à moyen et long terme ;
- adaptées aux défis propres à chaque territoire.

Les apports d'une approche Nexus UDP doivent ainsi permettre d'influencer et améliorer les différentes interventions et les pratiques des différents acteurs.

Pour les acteurs et interventions humanitaires : il s'agit : i) d'intégrer l'analyse des facteurs de vulnérabilité et des causes profondes des crises et conflits ; ii) de s'inscrire dans les mécanismes de concertation et de coordination avec les autres parties prenantes ; iii) de veiller à maximiser les effets bénéfiques durables et éviter les effets indésirables sur les dynamiques endogènes vertueuses et également sur les moyens d'existence et l'environnement ; iv) de respecter le rôle et le leadership des acteurs locaux, contribuer à renforcer les capacités locales à anticiper et répondre aux urgences.

Pour les acteurs et stratégies de développement, il s'agit : i) d'assurer l'intégration d'analyses des facteurs de risques de catastrophes et de conflits, et des vulnérabilités afin d'agir sur leurs causes profondes ; ii) de prévoir l'occurrence possible de chocs et de crises afin de maintenir une certaine flexibilité et capacité d'adaptation y compris pour agir dans la continuité des réponses humanitaires après la phase d'urgence ; iii) de renforcer durablement les capacités des acteurs nationaux et locaux à faire face aux chocs et fragilités à travers des approches systémiques de transferts de compétences et de ressources.

Pour les acteurs et interventions de paix/stabilité, il s'agit : i) de soutenir et renforcer les dynamiques communautaires de paix et de cohésion sociale ; ii) de se fonder sur une analyse de la sensibilité aux conflits pour s'assurer de ne pas nuire aux communautés ; iii) de soutenir l'accès à la justice et aux services contribuant à la paix, la stabilité, la cohésion et la citoyenneté dans les zones fragiles ; iv) d'intégrer la prise en compte des principes et du droit humanitaire ; v) de s'adapter et s'ajuster à la volatilité du contexte.

Les enjeux clés identifiés de l'approche Nexus sont :

- Des mécanismes de coordination (à tous les niveaux) fonctionnels intégrant les réponses aux besoins à court, moyen et long termes et des modalités de financement flexibles et réactifs ;
- Des capacités renforcées des collectivités territoriales et acteurs locaux dans les domaines de planification, maîtrise d'ouvrage, suivi ;
- Des modes de gouvernance qui renforcent la participation, l'inclusion, la cohésion sociale.

Le DNP-GCA contribue à la mise en œuvre opérationnelle du Programme Stratégique 3 de l'Initiative 3N « Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ». A ce titre il a été un précurseur dans la mise en œuvre d'actions et d'approches favorables à un Nexus Urgence-Développement-Paix, à travers :

- l'articulation entre la réponse i) à la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (à travers les mécanismes de filets sociaux pluriannuels accompagnés de mesures d'accompagnement productif et de promotion des bonnes pratiques de réduction de la malnutrition) et ii) à la vulnérabilité conjoncturelle résultant de chocs (à travers l'assistance d'urgence en nature ou en espèces).

Cette articulation doit être facilitée au niveau opérationnel par la mise en œuvre effective d'un **Registre Social Unifié** permettant d'assurer la traçabilité des mesures de soutien reçues au niveau ménage, puis par l'intégration des mécanismes de filets sociaux dans le champ plus large de la Protection Sociale.

- la prise en compte concomitante des mesures de prévention de la malnutrition aiguë (distributions de farines fortifiées) et des actions de dépistage et de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée (grâce au soutien et aux capacités de prise en charge des Cases de Santé Intégrée CSI) ;
- la complémentarité entre les actions d'atténuation avant soudure, d'assistance alimentaire et de soutien aux moyens d'existence pour faciliter le relèvement ;
- la mise en place d'actions de veille et d'alerte liées aux différents types de chocs progressif (sécheresse) ou soudain (inondations, déplacements de population) ;
- la réactivité pour répondre aux besoins dans les zones fragiles à travers une assistance d'urgence aux personnes déplacées du fait de l'insécurité, ou retournées désireuses de se réinstaller dans leur zone d'origine ;
- la collaboration avec les Ministères sectoriels pour assurer les synergies entre les plans de soutien annuels et les stratégies sectorielles (de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, de l'action humanitaire, de la protection civile...);
- la responsabilisation des acteurs déconcentrés et décentralisés et l'animation d'instances de concertations et de coordination à tous les niveaux (départemental, régional et central) concernant la veille, l'alerte, la planification, la mise en œuvre et le suivi de réponses concertées à l'insécurité alimentaire, pastorale et nutritionnelle.

**Ces pratiques et approches sont pleinement intégrées et clairement explicitées dans le cadre de la stratégie du DNP-GCA pour la période 2021-2025 afin de s'assurer que ses actions contribuent à réduire les vulnérabilités et à renforcer la résilience tout en améliorant leur coût-efficacité et leur impact.**

Ainsi tous les acteurs de mise en œuvre du présent Plan de Soutien sont appelés à adopter des pratiques permettant de maximiser les synergies et complémentarités et les effets durables, tout en s’inscrivant pleinement dans les instances de concertation, de coordination et de suivi conjoint à tous les niveaux.

### ***3.4 Réflexion sur l'évolution du coût du Panier de dépenses alimentaires minimum et de la valeur de transfert pour la distribution gratuite de cash pour la sécurité alimentaire***

En 2018, le Comité Elargi de Concertation (CEC) du Dispositif National de Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) avait confié au Multisectoriel Cash Working Group (MSC WG) la tâche de faire une analyse du panier de dépenses minimum (MEB, ou Minimum Expenditure Basket) alimentaire et non alimentaire. L’objectif était d’utiliser le MEB pour informer la révision de la valeur de transfert de 32,500 FCFA par ménage par mois utilisée au Niger depuis 2012 pour l’assistance humanitaire dans le domaine de la sécurité alimentaire. Cette valeur de 32,500 FCFA avait été fixée en 2012 sur la base du prix d’une ration mensuelle de 100kg de mil pour une famille de 7 personnes – c’est-à-dire la ration en vivres distribuée par la Cellule de Crises Alimentaires (CCA) du DNP-GCA.

En 2021, une nouvelle valeur de transfert de référence a été développée grâce à des échanges techniques entre le MSC WG et les différentes cellules du Dispositif. Cette valeur est basée sur une ration journalière de 360 g de céréale, 120 g de légumineuse, 35 g d’huile, et 5 g de sel par personne dans un ménage de 7 personnes ; les prix moyens de ces aliments pendant la période de soudure ont été appliqués à cette ration pour arriver à un montant de 40,000 FCFA par ménage par mois.

Les 40,000 FCFA représentent donc le coût moyen des besoins alimentaires réels des ménages pendant la période de soudure pour couvrir 100% des besoins kilocaloriques (2100 Kcal par personne) journaliers du ménage. Cependant, à l’instar des rations en vivres, les montants en espèces transférés aux ménages par les acteurs peuvent être inférieurs à ce montant, en fonction des ressources limitées disponibles des acteurs conduisant à réduire les rations, ou selon les besoins des groupes ciblés pour lesquels la stratégie pourrait être de ne pas toujours couvrir 100% des besoins kilocaloriques. Une forte coordination de tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire est nécessaire pour assurer une cohérence des distributions en vivres et en espèces, et une bonne compréhension de la part des personnes vulnérables assistées.

Les membres du CEC organisé le 17 janvier 2022 sur ce sujet ont approuvé la démarche et les résultats obtenus tout en rappelant la nécessité de poursuivre ce chantier avec d’une part, la rédaction d’une note de synthèse à partager largement pour information et d’autre part, la sensibilisation des acteurs et des parties prenantes pour une prise en compte effective de l’évolution de la valeur de transfert dès 2023.

### 3.5 Principes Directeurs du Plan de Soutien 2022

Au regard des éléments d'analyse du Plan de Soutien, l'objectif global de ce dernier est de contribuer à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale des populations vulnérables à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de protection de leurs moyens d'existence dans les domaines agricole et pastorale.

Dans ce cadre, il est demandé aux acteurs du domaine, étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, de planifier et de mettre en œuvre, sous le lead du Gouvernement, une panoplie d'activités en réponse aux besoins de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales déterminées et développées dans ce plan.

**Pour ce faire, quelques principes directeurs ont été définis** pour faciliter le déroulement de ce Plan de Soutien sur l'année 2022 afin d'orienter les acteurs et permettre ainsi l'atteinte des objectifs assignés à ce plan.

#### **Ces principes directeurs sont :**

- Une prise en compte, dans le plan de soutien 2022, du Plan d'urgence formulé pour couvrir les besoins les plus urgents des populations vulnérables sur la période du 15 novembre 2021 au 15 mars 2022 en réponse à la situation de crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale relevée par les services techniques et les partenaires dès la fin de la campagne agropastorale en septembre / octobre 2021.
- Une prise en compte de la nouvelle stratégie d'intervention du DNP-GCA, de son plan d'action et de sa feuille de route des réformes institutionnelles à mettre en œuvre pour faciliter les actions de prévention et de gestion des crises alimentaires conjoncturelles et chroniques en collaboration avec l'ensemble des acteurs et intervenants des domaines de l'assistance alimentaire, nutritionnelle et pastorale.
- Une contribution plus soutenue du DNP-GCA dans la mise en œuvre d'actions et d'approches favorables à un Nexus Urgence-Développement-Paix ;
- Une prise en compte progressive des lignes directrices formulées et retenues suite à la révision des outils / modalités d'intervention du DNP-GCA ;
- Une prise en compte plus forte des problématiques d'insécurité alimentaire chronique, de résilience ou encore dans le cadre d'une sortie de crise dans certaines localités ;
- Une imbrication plus forte entre les interventions d'assistance alimentaire et celles liées à la prévention et au traitement de la malnutrition ;

- Un respect d'un calendrier d'intervention adapté (pré-soudure, soudure, post récolte) en fonction des modalités de réponses ;
- Une formulation d'interventions plus innovantes dans les domaines de l'évaluation, du suivi de la situation alimentaire nutritionnelle et pastorale ainsi que dans le domaine de la réponse avec un partage et une valorisation plus systématique des bonnes pratiques et des informations ou expériences déjà disponibles ;
- Une mise en place de mécanismes plus aptes à évaluer les effets et les impacts des opérations mises en œuvre dans le cadre du Plan de Soutien ;
- La mise en place de partenariats institutionnels reconnus, précis, partagés, établis entre les structures nationales et leurs partenaires tant au niveau national que régional, sous régional ou communal;
- Une prise en compte de l'analyse situationnelle en lien avec les priorités et principes de la charte PREGEC.

### **3.6 Description du Plan d'urgence 15 novembre 2021 / 15 mars 2022**

Suite aux résultats alarmants des missions ministérielles et aux préoccupations soulevées par les populations quant à la mauvaise campagne agropastorale de cette année, SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a instruit ses services pour élaborer un Plan d'Urgence couvrant la période du 15 novembre 2021 au 15 mars 2022, en attendant l'élaboration du Plan National de Soutien 2022.

Ce Plan d'urgence a été élaboré sur la base des données des missions ministérielles et de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2021 qui a identifié **2 554 833 personnes** (contre **1 228 778 personnes** en novembre 2020) en insécurité alimentaire sévère nécessitant une assistance alimentaire d'urgence.

L'objectif global du Plan d'urgence est de contribuer sur sa période à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire, nutritionnelle et de protection et restauration de leurs moyens d'existence.

**Les objectifs spécifiques de ce plan d'urgence sont :**

- améliorer l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables ;
- protéger et renforcer les moyens d'existence des ménages vulnérables ;
- faciliter l'accès aux intrants agricoles, vétérinaires et zootechniques des ménages vulnérables.

### Les Résultats attendus sont :

- l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré ;
- les moyens d'existence des populations affectées par la crise alimentaire sont protégés et réhabilités ;
- l'accès aux intrants agricoles, vétérinaires et zootechniques des ménages vulnérables est amélioré.

Le Plan d'urgence s'appuie sur les plans de réponses sectoriels qui couvrent les domaines spécifiques suivants : appui alimentaire aux populations vulnérables, au Programme de cultures irriguées, au programme pastoral, à la restauration des terres, aux cantines scolaires, aux populations sinistrées des inondations et enfin à la prise en charge de la malnutrition.

### Niveau de mise en œuvre du Plan d'Urgence au 01/02/2022

Globalement, à la date du 10 février 2022, en tenant compte de la situation transmise par les ministères sectoriels, les ressources mobilisées pour la mise en œuvre du plan d'urgence sont de **51 411 064 339 FCFA sur une prévision budgétaire de 160 340 179 645 FCFA soit un taux de 32% à date en fonction des données parvenues.**

Pour le DNP-GCA, les stocks de la 1ère phase de distribution gratuite ciblée des vivres aux populations vulnérables sont déjà placés par l'OPVN dans les chefs-lieux des communes. Les opérations de ciblage des ménages et de transport des stocks aux sites de distribution sont en cours. Instructions ont été données aux comités régionaux de prévention et gestion des crises alimentaires de procéder à la distribution des vivres immédiatement après le ciblage des ménages. Pour cette 1ère phase de distribution, environ **51 000 ménages** totalisant **357 000 personnes** seront touchés dans **39 communes prioritaires** des régions de Tillabéry, Diffa, Maradi et Tahoua.

La 2ème phase de distribution sera élargie aux autres communes vulnérables dans toutes les régions du pays au cours du mois de février-mars 2022.

En outre, une phase de la vente de céréales à prix modéré sera déroulée pendant ce mois de février pour toucher **50 000 ménages** dans les communes non concernées par la DGC.

Enfin, sur instruction de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, il a été demandé de mettre en place un comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'urgence. Ce comité regroupera tous les ministères sectoriels concernés et tiendra des réunions régulières pour faire le point de l'état d'avancement des activités, d'identifier les difficultés rencontrées et d'apporter des mesures correctives en conséquence.

Un bilan de la mise en œuvre du Plan d'Urgence sera fait en fin mars 2022, ainsi les actions non réalisées seront reversées selon les objectifs poursuivis au Plan de Soutien 2022 et aux programmes d'activités des ministères sectoriels concernés.

**3.7 Synthèse des caractéristiques principales de l'analyse et de réponse qui sera planifiée en 2022 et des dynamiques en cours**

Points saillants concernant l'analyse de la vulnérabilité en 2022
Une campagne pluviale médiocre avec une grande majorité des départements du pays marqués par des déficits de production agricole et des hausses des prix des céréales anormales sur l'ensemble du territoire
Un important déficit fourrager enregistré dans toutes les régions du pays à l'exception d'Agadez qui dispose d'un léger excédent
Une situation sécuritaire qui continue d'impacter négativement la sécurité alimentaire des populations et leurs moyens d'existence dans les régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi, affectant également la fourniture de services sociaux de base (écoles, Centres de Santé et marchés fermés)
Des déplacements de populations en hausse avec plus de <b>550 000 personnes déplacées</b> forcées (réfugiées et retournées au 31 décembre 2021) résultant principalement de l'activité des groupes armés non étatiques dans les zones frontalières du Nigeria et dans la bande frontalière du Liptako-gourma Mali Burkina Faso
Une situation nutritionnelle marquée par une hausse du taux de MAG au niveau national passant de 12,7% en 2020 à <b>12.5% en 2021</b> (SMART) avec des seuils de l'OMS qui indiquent que quatre régions (Agadez, Maradi, Tahoua et Zinder) sont dans une situation précaire et la région de Diffa dans une situation d'urgence

Dynamiques en cours à prendre en compte dans le Plan de Soutien 2022
Présentation et Prise en compte de la Stratégie d'intervention du DNP-GCA validée en octobre 2021 (Lignes Directrices opérationnelles, coordination, outils de financements, articulation entre vulnérabilité conjoncturelle et chronique, réformes à venir ...)
Focus sur l'articulation entre le Plan d'urgence 2021/2022 actuellement en cours et le plan de soutien ainsi qu'avec le Plan de réponse Humanitaire
Prise en compte des thématiques spécifiques en cours (Nexus Urgence-Développement-paix, nutrition, mécanisme de réponse rapide, Panier des dépenses alimentaires minimum...)
Maintien et renforcement des capacités de suivi et d'intervention des acteurs dans les zones frontalières sous état d'urgence (y compris celles où l'accès humanitaire est fragilisé)
Renforcement des mécanismes de suivi et évaluation du Plan de soutien, en lien avec le Suivi / Evaluation du DNP-GCA
Renforcement des mécanismes de coordination des interventions en lien avec la stratégie d'intervention du DNP-GCA et les différents comités / groupes existants.

#### IV. IDENTIFICATION DES BESOINS ET PLANIFICATION

Une prise en compte des différentes données disponibles (Cadre Harmonisé, Zones vulnérables, SMART) a permis au groupe d'analyse situationnelle, de s'accorder sur le processus de détermination des différentes cibles de ce Plan de Soutien 2022.

Cette méthodologie consensuelle pour la détermination des cibles se base principalement sur les résultats de l'analyse Cadre Harmonisé de novembre 2021 bien qu'une mise à jour de ces cibles pourrait s'avérer nécessaire à l'issue du CH de mars 2022.

**Elle a également permis un alignement des données entre le Plan de Soutien et le Plan d'urgence d'une part, et le processus « HNO/HRP » piloté par le Système des Nations Unies d'autre part.**

Les notes méthodologiques de détermination des cibles Sécurité Alimentaire et Nutritionnelles sont jointes en annexe à ce document.

Au total, et concernant les populations du Niger ce sont :

\* **2 554 833 personnes** en Insécurité Alimentaire (phase courante P3 et + du Cadre Harmonisé de novembre 2021) hors période de soudure y compris les **264 257 personnes déplacées internes** ;

\* **3 637 983 personnes** (phase projetée P3 et + du Cadre Harmonisé de novembre 2021) pendant la période de soudure qui devraient être soutenues par des interventions adaptées mises en œuvre par le Gouvernement et ses partenaires y compris les **264 257 personnes déplacées internes** ;

\* **1 360 783 personnes** 20% du total des populations classées dans les phases supérieures à 3 de l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC - CC/SAP 2019)

Les besoins de **249 945 personnes** réfugiées et **50 000 personnes** retournées sur leurs territoires seront également pris en compte dans ce Plan de Soutien 2022 ainsi qu'une assistance potentielle (contingence) aux chocs probables à **270 000 personnes** victimes des inondations, **120 000 personnes déplacées** victimes suite à un conflit et **72 981 élèves** victimes eux aussi de déplacements internes.

#### **4.1 Catégorisation des populations ciblées par le Plan de Soutien :**

Les populations ciblées par le Plan de Soutien 2022 sont les populations impactées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle et chronique sur l'ensemble du territoire ainsi que des contingences retenues pour faire face à certains chocs (inondations, déplacements...) probables.

Ces catégories de populations vulnérables sont :

##### **✓ Les Populations impactées par l'insécurité alimentaire sévère**

L'analyse consensuelle de la situation avec les outils disponibles a permis de déterminer cette année **2 554 833 personnes** (contre 1 228 778 en 2021) en Insécurité alimentaire sévère (phase courante 3 et + du Cadre Harmonisé de novembre 2021) hors soudure et **3 637 983 personnes** (contre 2 343 837 en 2021 (cible PS révisée)) en Insécurité alimentaire sévère (phase projetée 3 et + du Cadre Harmonisé de novembre 2021) en soudure.

##### **✓ Les Populations impactées par l'insécurité alimentaire modérée**

20% de la catégorie des populations dites « sous pression en phase projetée du CH » est prise en compte pour être bénéficiaire des interventions de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC) avec au total **1 120 000 personnes bénéficiaires** directes de cette modalité d'intervention.

### ✓ *Les Populations impactées par les chocs*

Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) a été évalué par les services techniques au regard de l'évolution de la situation sécuritaire sur les zones d'urgence à **264 257 personnes**.

A ces PDI actuelles pourraient se rajouter en cas d'amélioration de la situation sécuritaire sur certaines zones **50 000 personnes retournées** sur le territoire d'origine et en cas de détérioration de la sécurité sur les zones fragiles une contingence de **120 000 personnes** déplacées internes prises en charge par la CCA de façon coordonnée avec le PAM dans le cadre du Mécanisme de Réponse Rapide des partenaires (RRM).

Les personnes réfugiées présentes sur le territoire au niveau des régions de Tillabéri, Tahoua et Niamey sont estimées à **249 945 personnes** (contre 231 223 en 2021).

### ✓ *Les Populations impactées par les inondations*

Les services du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion de Catastrophes estiment que **270 000 personnes** (soit 38 570 ménages) seront potentiellement touchées par les inondations en 2022 dans toutes les régions du Pays. Ces populations auront besoin d'une assistance alimentaire et non alimentaire d'urgence dès l'apparition du choc.

### ✓ *Les enfants des écoles à cantines situées en zone de crise (pastorale, insécurité civile)*

La mauvaise campagne agropastorale de cette année se caractérise également par des déficits fourragers chroniques et localisés, des zones d'insécurité avec des déplacements de populations qui sont autant de facteurs qui impactent la fréquentation scolaire. Au total, **72 981 élèves** seront soutenus au sein de leurs ménages dans leurs localités d'accueil de mars à juin 2022 dans les zones vulnérables impactées par les crises localisées en collaboration avec le Ministère de l'Education conformément à la « Stratégie de prise en charge alimentaire des écoles affectées par les crises »

### ✓ *Les Populations impactées par la malnutrition*

En réponse à cette situation préoccupante, l'État et ses partenaires ont convenu dans le cadre du Plan d'urgence puis du plan de soutien aux populations vulnérables 2022, la prise en charge nutritionnelle de **491 822 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère, 1 654 087 enfants souffrant de malnutrition Aiguë Modérée et 63 852 femmes enceintes ou Allaitantes souffrant de la malnutrition aiguë modérée**. En plus, **73 773 mères accompagnantes** des enfants hospitalisés pour le traitement de la MAS avec complications recevront une assistance alimentaire et nutritionnelle.

Concernant la prévention de la malnutrition à travers la modalité de « Blanket Feeding », le plan de soutien 2022 indique que **189 115 enfants de 06 à 23 mois des ménages pauvres et très pauvres** sont déclarés dans le besoin d'une assistance d'aliments spécifiques pendant les périodes pré-soudure et de soudure.

### ✓ *Les Populations impactées par l'insécurité alimentaire chronique*

Le DNP-GCA recherche depuis plusieurs années à mieux identifier les populations cibles de ces activités de réduction de la vulnérabilité chronique pour mieux les prendre en compte dans le Plan de Soutien.

L'analyse consensuelle de la sécurité alimentaire chronique au Niger effectuée en 2018 avec l'ensemble des partenaires à l'aide des outils et protocoles du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC-Chronique) est une des principales avancées dans ce domaine. La parution du rapport d'Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger en mars 2019 permet d'avoir une référence dans ce domaine sur laquelle s'est appuyé le groupe d'analyse pour définir une cible potentiellement bénéficiaire des programmes de filets sociaux.

La méthodologie utilisée pour déterminer cette cible est présentée en annexe 2 à ce plan. Elle prend en compte le taux de 20% du total des populations classées dans les phases supérieures à 3 de l'analyse à savoir les populations en Insécurité Alimentaire Chronique Sévère et Modérée (sur une cible totale de 6 803 917 personnes) soit **1 360 783 personnes** (contre 1 000 000 personnes en 2019).

Cette année encore, le groupe d'analyse et de rédaction du Plan de Soutien a retenu :

1. Le rapport d'Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger en mars 2019 (IPC chronique) comme référence pour le calcul de la cible et sa méthodologie,
2. Le report de cette cible pour cette catégorie de population « en insécurité alimentaire chronique » sur une période de 3 ans (2021 / 2023) pour guider et faciliter ainsi les interventions en cours et futures.

#### **4.2 Zones en insécurité alimentaire ciblées par le Plan de soutien 2022**

##### ✓ *Analyse Cadre Harmonisé - novembre 2021*

L'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2021 est le premier exercice de cette nouvelle campagne réalisée par le Dispositif et ses partenaires pour déterminer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger en phase courante (octobre-novembre-décembre 2021) et projetée (juin-juillet-août 2022).

Des réflexions conjointes conduites sous la responsabilité de la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce avec l'ensemble des partenaires du domaine sur l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorales il ressort que l'installation tardive de la saison des pluies et l'arrêt brutal de cette dernière dès le mois de septembre combinées aux facteurs structurels de baisse de la fertilité des sols, aux attaques nuisibles des cultures et à l'insécurité civile ont engendré d'important déficits de production agricole et fourragère dans la majeure partie des départements.

Des faits saillants de cette campagne 2021 / 2022 on retiendra que sur le plan agricole, la production céréalière 2022 est estimée à **3 497 696 tonnes** (contre 5 576 371 tonnes en 2020) soit **une baisse de 37%** par rapport à celle de 2020 et **une baisse de 39%** comparée à la moyenne des cinq (5) dernières années. Sur le plan pastoral, la production fourragère est globalement déficitaire de **15 269 916 Tonnes de Matières Sèches** contre un excédent de **1 138 000 tonnes de matières sèches en 2020**. Il faut noter que seule la région d'Agadez a enregistré un léger excédent de production fourragère par rapport aux besoins.

Le déficit fourrager dans 7 des 8 régions du pays, l'acuité des événements aigus tels que les inondations 2021, sont entre autres des éléments de causalité limitant ainsi la disponibilité et l'accès aux aliments aux ménages pauvres et très pauvres. La tension sécuritaire, dans le Lac Tchad, dans la région de Tillabéri et au Nord de la région de Tahoua et le sud Maradi continue à créer des incertitudes sur le fonctionnement des marchés locaux ou des services sociaux de base et contribue à la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle et des moyens d'existence des populations dans les zones concernées.

La situation nutritionnelle est marquée par une stagnation du taux déjà élevé de MAG au niveau national à 12,5% en 2021 (contre 10,7% en 2019).

La situation des prix sur les marchés est elle aussi extrêmement préoccupante avec des hausses des prix des denrées sur les marchés suivis supérieure à la moyenne saisonnière et à la moyenne quinquennale dans l'ensemble du pays avec pour le mil par exemple, des hausses de plus de 30% par rapport à la moyenne saisonnière enregistrées entre juillet et août 2021 dans presque toutes les régions et un prix moyen national du mil 20% plus élevé que la moyenne quinquennale sur la période de récolte (de novembre à décembre 2021).

Pour la situation courante (octobre-décembre 2021), l'analyse fait ressortir au niveau national que **2 554 833 personnes** (contre 1 228 778 en 2020), n'étaient pas en mesure d'assurer leur sécurité alimentaire.

Ces personnes sont réparties dans pratiquement tous les départements du pays avec une forte concentration dans les départements des régions de Tillabéri et de Tahoua.

Ce sont plus de 2.5 millions de personnes en besoin d'assistance immédiate qui se situent dans les 76 zones (y compris 8 zones urbaines et 14 zones inaccessibles) analysées par le CH de novembre 2021. Ces personnes sont constituées d'hommes et de femmes ayant un déficit alimentaire caractérisé par une consommation alimentaire pauvre et faiblement diversifiée, et, d'enfants de moins de 5 ans marqués par des déséquilibres entre le poids et la taille. Les ménages se trouvant dans cette situation alimentaire préoccupante se caractérisent aussi par l'adoption de stratégies de survie ayant des conséquences négatives sur leur situation alimentaire et leurs moyens d'existence. La situation des ménages se trouvant dans cette insécurité alimentaire est préoccupante.

Ces ménages sont, surtout ceux ayant été affectés par d'importants déficits de productions agropastorales, des chocs comme les inondations et les effets de l'insécurité civile avec des

déplacements forcés, le dysfonctionnement des marchés et les restrictions des mouvements des personnes et leurs biens.

Pour la situation projetée en juin-août 2022, la soudure s'annonce sévère et se manifestera dans la plupart des zones par des difficultés alimentaires et nutritionnelles. Ainsi, si des dispositions idoines ne sont pas prises, **3 637 983 personnes** (contre 2 343 837 en 2021 (cible PS révisée)) pourraient basculer dans une crise alimentaire pendant la période de soudure (juin-août) 2022 voire même avant cette période à partir d'avril (soudure pastorale).

Durant cette période de soudure, la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait persister au niveau sévère ou crise et urgence avec une augmentation du nombre de départements et de la proportion des personnes touchées. A elles seules, les régions de Tillabéri, Tahoua, Zinder, Maradi comptabilisent 80% des populations touchées.

Aussi, si des dispositions idoines ne sont pas prises, ces personnes pourraient vivre une situation de crise alimentaire. Les facteurs qui concourent à cette situation sont surtout une persistance de l'insécurité civile et ses impacts négatifs sur la disponibilité et les prix des produits alimentaires sur les marchés, une insuffisance de la réponse aux effets des inondations 2021, une insuffisance dans la mobilisation des ressources en faveur du Plan de Soutien et du Plan Humanitaire des Nations Unies 2022.

La répartition par région des populations en insécurité alimentaire sévère en période courante (octobre-décembre 2021) et en période projetée (juin-août 2022) est donnée dans le tableau ci-dessus.

Régions	Population totale	Population Ph 3 à 5 Situation courante (oct-nov-déc_2021)	Population Ph 3 à 5 Situation projetée (juin-juil-août_2022)
Agadez	665 377	66 284	114 069
Diffa	810 848	150 611	191 536
Dosso	2 952 036	189 521	283 338
Maradi	5 117 136	278 267	496 168
Niamey	1 400 682	140 068	154 075
Tahoua	4 748 339	567 523	875 391
Tillabéri	3 977 772	912 832	1 165 131
Zinder	5 260 951	273 279	358 275
<b>Total</b>	<b>24 933 140</b>	<b>2 578 384</b>	<b>3 637 983</b>

#### ✓ *Rencontres Techniques du Dispositif – décembre 2021*

Chaque année deux rencontres techniques du Dispositif se tiennent avec l'ensemble des acteurs intervenant dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du pastoralisme avec pour objectifs l'analyse de la vulnérabilité alimentaire des populations du Niger et la détermination des zones et populations vulnérables.

Pour déterminer les zones vulnérables, la CC/SAP coordonne la collecte d'un certain nombre de données sur l'ensemble des départements auprès des services techniques et des administrations. Des fiches d'identification des zones vulnérables sont remplies au début du mois d'octobre sur base des informations collectées par les différents services techniques qui apportent leurs contributions dans leur domaine technique de compétence (agriculture, élevage, environnement, santé). Elles fournissent les données nécessaires au calcul d'une note de vulnérabilité pour chaque zone.

Le classement des zones vulnérables qui en découle sert de base à l'élaboration du plan de soutien. Une actualisation de celles-ci est faite chaque année au mois de mars lors de la réévaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale organisée par le DNP-GCA.

Pour parfaire l'exercice, des ateliers se sont déroulés préalablement au niveau de chaque région et ont permis une évaluation consensuelle de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale par région. Ces résultats ont été capitalisés par la CC/SAP qui, à l'issue de l'analyse au niveau national, a permis de projeter **257 zones vulnérables** dont 118 extrêmement, 105 moyennement et 34 faiblement (contre 160 zones extrêmement et moyennement vulnérables en 2021) pour une population de **2 578 384 personnes** en besoin immédiat d'assistance entre novembre et décembre 2021 et **3 637 983 personnes** pour la période de soudure (Juin, juillet, Août)

Ces zones vulnérables identifiées sont composées de **7 885 villages, campements et tribus** (contre 3 493 en 2021).

De cette dernière analyse, plusieurs défis ont été pris en compte à savoir i) **la situation sécuritaire** dans les régions de Tillabéri, Diffa, Nord-Tahoua et Sud-Maradi ainsi que les zones nord de la région de Tahoua qui impacte négativement les moyens d'existence, ii) **la situation nutritionnelle** avec des taux de malnutrition toujours élevés dans certaines zones du pays, iii) **l'insécurité alimentaire chronique** qui gagnerait à être mieux analysée afin de pouvoir apporter une réponse efficace dans le Plan de Soutien, iv) **les effets de la hausse des prix des vivres sur les marchés et ceux des inondations** sur la quasi majorité des régions du pays et qui nuiront cette année encore aux ménages vulnérables et leurs moyens d'existence.

✓ **Enquête de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations (EVIAM)**

L'enquête de vulnérabilité qui sera réalisée en début d'année 2022 devra bénéficier d'une mobilisation des ressources suffisantes de la part des partenaires techniques et financiers du Dispositif (Fonds Commun des Donateurs ou à travers des conventions de financement spécifiques) ainsi que de la part du Budget National.

Organisée et mise en œuvre à partir de février 2022, elle vise à apprécier la situation de vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire à l'issue de chaque campagne agro-pastorale et permettra d'alimenter et de renforcer l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2022, la précision et la localisation des ménages vulnérables ainsi que le renforcement du plaidoyer pour la mobilisation des ressources dans une année particulièrement difficile.

Une actualisation du Plan de Soutien 2022 pourra être réalisée si l'évolution du contexte et celle de la situation alimentaire des ménages étaient démontrées par l'enquête ainsi que par l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2022.

#### **4.3 Estimation du nombre des Populations ciblées par le Plan de Soutien 2022**

La méthodologie du groupe d'analyse (DNP-GCA, Ministères Techniques, Agences des UN, Projets, OSC) pour la détermination de la cible du Plan de Soutien 2022 est basée par ordre sur l'utilisation de toutes les données récentes disponibles à savoir :

- Les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2021 pour prendre en compte d'une part, les caractéristiques de chaque département du pays selon la classification du CH et d'autre part, les caractéristiques et le nombre des populations de ces départements toujours selon la classification du CH (cf. les 5 phases classification CH en annexe).
- Les résultats des ateliers régionaux et des journées techniques d'évaluation de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale organisés par le DNP-GCA en novembre 2021 et qui ont mis en avant les zones extrêmement et moyennement vulnérables du pays avec pour objectif la priorisation des zones d'intervention.

**Concernant la méthodologie retenue par le groupe d'analyse pour la détermination de la cible du Plan de Soutien 2022, elle se base comme en 2021 sur :**

- Des données du CH de novembre 2021 en situation courante (pour la cible hors soudure correspondant à celle du Plan d'urgence) et projetée (pour la cible soudure du Plan de soutien) (CC/SAP - novembre 2021)
- Des données de l'analyse IPC Chronique (CC/SAP - mars 2019)
- Les données de l'analyse intégrée de contexte (AIC) de 2020
- Des zones vulnérables identifiées par les Comités Régionaux et lors des journées techniques du DNP-GCA à Dosso (CC/SAP - décembre 2021)
- Des taux de prévalence de la malnutrition (DN - SMART 2021)
- Des données des Ministères techniques (MAHGC, MAG, MEL, MESUDD, etc.)
- Des contingences (Déplacements, inondations...) et la poursuite des appuis auprès de certaines populations impactées en 2021.

Enfin, les conclusions des travaux du groupe ont été présentées et amendées lors d'une réunion technique tenue au Dispositif le 11 janvier 2022 à Niamey puis au Comité Elargi de Concertation (CEC) le 26 janvier 2022.

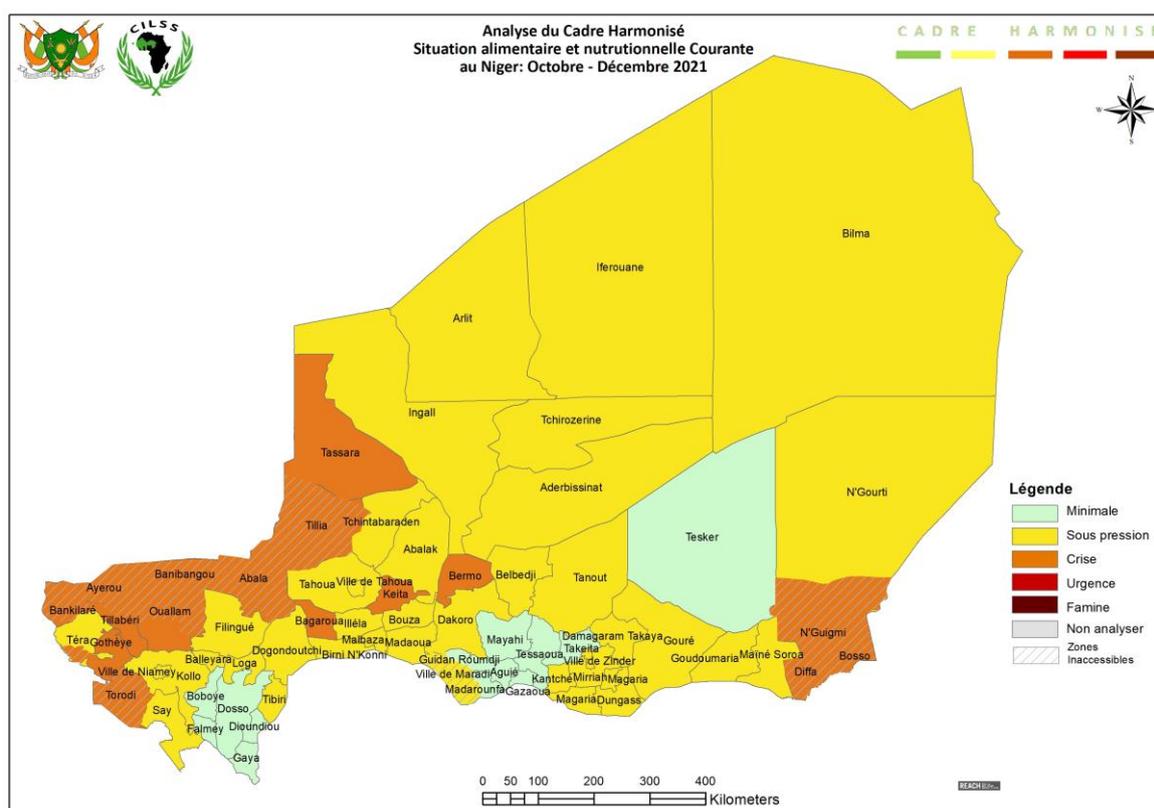
Les résultats du groupe d'analyse situationnelle obtenus après une prise en compte et le croisement de toutes les informations disponibles sont les suivants :

- **2 578 384 personnes** en insécurité alimentaire et vulnérables hors période de soudure (y compris les populations déplacées internes) correspondant également à la cible du plan d'urgence sur la période du 15 novembre au 15 mars 2022 (résultats de l'analyse Cadre Harmonisé novembre 2021 - situation courante) ;
- **3 637 983 personnes** en insécurité alimentaire et vulnérables pendant la période de soudure (y compris les populations déplacées internes) (résultats de l'analyse Cadre Harmonisé novembre 2021- situation projetée) ;
- **1 360 783 personnes** chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle potentiellement bénéficiaires des interventions de filets sociaux pluriannuels incluant les programmes « résilience » (résultats de l'analyse IPC chronique de mars 2019 / 20% des populations en insécurité alimentaire chronique phase 2 sous pression) ;
- **1 120 000 personnes** ciblées dans les catégories de populations « sous pression en phase projetée du CH » correspondant à 20% de la population totale de cette catégorie potentiellement bénéficiaire des interventions de Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC) ;
- **249 945 personnes réfugiées** des régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri (contre **231 223** en 2021) ;
- **264 257 personnes déjà déplacées internes** par l'insécurité dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri (contre 338 858 en 2021, 254 000 en 2020 et 156 130 en 2019) ;
- **120 000 personnes qui deviendront possiblement déplacées internes en 2022** (contingence) par l'insécurité dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri,
- **50 000 personnes qui seront retournées en 2022** dans leurs territoires dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri (contre 34 324 en 2021);
- **270 000 personnes** possiblement victimes des inondations (contingence) (contre 250 000 en 2021) ;
- **72 981 élèves** de classe primaire et secondaire sur les zones localisées en situation de crise pastorale et d'urgence ;

- **2 393 810 personnes** retenues dans le cadre des programmes nutritionnels de prises en charge et de prévention dont :
  - **491 822 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère,**
  - **1 654 087 enfants souffrant de malnutrition Aigüe Modérée et 63 852 femmes enceintes ou Allaitantes souffrant de la malnutrition aiguë modérée,**
  - **73 773 mères accompagnantes** des enfants hospitalisés pour le traitement de la MAS avec complications,
  - **189 115 enfants de 06 à 23 mois des ménages pauvres et très pauvres** et femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires de programmes de préventions pendant les périodes pré-soudure et de soudure.

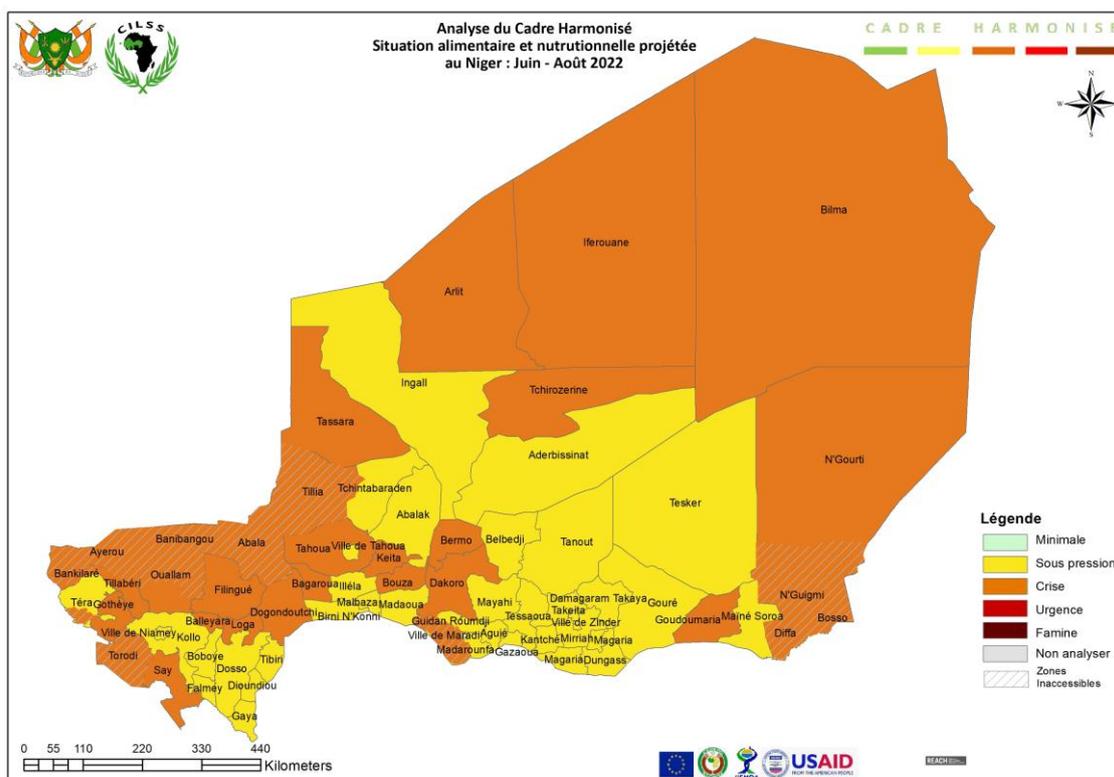
#### 4.4 Cartographie de la situation alimentaire courante & projetée - CH nov. 2021

- **Situation Courante**



- Populations en situation difficile d'octobre à décembre 2021 (phase 3 à 5 du CH)
- **2 578 384 personnes** identifiées en insécurité alimentaire sévère (phase 3 crise et +)
- **76 zones analysées** (y compris 8 zones urbaines et 14 zones inaccessibles)
- Concentration des ménages dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa

- **Situation Projetée**



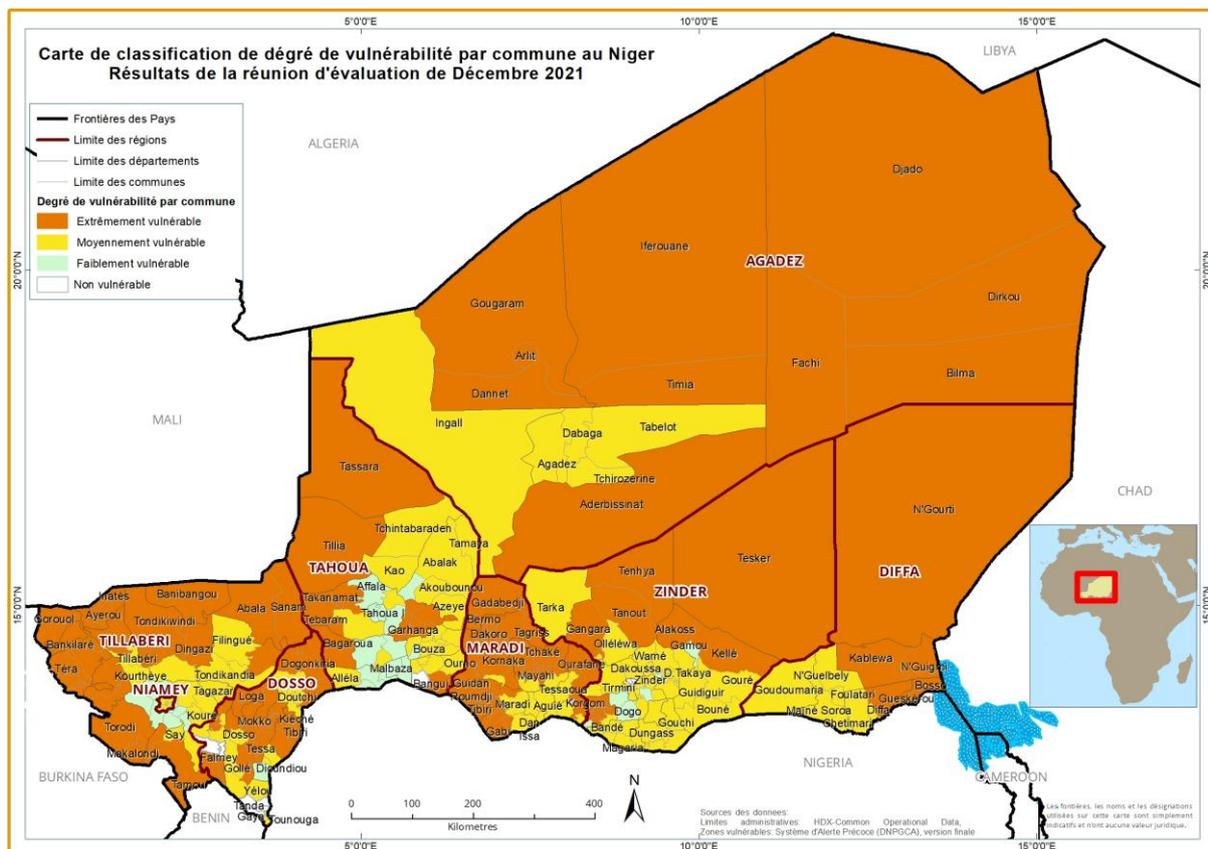
- Populations en situation d'insécurité alimentaire sévère de juin à août 2022 (phase 3 à 5 du CH)
- **3 637 983 personnes** sont identifiées en insécurité alimentaire sévère (crise et +)
- **76 zones analysées** (y compris 8 zones urbaines et 14 zones inaccessibles)
- Concentration des ménages dans la majeure partie des départements du pays

## 4.5 Cartographie des Zones vulnérables en 2022

Les ateliers régionaux tenus fin décembre 2021 suivis des rencontres techniques nationales du DNP-GCA, ont identifié 257 zones vulnérables dont 118 extrêmement, 105 moyennement et 34 faiblement (contre 160 zones extrêmement et moyennement vulnérables en 2021) pour une population de 2 578 384 personnes en besoin immédiat d'assistance entre novembre et décembre 2021 et 3 637 983 personnes pour la période de soudure (Juin, juillet, Août)

Ces zones vulnérables identifiées sont composées de 7 885 villages, campements et tribus (contre 3 493 en 2021).

- **Carte des zones vulnérables décembre 2021**



- Total Zones extrêmement vulnérables Niger : 118
- Total Zones moyennement vulnérables Niger : 105
- Total Zones faiblement vulnérables Niger : 34

La liste des zones vulnérables est présentée en annexe 4 du présent document.

#### 4.6 Cible du Plan de Soutien 2022

Les cibles du Plan de Soutien 2022 sont précisées par modalité d'intervention avec les différentes catégories de populations qui peuvent en être bénéficiaires.

Les tableaux ci-dessous précisent les caractéristiques des cibles et les modalités de réponse les plus utilisées par le Dispositif et ses partenaires au Niger.

#### ✓ Populations cibles du Plan de Soutien 2022 et période

I. Cible Retenue Plan de soutien 2022 / Assistance Alimentaire						
Cible du Plan de soutien 2022	Cible Totale	Ménages	Observations			
Population totale en insécurité alimentaire d'urgence (phase 3 et + du CH situation courante)	2 554 833	364 976	y compris PDI			
Population totale en insécurité alimentaire d'urgence (phase 3 et + du CH situation projetée)	3 637 983	519 712	y compris PDI			
Population en insécurité alimentaire "Sous Pression" (population phase courante 2 du CH de nov 2021)	5 378 838	768 405				
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse pilote IPC Chronique / 20% populations phase 3 et + Rapport IAC mars 2019)	1 360 783	194 398				
II. Cible Assistance Alimentaire par modalités d'intervention et par période						
	Resultat PS	Modalités d'Intervention	Période	Cible Totale	Ménages	Observations
Population en insécurité alimentaire (phase courante 3 et + du CH hors soudure et soudure) / + populations déplacées internes	R1	DGC Cash et DGC Vivres (3 mois d'intervention)	Hors Soudure	2 447 019	349 574	Phase 3 et + courante
	R1	DGC Cash et DGC Vivres (3 mois d'intervention)	Soudure	3 320 169	474 310	Phase 3 et + projetée
	R1	DGC Cash	Février - décembre	107 814	15 402	PFS réactif aux chocs
	R1	DGC Cash	Mars - Aout	210 000	30 000	PAM réactif aux chocs
Populations déplacées internes (Phase 3 et + du CH)	R3	DGC Cash et DGC Vivres (4 mois d'intervention)	Septembre decembre	264 257	37 751	Phase 3 et + CH
Population en insécurité alimentaire "Sous Pression" (20% population phase courante 2 du CH de nov 2021 / Plan d'urgence)	R1	VPMC	2 022	1 120 000	160 000	Cibles VPMC
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse pilote IPC Chronique / 20% populations phase 3 et + Rapport IAC mars 2019)	R4	Transferts monétaires pluriannuels + Appuis productifs (CFW) / 12 mois	2 022	1 360 783	194 398	Cibles interventions CFS, PFS, UNICEF et PAM / Programmes résilience
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2021 devant être soutenus à nouveau en 2022	R4	Transferts monétaires spécifiques en réponse au COVID	9 mois	210 000	30 000	Cibles intervention PFS 2022
Populations réfugiées des régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Agadez et Niamey	R3		12 mois	249 945	35 706	Source HCR Gouvernement
Personnes déplacées internes, zone d'urgence de Diffa, Tahoua, Tillabéri, Maradi	R3		12 mois	264 257	37 751	Source MAHGC
Contingence Personnes déplacées internes	R3		12 mois	120 000	17 143	Contingence / MAHGC / MRR / CCA
Personnes retournées dans leurs terroirs	R3		12 mois	50 000	7 143	Source CNE
Victimes d'inondations	R3		1 mois	270 000	38 571	Source MAHGC
Elèves déplacés	R3		3 mois	72 981	10 426	Source MEN

II. Cible Retenue Plan de soutien 2022 / Assistance Nutritionnelle						
Caractéristiques Cibles	Resultat PS	Modalités d'Intervention	Période	Cible Total	Ménages	Observations
Enfants de 06 à 59 mois victimes de la malnutrition aigüe Sévère (MAS)	R2		12 mois	491 822		Source DN
Enfants de 06 à 23 mois victimes de la malnutrition aigüe Modérée (MAM)	R2		12 mois	885 738		Source DN
Femmes Enceintes et Allaitantes victimes de la malnutrition aigüe Modérée (MAM)	R2		12 mois	63 852		Source DN
Mères accompagnantes dans les CRENI	R2		12 mois	73 773		Source DN
Enfants de 6 à 23 mois bénéficiaires prévention de la malnutrition (BF)	R2		3 mois	189 115		Source DN

✓ **Modalités d'intervention**

MODALITES D'INTERVENTIONS ET VOLUME A MOBILISER 2022				
Caractéristique Cible	Cible Total	Ménage	Quantité (T)	Observations
<b>I. CFW et FFW Insécurité alimentaire Conjoncturel</b>				
Cible = 50 % des population en Insécurité alimentaire sévère (phase courante 3 à + du CH <b>Hors Soudure</b> soit 50% de <b>2 554 833 personnes = 1 277 416 personnes (25%food - 75% cash)</b> )	319 354	45 622	13 687	FFW / 100 kg par ménage et par mois / 3 mois (mars à mai)
	958 062	136 866		CFW / 32500 Fcfa * 3 mois/ménage
<b>II. DGC Vivres ou Argent Insécurité alimentaire Conjoncturel</b>				
Cible DGC food et Cash = 50 % des populations en Insécurité alimentaire / zones d'urgence (phase courante 3 à + du CH soit 50% de <b>2 554 833 = 1 277 416 - Réponse chocs pour la modalité cash PFS et PAM) Hors soudure (25% food - 75% cash)</b> )	319 354	45 622	13 687	100 kg par ménage et par mois pendant 3 mois (mars à mai)
	640 248	91 464		Cash inconditionnel de 32500 Fcfa * 3 mois/ménage / mars avril mai
Cible DGC Food = 50% des population en insécurité alimentaires phase 3 à + projetée CH <b>Soudure</b> soit 50% de 3 637 983 personnes soit <b>1 818 992 personnes</b>	1 818 992	259 856	77 957	100 kg par ménage et par mois pendant 3 mois (juin à aout)
Cible DGC Cash = 50% des population en insécurité alimentaires phase 3 à + projetée CH <b>Soudure</b> soit 50% de 3 637 983 personnes hor cibles PFS et PAM	1 501 178	214 454		32500 Fcfa * 3 mois/ménage
Cibles en insécurité alimentaire sévère conjoncturelle(phase 3 et + du CH) hors soudure et soudure pour <b>Réponse au choc sécheresse pour 107 814 personnes</b>	107 814	15 402		15 000 Fcfa par mois et par ménage * 11 mois / PFS
Cibles en insécurité alimentaire sévère conjoncturelle(phase 3 et + du CH) hors soudure et soudure pour <b>Réponse au choc sécheresse pour 210 000 personnes</b>	210 000	30 000		15 000 Fcfa par mois et par ménage * 6 mois / PAM

Cible Populations réfugiées des régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Agadez	249 945	35 706	42 848	100 kg /ménage et / mois / 12 mois
Contingence Personnes déplacées internes, zone d'urgence	120 000	17 143	20 571	100 kg /ménage / mois sur 12 mois / MRR
Personnes retournées dans leurs terroirs en 2022	50 000	7 143	2 143	100 kg /ménage / mois sur 3 mois, + kit nut + kits NFI RRM
Contingence Victimes inondations	270 000	38 571	3 857	Vivres 1 mois
Elèves cantines scolaires zones extrêmement vulnérables	72 981		4 379	15 kg par élève et par mois / 4 mois
<b>III. Transferts Monétaires Pluriannuels Insécurité Alimentaire Chronique / Résilience</b>				
Population vulnérables à l'insécurité alimentaire Chronique (Analyse IPC Chronique) 20% phase 3 et + (IAC sévères + modérés (1 360 783 personnes soit 194 398 ménages)	280 000	40 000		Distribution de cash PFS/UNICEF/PAM 15 000 FCFA / mois par ménage pendant 9 mois
	1 080 786	154 398		Distribution de cash autres partenaires 32 500 FCFA / mois par ménage pendant 12 mois
	700 000	100 000		Cash for work pluriannuel
	175 000	25 000		Transferts Accompagnement productif (UNICEF, PAM, PFS...)
<b>IV. Transferts Monétaires Annuels (poursuite Reponse _ COVID)</b>				
Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire impactées par covid en 2020 devant être soutenus à nouveau en 2021	210 000	30 000	4 050 000 000	Distribution de cash CFS, UNICEF et PAM 15 000 FCFA / mois par ménage sur 9 mois
<b>V. Vente à Prix Modéré de Céréales (VPMC)</b>				
Population en insécurité alimentaire "Sous Pression" (20% population phase projete 2 du CH de novembre 20)	1 120 000	160 000	80 000	VPMC / OPVN 100 kg/ménage/mois répartis sur 8 mois
<b>VI. Kits NFY</b>				
Assistance NFY à 50% des Victimes d'Inondations	135 000	19 286	19 286	239 000 fcfa par kit et par ménage + mise en oeuvre
Assistance NFY à 30% des ménages réfugiés	74 984	10 712	10 712	239 000 fcfa par kit et par ménage + mise en oeuvre
Assistance NFY à 30% des ménages déplacés	36 000	5 143	5 143	239 000 fcfa par kit et par ménage bénéficiaire
<b>VII. Vente à prix modéré d'aliment bétail (VPMAB)</b>				
Stock de securité aliment betail (20% des femelles gestantes)	2 935 578	443 776	90 000	250 000 Fcfa / tonne
<b>VII. DGC Semences pluviales</b>				
Semences pluviales sur les zones déficitaires en production (10 kg de cereale)	5 111 400	730 200	10 953	714 680 Fcfa / tonne sur la base du tonnage disponible
<b>VIII. DGC Semences maraichères</b>				
Semences pluviales sur les zones déficitaires en production (10 kg de cereale)	175 000	25 000	25 000	20 000 Fcfa / kit

## V. DESCRIPTION DU PLAN DE SOUTIEN 2022

Le Plan de Soutien est élaboré par le Gouvernement du Niger sous le lead de la CCA avec la participation technique des différentes cellules du Dispositif et de ses partenaires.

Il détermine les besoins de réponse des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire conjoncturelle et chronique après une analyse conjointe de la situation alimentaire, pastorale et nutritionnelle, courante et projetée. Son contenu est intégré au plan humanitaire global du Niger qui présente les besoins et la planification de la réponse dans l'ensemble des secteurs.

Il évalue aussi le nombre estimé de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire et facilite d'une part la planification conjointe des interventions prévues par l'Etat et par ses partenaires et d'autre part le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Il couvre la période de **janvier à décembre 2022** et pourra être **actualisé** en fonction de l'évolution de la situation.

### 5.1 Objectifs et résultats

L'objectif global du Plan de Soutien est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence.

#### 5.1.1 Les objectifs spécifiques de ce Plan de Soutien sont :

- OS1. Améliorer l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables ;
- OS2. Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liée à la malnutrition ;
- OS3. Protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables.

#### 5.1.2 Les Résultats attendus sont :

- R1. L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré;
- R2. La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées ;
- R3. Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités ;
- R4. Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues ;
- R5. Les instruments de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et crises alimentaires sont performants :

R6. Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national.

## **5.2 Activités prioritaire retenues**

Les principales actions de prévention (pré soudure), d'urgences (soudure) et de réhabilitation (post-soudure) et de réduction de la vulnérabilité chronique programmées dans ce Plan de Soutien correspondent aux modalités d'intervention suivantes :

- Opérations de Cash et / ou Food For Work ou Food For Asset ;
- Distribution Gratuite Ciblée de vivres ou Transferts monétaires (espèces, coupons, etc.) inconditionnels ;
- Appui aux ménages chroniquement vulnérables (très pauvres) à travers des filets sociaux pluriannuels et des mesures d'accompagnement ;
- Vente à Prix Modérée de produits alimentaires ;
- Alimentation scolaire d'urgence ;
- Prévention nutritionnelle auprès des enfants de 6 – 23 mois, des femmes enceintes et allaitantes ayant un enfant de moins de 6 mois (Blanket Feeding) ;
- Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de moins de 5 ans, des femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë ;
- Appuis aux producteurs de cultures pluviales en semences améliorées et en intrants phytosanitaires ;
- Appuis aux producteurs de cultures maraichères impactés par un choc (inondation...) en semences améliorées ;
- Appuis à la disponibilité alimentaire du cheptel ;
- Appuis aux populations victimes de catastrophes naturelles (inondations, etc. ;
- Appuis aux populations victimes de chocs soudains entraînant des déplacements forcés de personnes vulnérables (réfugiés, retournés, déplacés internes) ;
- Reconstitution de réserves en vivres (stocks nationaux) ;
- Lutte préventive contre le Criquet pèlerin ;
- Renforcement des systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale ;
- Renforcement des capacités de Coordination nationale des activités, vulgarisation et suivi de la mise en œuvre du Plan de Soutien, Communication et plaidoyer.

Avec cette planification par modalité d'intervention, certains ménages pourront être bénéficiaires de plusieurs appuis. Dans ce cadre, la coordination des interventions et le partage d'information entre les acteurs seront soutenus par le Dispositif lors des différents exercices de planification et de coordination prévus. Le Cluster Sécurité Alimentaire (CSA) et le Groupe Technique Nutrition (GTN) apporteront leur appui pour la réussite de cette coordination opérationnelle.

## VI. LES ACTIVITES PRIORITAIRES

### 6.1 *Résultat 1 : L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré*

#### **A1. Organiser des opérations de Food For Work / Food For Asset**

**Objectifs :** Lutter contre la vulnérabilité alimentaire, fixer les populations susceptibles de partir en exode et protéger les moyens d'existence y compris pour les personnes dans les zones touchées par l'insécurité.

**Description :** Dans les localités où les marchés ne permettent pas le recours au cash (faibles approvisionnements, hausse des prix...) certains acteurs comme le PAM mène des activités de distributions de vivres pour la création d'actifs productifs dans le cadre du programme de résilience mais aussi comme activités de transition post-urgence dans le cadre de l'approche nexus.

L'opération se matérialise à travers la réalisation de travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO). En contrepartie, le participant est rémunéré sous la forme d'une réponse en vivres par un équivalent alimentaire (céréales, légumineuses, huile et sel) évalué à **32 500 FCFA** par ménage de 7 personnes pour 25 jours de travaux.

La ration journalière par personne et par jour est définie pour couvrir les besoins énergétiques journaliers de 2 100 Kcal par personne est de 360 g de céréale, 120 g de légumineuse, 35 g d'huile et 5 g de sel ; ainsi un ménage de 7 personnes travaillant 25 jours par mois recevra 63 kg de céréale, 21 kg de légumineuse, 6,125 kg d'huile, et 0,875 kg de sel.

Un basculement de la modalité food au cash (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction principalement des analyses de marché faites par les acteurs et aussi de la situation sécuritaire.

**Cible :** **319 354 personnes soit 45 622 ménages** des populations en Insécurité alimentaire « phase 3 et + » de la période courante du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne en moyenne une seule personne par ménage.

Au total, sur base de 100 kg par ménage et par mois, et 3 mois d'assistance **13 687 tonnes de vivres** seront mobilisées pour cette activité.

**Localisation** : zones extrêmement et moyennement vulnérables (y compris les zones sous état d'urgence).

**Période et Durée de l'opération** : Janvier–Mai et Octobre–Décembre 2022 (période « hors soudure »). Cependant, il est possible aujourd'hui de proposer aux bénéficiaires ce type d'activité en période de soudure selon la nature des activités planifiées.

**Budget/montant de l'opération** : 178 500 000 FCFA (coûts de mise en œuvre)

**Partenaires de mise en œuvre et perspectives** : PAM, ONG, CCA et autres

**Priorités opérationnelles** : Dans la mesure du possible, les activités envisagées devront correspondre à celles déjà planifiées dans le Plan de développement Communal (PDC) dans le cas où elles existent à travers des planifications communautaires participatives (PCP). Le cas échéant, l'accord écrit de la commune dans laquelle les activités se déroulent est un préalable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages réalisés dans le cadre du FFW/FFA<sup>1</sup>, les populations locales bénéficiaires et les communes concernées sont associées et responsabilisées à la conception, la mise en œuvre et la mise en valeur des ouvrages réalisés.

Les ministères techniques du secteur rural seront impliqués et responsabilisés dans l'appui conseil, le contrôle qualité, le suivi et la mise en œuvre de certaines activités.

## **A2. Organiser des opérations de Cash For Work /Cash for Asset.**

**Objectifs** : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire, fixer les populations susceptibles de partir en exode et protéger les moyens d'existence.

**Description** : l'opération se matérialise à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). En contrepartie, le participant est rémunéré sur une base de 1300 FCFA/J/personne pendant une période de 25 jours par mois (soit 32 500 FCFA/mois/personne).

Un basculement de la modalité cash au food (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction principalement des analyses de marché faites par les acteurs et aussi de la situation sécuritaire.

**Cible** : 958 062 personnes soit 136 866 ménages des populations en Insécurité alimentaire « phase 3 et + » de la période courante du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne en moyenne une seule personne par ménage.

**Localisation** : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

**Période et Durée de l'opération** : Janvier–Mai et Octobre–Décembre 2022 (période « hors soudure »). Cependant, il est possible aujourd'hui de proposer aux bénéficiaires ce type d'activité en période de soudure selon la nature des activités planifiées.

---

<sup>1</sup> Food For Work / Food For Asset

**Budget/montant de l'opération : 15 346 100 250 FCFA (transferts + coûts mise en œuvre)**

**Partenaires de mise en œuvre et perspectives :** CCA, PAM, ONG et autres.

Dans le cadre des financements affiliés au Dispositif ou de fonds publics, la mise en œuvre technique est confiée aux ONG, Communes et aux CSR/PGCCA selon des modalités définies dans la note de cadrage de l'opération qui précise les modalités de planification, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des opérations.

Dans la mesure des possibilités, le Dispositif soutient la mise en œuvre d'actions de pérennisation de ces opérations effectuées en rapport avec certains partenaires techniques comme le RECA, le Code Rural, etc.

La note de cadrage qui détaille les modalités opérationnelles de cette intervention est actualisée chaque année. L'objectif étant de renforcer la cohérence des méthodologies de ciblage de l'opération conduite par les différents opérateurs (CCA, CFS, PAM, ONG, etc.), l'organisation des distributions, la conduite des travaux, etc.

**Priorités opérationnelles :** Dans la mesure du possible, les activités envisagées devront correspondre à celles déjà planifiées dans le Plan de Développement Communal (PDC) bonifié dans le cas où ils existent à travers des planifications communautaires participatives (PCP). Le cas échéant, l'accord écrit de la commune dans laquelle les activités se déroulent est un préalable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages réalisés dans le cadre du CFW/ CFA<sup>2</sup>, les populations locales bénéficiaires et les communes concernées sont associées et responsabilisées à la conception, la mise en œuvre et la mise en valeur des ouvrages réalisés.

Les ministères techniques du secteur rural sont responsables de l'appui conseil, du contrôle qualité, du suivi et de la mise en œuvre de certaines activités.

### **A3. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée de Vivres pour les populations en crise période hors soudure**

**Objectifs :** Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence en favorisant l'accès alimentaire aux populations en crise.

**Description :** Distribution de 100 kg de céréales sèches de légumineuse et d'huile / ménage / mois (au prorata du nombre de personnes) soit **13 687 tonnes** de céréales, de légumineuses et d'huile. Certains partenaires, comme le PAM donne un panier complet avec des céréales, des légumineuses, de l'huile et du sel.

**Cible qualité :** 50% des populations en phase 3 et + des zones d'urgence du Cadre Harmonisé hors période de soudure

**Cible nombre :** **319 354 personnes soit 45 622 ménages**

---

<sup>2</sup> Cash For Work / Cash For Asset

**Durée de l'opération et dates limites** : mars, avril mai 2022<sup>3</sup> en tenant compte que certains partenaires tels que le PAM mettent en œuvre des interventions d'urgences dans les zones de conflit « hors camps », impliquant les personnes déplacées (refugiés et IDPs) ainsi que les populations hôtes vulnérables. Ces populations ciblées pourront être prises en charge pendant les périodes hors soudure et soudure.

**Budget/montant de l'opération** : **958 062 000 FCFA** (coût de la mise en œuvre pour l'opération de distribution d'urgence) à raison de 20% du coût total d'achat des céréales pour le financement du transport, du ciblage des ménages, la distribution et le suivi des opérations.

**Partenaires de mise en œuvre** : CCA, PAM, ONG, MAH/GC, OPVN, autres acteurs

#### **A4. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée d'argent Hors période de soudure**

**Objectifs** : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

**Description** : Distribution de 32 500 FCFA/ménage/mois pendant 3 mois.

**Cible qualité** : Populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période courante du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

**Cible nombre** : **850 248 personnes soit 121 464 ménages.**

**Localisation** : zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont bien approvisionnés et fonctionnels (transfert d'argent), zones inondées, zones accueillant les réfugiés, refoulés, rapatriés et migrants.

**Durée de l'opération et dates limites** : mars- mai 2022 en tenant compte que certains partenaires tels que le PAM mettent en œuvre des interventions d'urgences dans les zones de conflit « hors camps », impliquant les personnes déplacées (refugiés et IDPs) ainsi que les populations hôtes vulnérables. Ces populations ciblées pourront être prises en charge pendant les périodes hors soudure et soudure.

**Budget/montant de l'opération** : **13 619 151 000 FCFA** répartis entre la distribution de **11 842 740 000 FCFA aux bénéficiaires** et un coût de mise en œuvre de **1 776 411 000 FCFA** (soit 15% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argent, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre** : PAM, CFS, ONG, autres acteurs

---

<sup>3</sup> Période de soudure pastorale.

**Priorités opérationnelles :** Les opérations de transferts d'argent sont préconisées dans les zones sécurisées à disponibilité de céréales. Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences mais aussi de ventes à prix modérés ou distributions d'aliments bétail sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de Transferts d'argent inconditionnel et de distributions gratuites de vivres.

#### **A5. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée de Vivres pendant la période soudure**

**Objectifs :** Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

**Description :** Distribution d'une ration complète équivalent à 100 kg de céréales, de légumineuse et d'huile/ ménage / mois (au prorata du nombre de personnes) soit un volume total de vivres distribués en 3 phases de **77 957 tonnes** (céréales et légumineuses). Certains partenaires, comme le PAM donne un panier complet avec des céréales, des légumineuses, de l'huile et du sel.

**Cible qualité :** 50 % des populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période projetée du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

**Cible nombre :** **1 818 992 personnes soit 259 856 ménages.**

**Localisation :** zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont moins bien approvisionnés (pour la céréale), zones inondées, zones accueillant les réfugiés, refoulés, rapatriés et migrants.

**Durée de l'opération et dates limites :** Juin- Aout 2022 ; certains partenaires tel que le PAM, ont planifié une réponse soudure anticipée dans leur planification pour certaines catégories durant 6 mois d'assistance.

**Budget/montant de l'opération :** **5 456 974 500 FCFA** (coût de la mise en œuvre pour la DGC de la CCA) à raison de 20% du coût total d'achat des céréales pour le financement du transport des stocks par l'OPVN jusqu'aux centres secondaires de distribution, le ciblage des ménages, la distribution et le suivi des opérations.

**Partenaires de mise en œuvre :** CCA, PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

**Priorités opérationnelles :** Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences mais aussi de ventes à prix modérés ou distributions d'aliments bétail sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de distributions gratuites de vivres.

#### **A6. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée d'argent pendant la période de soudure**

**Objectifs** : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

**Description** : Distribution de 32 500 FCFA/ménage/mois pendant 3 mois.

**Cible qualité** : 50 % des populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période projetée du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

**Cible nombre** : 1 711 178 personnes soit 244 454 ménages.

**Localisation** : zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont bien approvisionnés et fonctionnels (transfert d'argent), zones inondées, zones accueillant les populations réfugiées, refoulées, rapatriées et migrants.

**Durée de l'opération et dates limites** : Juin- Aout 2022

**Budget/montant de l'opération** : 27 409 396 741 FCFA répartis entre la distribution de 23 834 258 036 FCFA aux bénéficiaires et un coût de mise en œuvre de 3 575 138 705 FCFA (soit 15% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argents, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre** : PAM, ONG, autres acteurs

**Priorités opérationnelles** : Les opérations de transferts d'argent sont préconisées dans les zones à disponibilité de céréales. Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de Transferts d'argent inconditionnel et de distributions gratuites de vivres.

#### **A7. Organiser la Distribution Gratuite Ciblée d'argent dans le cadre de la réponse « Réactif aux chocs »**

**Objectifs** : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire et protéger les moyens d'existence tout en favorisant l'accès alimentaire aux ménages en insécurité alimentaire sévère et vulnérables.

**Description** : Distribution de 15 000 FCFA/ménage/mois durant une période définie par opérateur en fonction du niveau de mobilisation des ressources.

**Cible qualité** : Populations en Insécurité alimentaire vulnérables « phase 3 et + » de la période projetée du Cadre Harmonisé, les ménages très pauvres et pauvres ou encore les personnes sinistrées par les catastrophes. Cette modalité concerne toutes les personnes du ménage ciblé.

**Cible nombre** : 317 814 personnes soit 45 402 ménages.

**Localisation :** zones moyennement et extrêmement vulnérables où les marchés sont bien approvisionnés et fonctionnels (transfert d'argent), zones inondées, zones accueillant les réfugiés, refoulées, rapatriées et migrants mais aussi stables sur le plan sécuritaire.

**Durée de l'opération et dates limites :** Février- Décembre 2022

**Budget/montant de l'opération :** **6 027 529 500 FCFA** répartis entre la distribution de **5 123 400 075 FCFA aux bénéficiaires** et un coût de mise en œuvre de **904 129 425 FCFA** (soit 15% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argent, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre :** Projet Filets Sociaux, PAM, UNICEF, ONG et autres partenaires.

**Priorités opérationnelles :** Les opérations de transferts d'argent sont préconisées dans les zones sécurisées à disponibilité de céréales. Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les Communes et les Communautés bénéficiaires.

Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de Blanket Feeding et de distribution de semences mais aussi de ventes à prix modérés ou distributions d'aliments bétail sera recherchée lors de la mise en œuvre des opérations de Transferts d'argent inconditionnel et de distributions gratuites de vivres.

#### **A8. Organiser le suivi de la mise en œuvre des opérations CCA**

Cette activité se traduit par la mise en œuvre d'enquête **Post Distribution Monitoring (PDM)** que le Dispositif se doit de programmer pour répondre au besoin de vérifier l'impact de ses opérations de DGC.

Pour ce faire, deux PDM seront organisés avec une forte implication des structures du dispositif en vue d'internaliser le processus.

Un budget de 50 000 000 FCFA par enquête est planifié soit un montant total de l'opération de **100 000 000 FCFA**.

**Durée de l'opération et dates limites :** Juin- octobre 2022

#### **A9. Organiser la Vente à Prix Modérée des céréales**

**Objectif :** Permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérés d'accéder plus facilement aux céréales.

**Description :** Les ventes à prix modérés se font à l'unité de mesure locale (2,5kg) et s'étalent dans le temps afin de favoriser une régulation des prix sur les marchés. Le prix de vente est établi à 13.000 FCFA le sac de céréales de 100 kg, au moins **76 841 tonnes de céréales** seront nécessaires en 2021 pour **cette opération organisée en 8 phases**.

**Cible qualité :** Les populations en insécurité alimentaire modérée, sous pression de la phase projetée du CH.

**Cible nombre :** **1 120 000 personnes** (160 000 ménages) correspondant à 20% des populations en insécurité alimentaire modérée « sous pression » de la phase projetée du CH.

**Localisation** : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

**Durée de l'opération et dates limites** : Février- Septembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** (coût du suivi et de mise en œuvre pour cette opération) : **2 000 000 000** FCFA (forfait pour mise en œuvre et missions de suivi des niveaux nationaux, régionaux et communaux).

**Partenaires de mise en œuvre** : CCA, OPVN, CR, CSR, Communes.

**Priorités opérationnelles** : Les céréales prévues pour chacune des zones seront placées par la flotte de l'OPVN et de transporteurs privés jusqu'au niveau des zones concernées ciblées par la CCA. La mise en place des céréales dans les zones retenues se fera sous la supervision des comités régionaux et sous régionaux des zones concernées qui pourront en cas de besoin faire des réaffectations de stocks vers d'autres zones en fonction de l'évolution de la situation alimentaire du moment.

Des comités de vente seront mis en place dans les communes et regrouperont les autorités administratives, municipales, coutumières, les services techniques et les représentants de la société civile.

Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre les Ventes à Prix Modérés et les distributions de cash dans le cadre des activités conditionnelles et inconditionnelles.

#### **A10. Organiser la Vente à Prix Modérée d'autres produits alimentaires (Sucre)**

**Objectif** : Permettre aux ménages en insécurité alimentaire modérés d'accéder plus facilement aux autres produits alimentaires comme le sucre par exemple.

**Description** : Les ventes à prix modérés se font à l'unité de vente (sac de 50 kg ou carton de 25 kg) et s'étalent dans le temps afin de favoriser une régulation des prix sur les marchés. Le prix de vente est établi à 17.500 FCFA le sac de 50 kg soit 350 000 FCFA la tonne.

**2 618 tonnes de sucre** seront nécessaires en 2022 pour une vente **en 3 phases**.

**Cible qualité** : Les populations en insécurité alimentaire modérée, sous pression de la phase projetée du CH.

**Cible nombre** : **1 221 943 personnes** soit 174 563 ménages.

**Localisation** : zones extrêmement et moyennement vulnérables.

**Durée de l'opération et dates limites** : Avril- Mai - Juin 2022.

**Budget/montant de l'opération** (coût du suivi pour cette opération) : **55 000 000** FCFA (forfait pour 3 missions de suivi des niveaux nationaux, régionaux et communaux).

**Partenaires de mise en œuvre** : CCA, OPVN, Communes.

**Priorités opérationnelles** : Le sucre prévu pour chacune des zones sera placé par la flotte de l'OPVN et de transporteurs privés jusqu'au niveau des zones concernées. La mise en place du sucre dans les zones retenues se fera sous la supervision des comités régionaux et sous régionaux des zones concernées.

Des comités de vente seront mis en place dans les communes et regrouperont les autorités administratives, municipales, coutumières, les services techniques et les représentants de la société civile.

#### **A11. Renforcer l'alimentation scolaire**

**Objectif :** permettre aux enfants des écoles des zones en insécurité alimentaire d'avoir accès à une éducation de qualité et de poursuivre leur cycle scolaire.

**Description :** distribution de **4 379 tonnes de céréales**, de légumineuse, d'huile et de sel sous forme de rations sèches aux élèves du primaire en raison de 500 grammes par élève et jour pendant 3 mois.

**Localisation :** écoles situées dans les zones pastorales en insécurité alimentaire sévère

**Cible qualité :** élèves fréquentant dans les zones vulnérables

**Cible quantité :** 72 981 élèves

**Durée de l'opération et dates limites :** mars- mai 2022.

**Budget/montant de l'opération :** 306 520 200 de coût de mise en œuvre.

**Partenaires de mise en œuvre :** CCA, Ministère de l'éducation, ONGs, PAM

**Priorités opérationnelles :** Les opérations d'appui aux cantines scolaires sont préconisées dans les zones extrêmement et moyennement vulnérables. Elles contribuent, avec les autres actions, à maintenir les enfants pour jouir de leur droit à l'éducation dans le cadre de la crise pastorale en cas de déplacement des parents, elles constituent un apport indirect aux ménages et les parents et peuvent amoindrir leurs intentions de se déplacer dans le cadre de la crise pastorale.

La zone pastorale (Agadez, Tahoua) sujette à la déscolarisation des enfants de pasteurs en période de soudure pastorale (avril-mai-juin) sera particulièrement visée tout comme les zones où l'insécurité civile force le déplacement des populations.

Les actions en renforcement des capacités seront conduites pour outiller les acteurs à mettre en œuvre l'opération.

Le ciblage des bénéficiaires se fera en étroite collaboration avec les services de l'Education Nationale. Les opérations seront confiées aux ONG et aux CSR/PGCCA. Une complémentarité géographique et temporelle avec les activités de DGC et de distribution d'aliment bétail sera recherchée lors de la mise en œuvre de ces opérations d'appui aux cantines scolaires.

## 6.2 Résultat 2 : La prise en charge des enfants malnutris est renforcée

### **A12. Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de 06 à 59 mois souffrant de Malnutrition Aiguë Sévère (avec et sans complication).**

**Objectifs** : Renforcer la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère avec et sans complication.

**Description** : Les actions de prise en charge couvrent le dépistage actif et systématique, le référencement des cas, l’approvisionnement et la distribution des intrants thérapeutiques essentiels à la prise en charge des cas de malnutrition aigüe, le renforcement de capacité de prestataires de service, le renforcement en ressources humaines pendant le pic et l’assurance qualité des soins ainsi que le suivi/évaluation.

**Cible** : 491 822 enfants de 6 à 59 mois auront besoin d’une prise en charge nutritionnelle.

**Localisation** : Dans 1 180 structures de santé (centres de santé intégrés et cases de santé).

**Durée de l’opération et dates limites** : janvier- décembre 2022.

**Budget/montant de l’opération** : Le montant prévisionnel est de 16 958 022 560 FCFA pour la prise en charge des cas de MAS, à raison de 34 480 FCFA par enfant.

**Partenaires de mise en œuvre** : Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) avec l’appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l’ensemble des ONGs partenaires.

**Remarques** : Cette activité est accompagnée d’un volet de prévention comprenant les activités de Communication (information, éducation et changement de comportements et pratiques) de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE), de la promotion de l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et de l’offre des services de planification familiale et de vaccinations dans les centres de prise en charge visant à réduire l’incidence des nouveaux cas.

### **A13. Prise en charge nutritionnelle des enfants âgés de 6 à 23 mois souffrant de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM).**

**Objectifs** : Renforcer la prise en charge de la Malnutrition Aigüe Modérée auprès des enfants de 06 à 23 mois.

**Description** : Les actions de prise en charge couvrent le dépistage actif et systématique, le référencement des cas, l’approvisionnement et la distribution des intrants thérapeutiques essentiels à la prise en charge des cas de malnutrition aigüe, le renforcement de capacité de prestataires de service et l’assurance qualité des soins ainsi que le suivi/évaluation.

**Cible** : 855 738 enfants de 06 à 23 mois souffrant de la Malnutrition Aigüe Modérée qui auront besoin d’une prise en charge nutritionnelle.

**Localisation** : Dans 1 236 structures de santé (centres de santé intégrés et cases de santé).

**Durée de l'opération et dates limites** : janvier- décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : **15 500 415 000 FCFA** pour la prise en charge des cas de la Malnutrition Aigüe Modérée à raison de 17 500 FCFA par enfant.

**Partenaires de mise en œuvre** : Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

**Remarques** : Cette activité est accompagnée d'un volet de prévention comprenant les activités de Communication (information, éducation et changement de comportements et pratiques) de la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) et de la promotion de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans les centres de prise en charge visant à réduire l'incidence des nouveaux cas.

#### **A14. Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes (FEFA)**

**Objectif** : Renforcer la prise en charge de la Malnutrition Aigüe Modérée des femmes enceintes et allaitantes (FEFA)

**Description** : La ration de céréales, légumineuses et huile sera distribuée aux FEFA avec un PB < 210 mm à raison de 200g de céréales, 160g de légumineuse et 60g d'huile/femme jusqu'à ce qu'elle atteigne un PB ≥ 210 mm ou accouche pour la femme enceinte.

**Cible** : **63 852** femmes enceintes et allaitantes

**Localisation** : **1 180** Centres de Santé Intégrés et cases de santé

**Durée de l'opération et dates limites** : de janvier à décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : **2 258 125 980 FCFA** à raison de 35 365 FCFA par femmes enceintes et allaitantes.

**Partenaires de mise en œuvre** : Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

#### **A15. Organiser la distribution de rations alimentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI**

**Objectif** : réduire de façon significative le taux d'abandon dans les CRENI

**Description** : Appui alimentaire dans les CRENI avec 3 repas journaliers. Cette intervention contribue à réduire de façon significative le taux d'abandon dans les CRENI en facilitant le séjour aux mères qui accompagnent leurs enfants.

**Cible : 73 773** mères accompagnantes des enfants

**Localisation** : 52 Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI).

**Durée de l'opération et dates limites** : de janvier à décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : **737 730 000 FCFA** à raison de 10 000 FCFA par mères accompagnante des enfants

**Partenaires de mise en œuvre** : Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

**A16. Prévention nutritionnelle auprès des enfants de 6 – 23 mois vivant dans les ménages très pauvres des communes vulnérables (Blanket Feeding)**

**Objectifs** : prévenir la malnutrition aigue

**Description** : La ration est de 200 g /enfant / jour de super céréales plus (SC+) pendant 4 mois de soudure pour les enfants vivant dans les ménages très pauvres des ménages vulnérables (Blanket Feeding). Cette opération pourrait être couplée à la supplémentation des adolescentes de 10 à 19 ans en fer acide folique pour la prévention de l'anémie.

**Aussi, la CCA procédera à la distribution** de farines fortifiées localement de 6 sachets de 500 g de farine MISOLA par mois et par enfant pour lutter contre la Malnutrition Aigüe Modérée des enfants de 6 à 23 mois. Cette opération qui s'étalera sur 3 mois de soudure touchera les enfants des ménages très pauvres. Pour une meilleure efficacité ces opérations seront combinées à la réponse d'assistance alimentaire.

**Cible: 189 115 enfants de 6 à 23 mois et femmes enceintes et allaitantes** des ménages très pauvres

**Localisation** : zones vulnérables

**Durée de l'opération** : de Juin à Septembre 2022

**Budget/montant de l'opération** : **3 218 548 185 FCFA** à raison de **17 019 FCFA** par enfant et femmes enceintes et allaitantes soutenus.

**Partenaires de mise en œuvre** : Direction de la Nutrition (DN) du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) avec l'appui des Agences des Nations Unies spécialisées (UNICEF, PAM, OMS), les Partenaires Techniques et Financiers et l'ensemble des ONGs partenaires.

### **6.3 Résultat 3 : Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et / ou catastrophes sont protégés et réhabilités**

#### **A17. Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables en semences de qualité de variétés améliorées**

**Objectifs** : appuyer les producteurs en intrants de qualité au cours de l'hivernage 2022.

**Description** : distribuer des kits de semences (10 kg de céréales, 5 kg de niébé soit 15kg/kit) dans les zones déficitaires à plus de 50%. Le tonnage prévu est **de 10 953 tonnes, soit 730 200 kits.**

Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre cette activité d'appui en semences de qualité aux producteurs vulnérables et les distributions gratuites ciblées (vivres ou cash), afin d'améliorer l'efficacité de la réponse soudure.

**Cible** : **730 200 ménages** vulnérables issus des villages déficitaires à plus 50% situés dans les zones vulnérables

**Durée de l'opération et dates limites** : mars–Juin 2022.

**Budget/montant de l'opération** **7 166 186 451 FCFA** à raison de 654 267 FCFA la tonne de semences améliorées.

**Partenaires de mise en œuvre** : Ministère de l'Agriculture, FAO, et ONGs.

#### **A18. Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables en intrants phytosanitaires pour la protection des cultures**

**Objectifs** : appuyer les producteurs en intrants de qualité au cours de l'hivernage 2022.

**Description** : Protéger à travers un traitement phytosanitaire environ **125 000 ha de cultures** avec l'acquisition et le déploiement de 50 000 litres de pesticides

Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre cette activité de protection des végétaux, celle d'appui en semences de qualité aux producteurs vulnérables et les distributions gratuites ciblées (vivres ou cash), afin d'améliorer l'efficacité de la réponse soudure.

**Cible** : **70 000 ménages** vulnérables issus des villages déficitaires à plus de 50% situés dans les zones vulnérables

**Durée de l'opération et dates limites** : mars–Juin 2022.

**Budget/montant de l'opération** **655 000 000 FCFA** à raison de 13 100 FCFA le litre de produit phytosanitaire.

**Partenaires de mise en œuvre** : Ministère de l'Agriculture, FAO, et ONGs.

### **A19. Appuyer les producteurs de cultures maraichères des zones vulnérables impactées par un choc (inondation...) en semences de qualité**

**Objectifs** : appuyer les producteurs en semences maraichères de qualité au cours de l'hivernage 2022.

**Description** : distribuer 25 000 kits de semences maraichères dans les zones vulnérables impactées par un choc. Dans la mesure du possible, il sera recherché une synergie entre cette activité d'appui en semences maraichères de qualité aux producteurs vulnérables et les distributions gratuites ciblées (vivres ou cash), afin d'améliorer l'efficacité de la réponse soudure.

**Cible** : **25 000 ménages** vulnérables impactés par un choc (inondation...) dans les zones vulnérables

**Durée de l'opération et dates limites** : septembre–décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** **500 000 000 FCFA** à raison de 20 000 FCFA le kit de semences maraichères.

**Partenaires de mise en œuvre** : Ministère de l'Agriculture, FAO, et ONGs.

### **A20. Renforcer la disponibilité en aliments pour bétail**

**Objectifs** : Renforcer la disponibilité en aliments bétail pour protéger les moyens d'existence des éleveurs

**Description** : ventes à prix modérés de **90 000 tonnes** d'aliments bétail.

**Cible** : **443 776 ménages** d'éleveurs vulnérables en zone pastorale, agropastorale et agricole

**Localisation** : Zones vulnérables et de déficit fourrager

**Durée de l'opération et dates limites** : Mars- Avril 2022.

**Budget/montant de l'opération** : **22 500 000 000 FCFA**. (250 000 FCFA/tonne d'AB)

**Partenaires de mise en œuvre** : Ministère de l'élevage, FAO, CSR et ONGs

La synergie recherchée entre la distribution des semences et les distributions gratuites ciblées (vivres et cash) sera aussi recherchée avec celles des aliments bétail. Pour cela, la réponse soudure pastorale pourrait être mise en œuvre pendant la période de la vente à prix modérés d'aliments bétail (Mars- Avril 2022).

Il s'agira aussi de mieux cibler certaines catégories de bénéficiaires à l'image des ménages pauvres et très pauvres propriétaires de petits troupeaux (2 à 3 têtes) des zones vulnérables, qu'elles soient en zone pastorale ou agricole, et qui pourraient bénéficier gratuitement d'un aliment plus complet et de qualité disponible sur le marché nigérien.

## **A21. Appui alimentaire aux populations potentiellement victimes des inondations en 2022**

**Objectifs :** Soutenir les populations victimes d'inondation en 2022 par des distributions alimentaires

**Description :** La prise en charge des besoins alimentaires des personnes victimes d'inondations en besoin d'assistance sera réalisée à travers la mise en œuvre de distributions gratuites de vivres et de non vivres.

Pour ce qui est des vivres, **un stock de 3 857 tonnes de céréales<sup>4</sup> constituée par le Dispositif et ou ses partenaires** sera pré-positionnée dans les régions les plus à risque pour une intervention d'urgence qui devrait permettre la couverture des besoins alimentaires des ménages **pendant un mois**.

**Cible :** populations victimes d'inondation ayant perdus leurs biens et leurs capacités productives. Au total, ce sont **38 571 ménages** qui pourraient être impactés par les inondations cette année soit **270 000 personnes**.

**Localisation :** Zones inondables et inondées

**Durée de l'opération et dates limites :** juillet- décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération :** 270 000 000 FCFA pour les coûts de mise en œuvre de l'appui.

**Partenaires de mise en œuvre :** MAH/GC, CCA, Protection civile, autres Ministères Techniques, les communes, PAM, UNICEF, ONGs...

## **A22. Appuis logistiques aux populations potentiellement victimes des inondations en 2022**

**Objectifs :** Soutenir les populations victimes d'inondation en 2021 par des distributions de kits logistiques

**Description :** L'appui au relogement et à la réhabilitation des personnes victimes d'inondations sera réalisé à travers la mise en œuvre de distributions gratuites de non vivres.

**Cible :** 50% des populations victimes d'inondation ayant perdus leurs biens et leurs capacités productives. Au total, ce sont **19 286 ménages** qui pourraient être impactés par les inondations cette année soit **135 000 personnes**.

**Localisation :** Zones inondables et inondées

**Durée de l'opération et dates limites :** juillet- décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération :** 4 609 285 714 FCFA soit 239 000 FCFA par kit.

---

<sup>4</sup> La modalité d'assistance pourrait également être en cash en fonction si la zone concernée est favorable à une réponse de transfert monétaire.

**Partenaires de mise en œuvre :** MAH/GC, CCA, Protection civile, autres Ministères Techniques, les communes, PAM, UNICEF, FAO, ONGs...

### **A23. Appui logistique aux populations déplacées des zones en crises**

**Objectifs :** Soutenir les populations déplacées en besoin d'assistance en 2022 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord Tahoua, Sud-Maradi) par des distributions de kits logistiques et de vivres.

**Description :** Le contexte sécuritaire est tout aussi complexe dans les régions de Diffa et de Tillabéri ainsi que le Nord de la région de Tahoua et le sud de la région de Maradi. Cette situation pourrait conduire à une évolution du nombre des personnes par statut de réfugiés. Il s'agira de prévoir leur prise en charge en biens alimentaires et non alimentaires.

Le coût d'achats des denrées alimentaires au profit de ces populations déplacées est inscrit dans l'activité « reconstitution des stocks en vivres du plan de soutien » en tenant compte que ces populations sont prises en compte dans l'analyse Cadre Harmonisé de cette année.

Il s'agit ici de proposer un appui en biens non alimentaires et logistiques aux populations qui pourraient être affectées à travers la distribution de kits logistiques.

**Cibles :** Selon le MAHGC, le nombre de ménages potentiellement déplacés est de **17 143 ménages soit 120 000 personnes en 2022**. Concernant les kits abris, on estime que 50% de ces ménages pourraient en avoir besoin soit **8571 ménages**.

**Localisation :** Régions Diffa, Tahoua, Maradi et Tillabéri

**Durée de l'opération et dates limites :** janvier – décembre 2022

**Budget des opérations :** **2 048 571 429 FCFA** répartis par ménage entre l'achat des kits à 239 000 FCFA le kit.

**Partenaires de mise en œuvre :** MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

### **A24. Appui logistique aux populations réfugiées des zones en crises**

**Objectifs :** Soutenir les populations réfugiées en besoin d'assistance en 2022 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord Tahoua, Sud-Maradi) par des distributions de kits logistiques et de vivres.

**Description :** Le contexte sécuritaire est tout aussi complexe dans la région de Diffa et la Région de Tillabéri et le Nord de la région de Tahoua et aussi le sud de la région de Maradi. Cette situation pourrait conduire à une évolution du nombre des personnes par statut de réfugiés. Il s'agira de prévoir leur prise en charge en biens alimentaires et non alimentaires.

Le coût d'achats des denrées alimentaires au profit de ces populations réfugiées est inscrit dans l'activité « reconstitution des stocks en vivres du plan de soutien » des partenaires (PAM principalement).

Il s'agit ici de proposer un appui en biens non alimentaires et logistiques aux populations qui pourraient être affectées à travers la distribution de kits logistiques.

**Cibles** : Selon le MAHGC, le nombre de ménages réfugiés est de **35 706 ménages soit 249 945 personnes en 2022**. Concernant les kits abris, on estime que 30% de ces ménages pourraient en avoir besoin soit **10 712 ménages**.

**Localisation** : Régions Diffa, Tahoua, Maradi et Tillabéri

**Durée de l'opération et dates limites** : janvier – décembre 2022

**Budget des opérations** : **2 560 150 929 FCFA** répartis par ménage entre l'achat des kits à 239 000 FCFA le kit.

**Partenaires de mise en œuvre** : MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

#### **A25. Opération contingence pour un éventuel appui aux populations déplacées internes des zones en crises**

**Objectifs** : Prévoir le déplacement potentiel de populations déplacées internes en 2022 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Maradi et Nord Tahoua) et leurs assurer des distributions de rations alimentaires.

**Description** : Contexte Idem que l'Activité N°18.

Anticipation d'une opération de distributions de céréales en urgence suite à de nouveaux mouvements de populations.

Certains partenaires tels que le PAM pourront donner des rations plus complètes et diversifiées.

Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces personnes (à savoir 20 571 tonnes (100 kg / ménage / 12 mois).

**Cibles** : Selon le MAHGC et ses Partenaires, le nombre de ménages déplacés internes potentiel dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri est estimé à **17 143 ménages soit 120 000 personnes potentiellement déplacées et affectées**.

**Localisation** : Régions Diffa, Tahoua et Tillabéri

**Durée de l'opération et dates limites** : janvier – décembre 2022 sur une période opérationnelle de 12 mois.

**Budget des opérations** : **1 440 000 000 FCFA** correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du coût du stock de céréales)

Ce coût pourra être potentiellement pris en charge en partie par le Mécanisme de Réponse Rapide (MRR) de certains partenaires techniques et financiers.

**Partenaires de mise en œuvre** : MAHGC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

#### **A26. Appui aux populations retournées dans leur terroir**

**Objectifs** : Soutenir les populations retournées dans leur terroir en 2022.

**Description** : Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces populations retournées à savoir **2 143 tonnes** (100 kg / ménage / 3 mois).

**Cibles** : **50 000 personnes** soit 7 143 ménages.

**Localisation** : Toutes régions

**Durée de l'opération et dates limites** : janvier – décembre 2022

**Budget des opérations** : **150 000 000 FCFA** correspondants aux coûts de mise en œuvre (20% du coût du stock de céréales)

**Partenaires de mise en œuvre** : MAH/GC, CCA, HCR, OIM, UNICEF, CICR, IRC, Fondations caritatives, etc.

#### **6.4 Résultat 4 : Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues**

#### **A27. Organiser les transferts d'argent inconditionnel (filets sociaux pluriannuels)**

**Objectifs** : Réduire la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux les plus pauvres.

**Description** : Distribution de 15 000 FCFA/mois/ménage accompagnée de mesures de sensibilisation/prévention de la malnutrition (pratiques familiales essentielles), d'incitation à l'épargne, d'accès aux moyens d'existence, ciblant des ménages identifiés comme les plus pauvres en fonction de critères « structurels ».

**Cible nombre** : **1 360 783 de personnes soit 194 398 ménages chroniquement vulnérables**

**Localisation** : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées de manière récurrente par les chocs.

**Durée de l'opération et dates limites** : Janvier - Décembre 2022

**Budget/montant de l'opération** : **38 490 719 143 CFA** répartis entre la distribution de 34 951 562 857 FCFA aux bénéficiaires et un coût de mise en œuvre de 3 499 156 286 FCFA (soit 10% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argent, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre** : Cellule Filets Sociaux, Projet Filets Sociaux (BM), PAM ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre intervenant dans ce domaine.

#### **A28. Organiser les transferts d'argent inconditionnel (appui COVID)**

**Objectifs** : Réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages impactés par la COVID19 en 2021 devant être soutenus à nouveau en 2022

**Description** : Distribution de transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux annuels d'un montant de 15 000 FCFA / mois / ménage.

**Cible nombre** : 210 000 personnes soit 30 000 ménages vulnérables.

**Localisation** : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées par la pandémie de la COVID 19.

**Durée de l'opération et dates limites** : 12 mois en 2022

**Budget/montant de l'opération** : 5 940 000 000 CFA répartis entre la distribution de 5 400 000 000 FCFA aux bénéficiaires et un coût de mise en œuvre de 540 000 000 FCFA (soit 10% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argents, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre** : Cellule Filets Sociaux, UNICEF dans la continuité de l'opération de réponse à la pandémie de COVID19 de 2020.

**Partenaires de mise en œuvre** : Cellule Filets Sociaux, Projet Filets Sociaux (BM), PAM ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre intervenant dans ce domaine.

#### **A29. Organiser les transferts d'argent inconditionnel (appui productif)**

**Objectifs** : Réduire la vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux les plus pauvres à travers des appuis productifs

**Description** : Distribution de 80 000 FCFA par ménage accompagnée de mesures d'incitation à l'épargne, d'accès et de renforcement des moyens d'existence, ciblant des ménages identifiés comme les plus pauvres en fonction de critères « structurels ».

**Cible nombre** : 175 000 de personnes soit 25 000 ménages chroniquement vulnérables bénéficiaires de programmes type filets sociaux pluriannuels.

**Localisation** : zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique et affectées de manière récurrente par les chocs.

**Durée de l'opération et dates limites** : Janvier - Décembre 2022

**Budget/montant de l'opération** : 2 200 000 000 CFA répartis entre la distribution de 2 000 000 000 FCFA aux bénéficiaires et un coût de mise en œuvre de 200 000 000 FCFA (soit 10% du coût total distribué nécessaire pour les transferts d'argents, le ciblage des ménages, et le suivi des opérations).

**Partenaires de mise en œuvre** : Cellule Filets Sociaux, Projet Filets Sociaux (BM), UNICEF.

#### **A30. Organiser des opérations de Cash For Work /Cash for Asset pluriannuel.**

**Objectifs** : Lutter contre la vulnérabilité alimentaire chronique, soutenir les populations en renforçant et protégeant leurs moyens d'existence et de production.

**Description** : l'opération se matérialise à travers la réalisation de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). En contrepartie, le participant est rémunéré sur une base de 1300

FCFA/J/personne pendant une période de 25 jours par mois (soit 32 500 FCFA/mois/personne).

**Cible nombre : 700 000 personnes soit 100 000 ménages chroniquement vulnérables.**

**Localisation :** zones à forte prévalence d'insécurité alimentaire chronique

**Période et Durée de l'opération :** Janvier–Mai et Octobre–Décembre 2022 (période « hors soudure »). Cependant, il est possible aujourd'hui de proposer aux bénéficiaires ce type d'activité en période de soudure selon la nature des activités planifiées.

**Budget/montant de l'opération : 3 575 000 000 FCFA**

**Partenaires de mise en œuvre et perspectives :** Projet Filets Sociaux, PAM, ONG et autres partenaires

**Priorités opérationnelles :** Dans la mesure du possible, les activités envisagées devront correspondre à celles déjà planifiées dans le Plan de Développement Communal (PDC) bonifié dans le cas où ils existent à travers des planifications communautaires participatives (PCP). Le cas échéant, l'accord écrit de la commune dans laquelle les activités se déroulent est un préalable.

Pour assurer la pérennisation des ouvrages réalisés dans le cadre du CFW /FFW (ou CFA/FFA), les populations locales bénéficiaires et les communes concernées sont associées et responsabilisées à la conception, la mise en œuvre et la mise en valeur des ouvrages réalisés.

Les ministères techniques du secteur rural sont et responsables de l'appui conseil, du contrôle qualité, du suivi et de la mise en œuvre de certaines activités.

## **6.5 Résultat 5 : Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants**

### **A31. Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) en céréales**

**Objectifs :** Reconstituer le Stock National de Sécurité (SNS) en céréales à travers des achats de **45 000 tonnes**.

**Description de l'activité :**

Achats de **45 000 tonnes** de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) seront achetées à travers les achats par appel d'offre national

**Budget/montant de l'opération : 15 750 000 000 FCFA** (350 000 FCFA la tonne)

**Partenaires de mise en œuvre :** CCA, OPVN

### **A32. Reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) en légumineuses**

**Objectifs :** Reconstituer le Stock National de Sécurité (SNS) légumineuse à travers des achats de **2 500 tonnes de niébé**.

**Description de l'activité :** Achats de 2 500 tonnes de niébé à travers un appel d'offres national. L'objectif attendu par le DNP-GCA pour cette activité est la diversification du panier alimentaire distribué aux bénéficiaires lors de la DGC par la CCA.

**Budget/montant de l'opération :** 1 500 000 000 FCFA (600 000 FCFA la tonne)

**Partenaires de mise en œuvre :** CCA, OPVN

#### **A33. Reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) de l'OPVN en céréales**

**Objectifs :** Reconstituer les stocks de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) à hauteur de **80 000 tonnes** de céréales.

Pour assurer la reconstitution des stocks de la RAS et garantir la mise en œuvre de l'opération Vente de céréales à prix modéré, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **80 000 tonnes de céréales** pour un montant de **28 000 000 000 FCFA** (soit 350 000 FCFA la tonne).

**Durée de l'opération et dates limites :** Janvier - Mai 2022

#### **A34. Reconstitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) de l'OPVN en autres produits**

**Objectifs :** Reconstituer les stocks de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) à hauteur de **2 600 tonnes** de sucre.

Pour assurer la reconstitution des stocks de la RAS et garantir la mise en œuvre de l'opération Vente de sucre à prix modéré planifiée cette année, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **2 600 tonnes de sucre** pour un montant de **2 600 000 000 FCFA** (soit 1 000 000 FCFA la tonne).

**Durée de l'opération et dates limites :** Janvier - Mai 2022

#### **A35. Reconstitution du Stock des Interventions d'urgence Humanitaires**

**Objectifs :** Reconstituer le Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires à hauteur de **6 000 tonnes** de céréales.

Pour assurer la reconstitution du le Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires et garantir la mise en œuvre des opérations afférentes, il est prévu de faire un achat par appel d'offre national d'environ **6 000 tonnes de céréales** pour un montant de **2 170 000 000 FCFA** (soit 350 000 FCFA la tonne).

**Durée de l'opération et dates limites :** Janvier - Mai 2022

Ce Stock des Interventions d'Urgences Humanitaires sera utilisé entre autres pour certains chocs et autres catastrophes (incendie, conflits communautaires...)

#### **A36. Constitution d'un stock de contingence pour les populations déplacées**

**Objectifs :** Anticiper le déplacement de populations déplacées internes en 2022 par les crises soudaines dans les zones en crises (Diffa, Tillabéri, Nord-Tahoua et Sud-Maradi) et leurs assurer des distributions de rations alimentaires.

**Description** : Achats de **20 571 tonnes de vivres** pour anticiper une opération de distributions de céréales en urgence suite à de nouveaux mouvements de populations.

Il s'agit ici de proposer la prise en charge de la distribution du tonnage de céréales planifié pour ces personnes (à savoir 100 kg / ménage sur l'année).

**Populations cibles** : Selon le MAHGC et ses Partenaires, le nombre de ménages déplacés internes potentiel dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri au cours de l'année 2020 est estimé à **17 143 ménages soit 120 000 personnes** potentiellement déplacées et affectées sur l'année 2022.

**Localisation** : Régions Diffa, Tahoua, Tillabéri et Maradi

**Durée de l'opération** : Janvier - Décembre 2022

**Coût de l'opération** **7 200 000 000 FCFA** (350 000 FCFA/tonne)

**Partenaires de mise en œuvre** : PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

### **A37. Reconstitution des stocks pour la DGC de vivres dans le cadre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA)**

**Objectif** : Acquérir les stocks pour la mise en œuvre des opérations de distribution gratuite ciblée de vivres par la CCA pour la période de soudure.

**Description de l'activité** : Achats de **7 500 tonnes de vivres** pour la distribution pendant la période de « soudure » 2022 pour les populations vulnérables, déplacées internes ou autres victimes de chocs dans le besoin.

**Durée de l'opération et dates limites** : Janvier - Mai 2022

**Coût de l'opération** **2 625 000 000 FCFA** (350 000 FCFA/tonne)

**Partenaires de mise en œuvre** : CCA, OPVN

### **A38. Reconstitution des stocks pour la DGC de vivres pour les partenaires (période de Soudure et hors soudure)**

**Objectif** : Acquérir les stocks pour la mise en œuvre des opérations de distribution gratuite ciblée de vivres par les partenaires humanitaires pour la période de soudure et la période hors soudure.

**Description de l'activité** : Achats de **65 350 tonnes de vivres** pour la distribution pendant les périodes « hors soudure » et « soudure » 2022 pour les populations réfugiées, les retournées, déplacées internes ou autres victimes de chocs dans le besoin.

**Durée de l'opération et dates limites** : Janvier - Mai 2022

**Coût de l'opération** **22 872 500 000 FCFA** (350 000 FCFA/tonne)

**Partenaires de mise en œuvre** : PAM, CICR, MAH/GC, ONG, autres acteurs

En prenant en compte le fait qu'un basculement de la modalité « distribution de vivres » vers celle de « distribution de cash » via les transferts monétaires ou les bons d'achats (ou vice versa) pourra être engagé au cours de la mise en œuvre des opérations en fonction des analyses de marché faites par les acteurs, les volumes d'achats planifiés dans cette activité pourraient être réévalués en fonction des modalités opérationnelles retenues.

## **6.6 Résultat 6 : Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés au niveau local, régional et national**

### **A39. Contribuer à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin**

**Objectifs** : Prévenir les menaces acridiennes.

**Description** : l'opération consiste à maintenir un niveau de surveillance régulière des zones de grégarisation et de reproduction du criquet pèlerin, de localiser et neutraliser toute présence menaçante, d'effectuer la lutte dans le strict respect de la santé humaine et de l'environnement, d'évaluer l'impact sanitaire et environnemental de la lutte chimique et de suivre et évaluer toutes les actions déroulées.

**Localisation** : Zones grégarigènes de l'Aïr et du Tamesna (24 200 000 ha) ainsi que le Sahel des pâturages (au-dessus du 14<sup>ème</sup> parallèle).

**Durée de l'opération et dates limites** : juillet à décembre 2022

**Budget/montant de l'opération** : 150 000 000 FCFA

**Partenaires de mise en œuvre** : CNLA /DGPV / DGA / FAO, ONGs

### **A40. Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale**

**Objectifs** : Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale.

**Description** : Renforcer les dispositifs locaux d'alerte et de veille au niveau des communes (Observatoires de suivi de la vulnérabilité) et des communautés (Systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences), et la veille nutritionnelle (sites sentinelles). Assurer en priorité l'organisation des rencontres techniques, la réalisation de l'enquête sur la vulnérabilité, l'analyse cadre harmonisé, le suivi des zones vulnérables.

**Durée de l'opération et dates limites** : Janvier à Décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : 700 000 000 FCFA.

**Partenaires de mise en œuvre** : SAP/PC, PNUD, PAM, FAO, ONGs internationales.

#### **A41. Renforcer les capacités de la coordination des activités du Plan de Soutien 2022.**

**Description :** L'appui du Plan de Soutien consistera à prendre en charge une partie des frais induits des réunions de concertation et coordination ainsi que des missions conjointes de supervision et autres actions convenues telles que les réunions périodiques avec les ONG et les organisations du Système des Nations Unies parties prenantes de la mise en œuvre.

Le SP/DNPGCA s'assurera de la régularité du fonctionnement des Comités Régionaux et Sous Régionaux ainsi que des groupes de coordination au niveau central.

**Durée de l'opération et dates limites :** janvier à décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération :** 50.000.000 FCFA

**Partenaires de mise en œuvre :** SP / SAP / CCA / CFS, Partenaires

#### **A42. Assurer la vulgarisation, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Soutien**

**Objectifs :** Vulgariser le Plan de Soutien, assurer le suivi des activités sur le terrain tout en améliorant la qualité du rapportage.

**Description :** Pour faciliter le suivi, l'évaluation et la capitalisation des interventions planifiées dans le cadre du Plan de Soutien aux populations, certaines activités doivent être proposées et réalisées sous le lead du Dispositif avec l'aide financière mais également technique des acteurs et partenaires impliqués avec comme activités :

- L'élaboration d'un plan détaillé de suivi-évaluation ;
- La collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des données ;
- L'organisation de missions conjointes de suivi et de supervision ;
- La réalisation d'évaluations conjointes post-actions ;
- L'organisation de rencontres périodiques de partage des produits (documents d'études, d'évaluation ou de missions) du système de suivi-évaluation ;
- La production et diffusion de documents écrits, sonores ou audiovisuels à travers divers canaux médiatiques pour le besoin d'information des parties prenantes du Plan de Soutien (décideurs, bénéficiaires, acteurs techniques...) ;
- La réalisation d'études ponctuelles sur les effets enregistrés.

**Durée de l'opération et dates limites :** janvier à décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération :** 50 000 000 FCFA.

**Partenaires de mise en œuvre :** SP / CCA / SAP/ CFS.

**Le dispositif de suivi évaluation** du Plan de Soutien s'appuiera au niveau régional, sous régional et communal, sur les Secrétariats Permanents Régionaux (SPR, les Comités Régionaux (CR/PGCCA), les Comités Sous Régionaux CSR/PGCCA), les Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV), les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et Réponse d'Urgence (SCAP-RU).

#### **A43. Communiquer et faire des plaidoyers pour la mobilisation des ressources du Plan de Soutien 2022**

**Objectifs** : Communication et plaidoyer pour la visibilité et le financement du Plan

**Description** : Organisation de rencontres périodiques, ateliers nationaux, séminaires d'information et de sensibilisation avec la participation des autorités nationales, régionales et des représentants des Partenaires Techniques et Financiers.

**Durée de l'opération et dates limites** : janvier à décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : 40 000 000 FCFA.

**Partenaires de mise en œuvre** : SP / CCA / SAP/ CFS.

#### **A44. Renforcer la capitalisation et la consolidation des données sur les interventions à travers une Revue Après Actions (RAA) des interventions du Plan de Soutien 2022**

**Objectifs** : Analyser les réponses apportées aux populations assistées dans le Plan de Soutien 2021 en vue de capitaliser les bonnes pratiques et améliorer la mise en œuvre des activités d'atténuation de crise dans le cadre du DNP-GCA.

**Description** : Activité mise en œuvre sous forme d'ateliers régionaux sur le terrain puis sous la forme d'un atelier national en charge de consolider et de capitaliser toutes les données.

**Planification de l'opération et dates limites** : Novembre-décembre 2022.

**Budget/montant de l'opération** : 40 000 000 FCFA.

**Partenaires de mise en œuvre** : SP/DNP-GCA, CCA, SP, SAP, PAM, ONGs

## VII. BUDGET ET FINANCEMENT DU PLAN DE SOUTIEN 2022

### 7.1 Budget du Plan de Soutien 2022

#### 7.1.1 Répartition budgétaire par résultat :

Le budget total du Plan de Soutien 2022 s'élève à **279 254 989 581 FCFA** (contre **192 865 315 988 FCFA** en 2021 avant la révision du Plan et **201 978 810 274 FCFA** après la révision du CH de mars 2021).

Le budget du Plan de soutien présenté ci-dessous est décliné **6 résultats** attendus majeurs avec **44 activités**.

N°	Résultats	Montants (FCFA)	%	Orientation par résultat Conjoncturel / Chronique
R1	L'amélioration de l'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles ;	64 729 734 191	23,18	Conjoncturel
R2	Le renforcement de la prise en charge et de la prévention de la malnutrition ;	38 672 841 725	13,85	Conjoncturel
R3	La protection et la réhabilitation des moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles ;	41 899 194 522	15,00	Conjoncturel
R4	Le soutien aux populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;	50 205 719 143	17,98	Chronique
R5	Le renforcement de la performance des instruments de prévention et de gestion des crises (stocks de sécurité) ;	82 717 500 000	29,62	Conjoncturel
R6	La connaissance et le suivi des facteurs de risques humanitaires et des réponses mises en œuvre aux niveaux local, régional et national.	1 030 000 000	0,37	Conjoncturel
TOTAL (FCFA)		<b>279 254 989 581</b>	<b>100</b>	

Déterminer le budget prévisionnel du Plan de Soutien de la façon la plus réaliste possible est très important pour le Dispositif afin qu'il permette non seulement aux acteurs, étatiques, Partenaires Techniques et Financiers de mobiliser et de réorienter si besoin les fonds d'un résultat à un autre au fur et à mesure des priorités mais aussi pour qu'il permette en fin d'année une capitalisation plus facile du niveau de financement du Plan de Soutien.

Dans la répartition budgétaire détaillée, le budget de chaque activité est calculé sur la base de coûts unitaires ou forfaitaires estimés et des besoins affiliés pour chaque activité, y compris les coûts de mise en œuvre. Si ces derniers varient d'un opérateur à un autre et d'une activité à une autre, les montants convenus et retenus dans le budget du Plan permettent de les prendre en compte et de les évaluer.

Les montants forfaitaires et les coûts unitaires retenus sont présentés en annexe 5 du Plan de Soutien. Certains ont été révisés par le groupe de rédaction (cas des coûts forfaitaires pour la nutrition par exemple) et peuvent faire l'objet d'une réactualisation en cours d'année si l'évolution du contexte l'impose (cas des prix des céréales ou de l'aliment bétail).

## 7.1.2 Répartition budgétaire du Plan de Soutien 2022 détaillée par activité :

N°	Activités	Unité	Nombre/Qté	Cout Unitaire CFA	Durée (mois)	Montants (FCFA) Transfert / vivres	Montants (FCFA) Mise en œuvre	Montants (FCFA) Total	Période de mise en œuvre	Acteurs de mise en œuvre
<b>R1</b>	<b>L'accès aux aliments et nutriments sains et diversifiés des populations cibles est amélioré</b>							<b>64 729 734 191</b>		
A1	Opérations Food For Work cible hors soudure phase courante 3 et + (20% coût de mise en œuvre de <b>13 687 tonnes vivres</b> distribuées )	Ménage	45 622	350 000	3		178 500 000	178 500 000	Janvier - Juin	PAM
A2	Opérations Cash For Work cible hors soudure phase courante 3 et + (Transferts monétaires + 15% coût de mise en œuvre)	Ménage	136 866	32 500	3	13 344 435 000	2 001 665 250	15 346 100 250	Janvier - Juin	CCA, PAM, CFS, ONG
A3	Opération Distribution Gratuite Ciblée de <b>13687tonnes de Vivres</b> (SNS + Stock National + Partenaires) 50% Populations en Crise <b>hors soudure</b> (20% mise en œuvre)	Ménage	45 622	350 000	3		958 062 000	958 062 000	mars - avril - mai	CCA, PAM, ONG, MAHGC
A4	Opération Distribution Gratuite Ciblée de <b>cash</b> (Partenaires) 50% Populations en Crise <b>hors soudure</b> (15% mise en œuvre)	Ménage	91 464	32 500	3	8 917 740 000	1 337 661 000	10 255 401 000		
A5	Opération Distribution Gratuite Ciblée <b>Soudure de 77 957 t. de Vivres</b> (prise en charge 20% de la valeur du stock pour la mise en œuvre)	Ménage	259 856	350 000	3		5 456 974 500	5 456 974 500	Juillet - Septembre	CCA, PAM, autres acteurs
A6	Opération Distribution Gratuite Ciblée de Cash (15% mise en œuvre)	Ménage	214 454	32 500	3	20 909 258 036	3 136 388 705	24 045 646 741	Juillet - Septembre	CCA, PAM, autres acteurs
A7	Opération Réactif aux chocs sécheresse (15% mise en œuvre) en période hors soudure et soudure (6 à 11 mois d'intervention)	Ménage	45 402	15 000		5 123 400 075	904 129 425	6 027 529 500	février - décembre	CFS, UNICEF, PFS, PAM
A8	Opération de suivi de la mise en oeuvre des activités de réponse (PDM CCA)	Forfait	2	50 000 000	3	100 000 000		100 000 000	Juillet - Septembre	CCA, autres acteurs
A9	Mise en œuvre Opération de Vente à Prix Modéré de produits vivriers de base de <b>76*841 tonnes</b> (2 000 000 000 pour transport des vivres)	forfait	1	2 000 000 000	8		2 000 000 000	2 000 000 000	Février - Septembre	OPVN, CCA
A10	Mise en œuvre Opération de Vente à Prix Modéré autres produits alimentaires (sucre...) <b>2*618 tonnes</b> (55 000 000 FCFA de mise en œuvre)	forfait	1	55 000 000	3		55 000 000	55 000 000	Avril - Juin	OPVN
A11	Renforcer l'alimentation scolaire (15 kg aliments par mois / élève) pour 72 981 élèves en zones vulnérables ( <b>4 379 tonnes de vivres</b> + 20% de mise en œuvre)	Elève	4 379	350 000	3		306 520 200	306 520 200	Mars - Mai	CCA/PAM / Education

<b>R2</b>	<b>La prise en charge et la prévention de la malnutrition sont renforcées</b>							<b>38 672 841 725</b>		
A12	Assurer le traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (06 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS)	Enfants	491 822	34 480	12			16 958 022 560	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A13	Assurer le traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë Modérée (MAM)	Enfants	885 738	17 500	12			15 500 415 000	Janvier - Décembre	
A14	Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et les Femmes Allaitantes	FEFA	63 852	35 365	12			2 258 125 980	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A15	Distribuer des rations alimentaires complémentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI	Couple mère enfant	73 773	10 000	12			737 730 000	Janvier - Décembre	Direction Nutrition, UNICEF, ONG
A16	Assurer la supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les enfants de 6 – 23 mois et la supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les femmes allaitantes.	Enfants, FEFA	189 115	17 019	3			3 218 548 185	Juin - Septembre	Direction Nutrition, UNICEF, CCA
<b>R3</b>	<b>Les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et/ou catastrophes naturelles sont protégés et réhabilités</b>							<b>41 899 194 522</b>		
A17	Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables (semences améliorées)	Tonne Semence	<b>10 953</b>	654 267		7 166 186 451		7 166 186 451	Avril - Juin	Direction agriculture, FAO, CCA, ONG
A18	Appuyer les producteurs de cultures pluviales des zones vulnérables (pesticides de protection pour 1000 tonnes de semences)	Litres Pesticides	<b>50 000</b>	13 100		655 000 000		655 000 000	Avril - Juin	Direction agriculture, FAO, CCA, ONG
A19	Appuyer les producteurs de cultures maraichères des zones vulnérables impactés par un choc (inondations, etc.)	Kit maraichage	25 000	20 000	1			500 000 000	septembre - décembre	Direction agriculture, FAO, CCA, ONG
A20	Renforcer la disponibilité en aliments pour bétail de plus de <b>30*640 ménages</b> (achat y compris la mise en œuvre)	Tonne AB	90 000	250 000	3	22 500 000 000		22 500 000 000	Mars - Avril	Direction Elevage, CCA, ONG
A21	Mise en œuvre Assistance victimes inondations (MAHGC) / <b>3857 tonnes de Vivres</b> (Stock national + Partenaires) 20% mise en œuvre 1 mois	Ménage	38 571	350 000	1		270 000 000	270 000 000	Juillet - Septembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires
A22	Assistance victimes inondations (MAHGC) NFI ( <b>239 000 fcf</b> par kit et par ménage ( <b>50% des ménages</b> )+ mise en œuvre)	Ménage	<b>19 286</b>	239 000	1	4 609 285 714		4 609 285 714	Juillet - Septembre	MAHGC, ONG
A23	Assistance Déplacés (MAHGC) NFI ( <b>239 000 fcf</b> par kit et par ménage ( <b>50% des ménages</b> )+ mise en œuvre)	Ménage	<b>8 571</b>	239 000				2 048 571 429		
A24	Assistance renouvellement kit abri 30% des Réfugiés, Diffa, Tahoua, Tillabéri, maradi (MAHGC / CCA / Partenaires) Cf. ( <b>239 000 fcf</b> par kit et par ménage + mise en œuvre )	Ménage	10 712	239 000	1	2 560 150 929		2 560 150 929	Janvier - Décembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires
A25	Opération contingence appui aux Populations Déplacées Interne potentielles des zones d'urgence (coûts de mise en œuvre appui en vivres / <b>20 571 tonnes</b> (SNS+Partenaires) 12 mois	Ménage	17 143	350 000	12		1 440 000 000	1 440 000 000	janvier décembre	
A26	Mise en œuvre Appui aux Populations retournées dans leur territoire ( <b>2 143 tonnes</b> de vivres) 3 mois 20% mise en œuvre	Ménage	7 143	350 000	3		150 000 000	150 000 000	Janvier - Decembre	CCA, MAHGC, ONG, Partenaires

R4	<b>Les populations chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont soutenues</b>							<b>50 205 719 143</b>		
A27	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux pluriannuels (Transferts monétaires 15000 fcfa/ mois + 10% coût de mise en œuvre) (y inclus 40 000 ménages PFS et UNICEF / 9 mois)	Ménage	194 398	15 000	12	34 991 562 857	3 499 156 286	38 490 719 143	Janvier - Decembre	PFS / UNICEF/PAM/ON G
A28	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux annuels aux populations impactées par <b>COVID en 2021</b> devant être soutenus à nouveau en 2022 (Transferts monétaires 15000 fcfa/ mois / 12 mois + 10% coût de mise en œuvre) (y compris Appui PFS)	Ménage	30 000	15 000	12	5 400 000 000	540 000 000	5 940 000 000		PFS
A29	Opération de distribution des transferts d'argent inconditionnel / filets sociaux pluriannuels / accompagnement paquet productif (Transferts monétaires 80 000 fcfa/ ménages + 10% coût de mise en œuvre / UNICEF)	Ménage	25 000	80 000	1	2 000 000 000	200 000 000	2 200 000 000		PFS / UNICEF
A30	Opérations de Cash for work pluriannuel Filets Sociaux / résilience	Ménage	100 000	32 500	1	3 250 000 000	325 000 000	3 575 000 000		PFS / PAM
R5	<b>Les instruments de prévention et de gestion des crises sont performants</b>							<b>82 717 500 000</b>		
A31	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (SNS céréales) <b>45000 tonnes</b>	Tonnes	45 000	350 000		15 750 000 000		15 750 000 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A32	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (SNS Niébé) <b>2500 tonnes</b>	Tonnes	2 500	600 000		1 500 000 000		1 500 000 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A33	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (RAS céréales) <b>80 000 tonnes de vivres</b>	Tonnes	80 000	350 000		28 000 000 000		28 000 000 000	Janvier - Mai	OPVN, CCA
A34	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (RAS sucre / <b>2600 tonnes</b> )	Tonnes	2 600	1 000 000		2 600 000 000		2 600 000 000		OPVN
A35	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (Etat Stock Urgence réponse aux catastrophes) <b>6 200 tonnes</b>	Tonnes	6 200	350 000		2 170 000 000		2 170 000 000		CCA / MAHGC
A36	Stock contingence pour appui aux Populations Déplacées Interne potentielles du nord Tillabéri et nord Tahoua, Diffa ( <b>20 571 tonnes</b> CCA SNS+Partenaires) 12 mois	Tonnes	20 571	350 000		7 200 000 000		7 200 000 000		CCA, OPVN, PAM, ONG
A37	Remboursement du prêt de la réserves en vivres au niveau Régional (RRSA) <b>7 500 tonnes (au moins 5% des stocks nationaux)</b>	Tonnes	7 500	350 000		2 625 000 000		2 625 000 000		CCA, OPVN, RRSA
A38	Reconstitution de réserves en vivres aux niveaux national et local (PAM-ONG + appuis stocks institutionnels et autres) <b>65 350 tonnes</b>	Tonnes	65 350	350 000		22 872 500 000		22 872 500 000	Janvier - Mai	PAM - ONG-Etat

<b>R6</b>	<b>Les facteurs de risques humanitaires et les réponses mises en œuvre sont connus, suivis et gérés aux niveaux local, régional et national</b>							<b>1 030 000 000</b>		
A39	Contribuer à la prévention des risques d'invasion acridienne	Forfait	1	150 000 000		150 000 000		150 000 000	Octobre - Décembre	CNLA
A40	Renforcer les systèmes d'information sur la situation alimentaire, nutritionnelle et de veille pastorale (enquête de vulnérabilité et analyse CH, journées techniques du SAP)	Forfait		700 000 000	1	-		700 000 000	Janvier - Décembre	SAP/PC, Partenaires
A41	Renforcer les capacités de coordination nationale en matière de prévention et de gestion des crises	Forfait		50 000 000	1	-		50 000 000	Janvier - Décembre	SAP, CCA, MAHGC, CFS
A42	Vulgarisation et Suivi Evaluation du plan de soutien (communication et diffusion du plan, évaluation de certaines activités, missions de terrain...)	Forfait		50 000 000	3			50 000 000	Janvier - Mars	CCA, SP, CFS, SAP, Partenaires
A43	Communication et plaidoyer pour la visibilité et le financement du Plan de Soutien	Forfait		40 000 000	1			40 000 000		DNPGCA / Partenaires
A44	Evaluation et suivi du plan de soutien (Revue Après Actions)	Forfait		40 000 000	1	-		40 000 000	Janvier - Décembre	SAP, CCA, MAHGC, CFS, ONG
								<b>279 254 989 581</b>		
<b>TOTAL</b>										

**Le coût global du plan de soutien 2022 est de 279 254 989 581 FCFA.**

## 7.2 *Financement du Plan de Soutien 2022*

Le Plan de soutien est mis en œuvre à travers différentes sources de financement à savoir :

1. la mobilisation des fonds sur budget national grâce aux inscriptions budgétaires concourant à la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, cette modalité de financement devient prépondérante dans le contexte des contributions passant par les appuis budgétaires,
2. le recours au Fonds Commun des Donateurs (FCD), régit par les instances de l'accord cadre (CEC, CRC) et abondé par une large gamme de partenaires,
3. les financements inclus dans des conventions spécifiques entre le DNP-GCA et certains partenaires,
4. les contributions à travers la mise en œuvre directe d'activités concourant au Plan de Soutien par les partenaires techniques et opérationnels (Agences des Nations Unies, ONG, autres opérateurs etc.).

Si certains mécanismes permettent l'obtention de fonds rapidement (Mécanisme de Réponse Rapide par exemple), la mobilisation des financements doit se faire selon un calendrier permettant d'assurer toutes les tâches préalables, nécessaires à la mise en œuvre de la réponse dans les délais prévus, de la planification jusqu'à la mise en œuvre.

Pour accompagner le DNP-GCA dans ses efforts de mobilisation des ressources financières, un Groupe de Travail « Finances » dénommé GT-F a été mis en place en décembre 2019 par Arrêté du Premier Ministre. Il sera demandé à ce groupe de mener des réflexions sur les mécanismes de financement du DNP-GCA intégrant les réformes en cours dans le domaine des finances publiques. Certains chantiers prioritaires sont déjà programmés comme l'élaboration d'outils pour une mobilisation réactive des ressources sur le budget de l'Etat, la formulation d'une programmation financière adaptée au contexte de l'urgence ou encore le chantier de la traçabilité et du renforcement du fonctionnement du DNP-GCA.

D'autres sont déjà en cours comme la reconstitution du SNS qui doit intervenir au plus tard dans les premières semaines de l'année 2022 à travers des appels d'offre nationaux. Ceci implique une mobilisation rapide et garantie des financements prévus à cet effet, en particulier concernant les ressources du budget national.

Enfin l'information sur l'ensemble des ressources et des acteurs contribuant au financement du Plan de Soutien doit être partagée et centralisée au niveau du DNP-GCA afin de faciliter l'évaluation des niveaux de financement et de mise en œuvre en fin de période.

## VIII. COORDINATION ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

### 8.1 Mécanismes de Coordination et de collaboration entre acteurs

#### ✓ Principes généraux

La gestion de la coordination des interventions et de la stratégie de mise en œuvre des interventions inscrites dans le Plan de Soutien relève du DNP-GCA, en collaboration avec ses partenaires techniques étatiques (Ministères Techniques) et non-étatiques, locaux, nationaux et internationaux.

Les outils de coordination existants (GTI, Groupe des partenaires de la sécurité alimentaire, de la Nutrition, CEC...) et mobilisés pour la planification et la coordination des interventions doivent être connectés entre eux, renforcés et dynamisés.

Des accords de collaboration entre le Dispositif et ses Partenaires pourront être proposés et signés afin d'institutionnaliser et de formaliser davantage ces partenariats à l'image de la lettre d'entente et de la convention de partenariat signées toutes deux en 2019 entre le Dispositif, les ONG de l'Alliance et le PAM.

Un suivi de la mise en œuvre et de l'état d'avancement du plan sera réalisé par la CCA qui veillera à actualiser le plan et à diffuser aux membres du Dispositif et aux contributeurs un maximum d'informations le concernant.

#### ✓ Coordination et complémentarité avec d'autres plans et initiatives d'urgence

Le Plan de Soutien s'inscrit en complémentarité avec d'autres dynamiques de planification et de réponses aux urgences :

- les plans de réponses sectoriels qui couvrent généralement des domaines spécifiques et auxquels le Plan de Soutien peut contribuer ponctuellement (plans d'urgence dans le secteur de l'élevage, de l'agriculture, de l'éducation...);
- le Plan de Réponse Humanitaire annuel dont l'élaboration est coordonnée par le Système des Nations Unies, sous l'égide du MAHGC, qui est multisectoriel et couvrent une large gamme de domaines (protection, eau-hygiène-assainissement, éducation, sécurité alimentaire, nutrition) et de groupes cibles en réponse aux différents types de chocs et de besoins existants. Le Plan de Soutien constitue la composante sécurité alimentaire et nutritionnelle et appui aux moyens d'existence du HRP.

## ✓ Dispositifs de coordination et de mise en œuvre

Le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires à travers ses cellules met en place les activités, planifie et coordonne les opérations et capitalisent les informations techniques et financières à plusieurs niveaux.

- Au niveau National

**Le Conseil de Cabinet de la Primature** approuve les résultats des analyses de vulnérabilité et les grandes orientations du Plan de Soutien.

**La Commission Mixte de Concertation (CMC)** reçoit la communication du scénario d'intervention humanitaire, effectue le plaidoyer nécessaire pour le cadrage budgétaire.

**Le Comité Elargi de Concertation (CEC)** et le **Comité Restreint de Concertation (CRC)** ensemble analysent les options d'intervention, la mise en cohérence et les contours financiers. Ils apprécient les niveaux d'avancements techniques des opérations de terrain. Le CRC approuve et valide les budgets des opérations concernant l'utilisation des fonds communs et apprécie les niveaux de réalisations financières pour les opérations en cours.

**Le CEC est un organe de concertation ouvert aux acteurs de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale.** Il permet de partager des expériences et des bonnes pratiques. Il peut être utilisé pour l'analyse des options d'intervention ou encore pour faire évoluer les normes et leur mise en cohérence.

**Le Cluster Sécurité Alimentaire** est un forum qui rassemble les acteurs œuvrant dans la sécurité alimentaire au sein d'une même plateforme de coordination et qui y associe également les représentants des autorités gouvernementales.

En 2022, l'objectif stratégique du cluster sécurité alimentaire sera de renforcer son ancrage dans les mécanismes de coordination gouvernementaux existants.

En tant que co-lead des partenaires du Cluster SA, la FAO et le PAM accompagneront le renforcement du leadership gouvernemental dans la coordination et planification des interventions humanitaires liées à la sécurité alimentaire et la mise en place d'un système fonctionnel au niveau national et décentralisé. Des avancées ont été notées en ce sens en 2019 et 2021, notamment suite aux consultations menées durant la mission de support du Cluster Global. Ce chantier est aussi indiqué dans la stratégie d'intervention du DNP-GCA validée en octobre 2021.

En outre, le HNO / HRP 2022 s'est aligné sur les résultats du Cadre Harmonisé de Novembre 2021 et une synergie complète est à l'œuvre entre le HRP et le volet urgence du Plan de Soutien.

Enfin, des discussions sont en cours avec le Dispositif et le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour adapter les TDRs du cluster au panorama institutionnel et aux défis actuels.

- Au niveau déconcentré

**Les SPR, les CR/PGCA au niveau des régions :** Les Secrétariats Permanents Régionaux et les Comités Régionaux assurent le suivi des activités du Plan de Soutien mis en œuvre dans leurs entités. Ils signeront des conventions de prestations avec les cellules du DNP-GCA et les partenaires pour la mise en œuvre et le suivi des activités retenues. Cette convention précisera le rôle spécifique du maître d'ouvrage, les résultats attendus, les dispositions financières, comptables et administratives, la durée de la convention, les rapports d'activités et le règlement des litiges. Ils effectueront des missions durant la phase de mise en œuvre pour vérifier la qualité et le respect des normes des ouvrages. Chaque mission sera sanctionnée par un rapport conformément au canevas de Suivi évaluation du DNP-GCA qui sera transmis au SP.

**Le CSR/PGCCA au niveau des départements :** Les Comités Sous Régionaux assurent le suivi des activités du Plan de Soutien dans leurs départements. Ils peuvent signer des contrats de prestation avec la CCA le PAM et les autres partenaires pour les micros projets de cash ou food for work. Ils assurent le suivi de la mise en œuvre des projets d'atténuations exécutés par les ONG dans leurs départements. Chaque activité suivie sera sanctionnée par un rapport conformément au canevas de suivi-évaluation du DNP-GCA. Les rapports seront transmis au SP. Ces comités sont habilités à demander la suspension d'un projet pour non-respect des engagements pris et prouvés.

**Les OSV et SCAPRU au niveau communal :** les Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce (SCAPRU) assurent la maîtrise d'ouvrage et les actions de prévention et de gestion des réponses qui s'inscrivent dans le Plan de Développement Communal. Ils apportent leurs appuis à la maîtrise d'ouvrage pour la collecte des informations et des données

L'organigramme du DNP-GCA est présenté en annexe 04.

## **8.2 Modalités de planification et d'exécution des opérations**

Le plan couvre la période de **Janvier à Décembre 2022** avec une mise à jour après la réunion de la réévaluation de situation alimentaire nutritionnelle et pastorale prévue en avril 2022 après l'analyse Cadre Harmonisé planifiée à la mi-mars 2022.

La planification des opérations se fera de manière concertée à travers les instances du DNP-GCA et de ses partenaires.

L'ensemble des interventions de ce Plan de Soutien seront précisées dans le cadre de notes de cadrage présentées en CEC.

## **8.3 Critères de ciblage socio-économique.**

Pour les réponses liées à l'insécurité alimentaire saisonnière, eu égard aux ressources limitées pour couvrir les besoins de tous les ménages, le ciblage des bénéficiaires se fera sur la base de la démarche HEA. Ce processus de sélection des bénéficiaires a l'avantage d'être conduit de manière participative et inclusive, pour identifier ainsi les ménages les plus prioritaires, de manière équitable, impartiale et non discriminatoire sur la base de la vulnérabilité et des besoins des populations.

Une stratégie de sensibilisation sera développée et mise en œuvre de manière continue avec des messages clefs et d'outils visuels pour permettre aux communautés, aux autorités coutumières et autres partenaires de coopérer pour améliorer le processus nécessaire pour que la réponse ait un impact significatif sur la sécurité alimentaire.

Dans les zones à accès limités notamment dans les régions de Tillabéry, de Tahoua, de Diffa et Maradi, le processus de ciblage doit être mis en œuvre en prenant en compte les questions sécuritaires, le droit humanitaire, les questions de protection.

Pour les victimes des inondations, les rapatriés, les refoulés, les retournés, les migrants en détresse, les réfugiés, les déplacés internes, le ciblage se fera sur la base des outils déjà utilisés en cas de choc soudain par les services techniques appropriés à savoir les évaluations rapides, l'enregistrement des bénéficiaires et toute la documentation déterminant l'impact du choc subit par les ménages vulnérables aux crises et catastrophes.

Ces démarches permettent d'identifier les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire (ici les très pauvres) et ceux victimes des crises humanitaires soudaines. L'approche HEA se base sur des critères socio-économiques et des perceptions de la pauvreté appréhendée de manière participative et prend en compte les opinions des hommes, des femmes et des autres composantes de la communauté.

Parmi ces critères on retrouve la taille du ménage, les avoirs possédés, y inclus le bétail, les sources de revenus et les stratégies de survie développées.

Les critères ainsi établis sont validés, complétés et partagés avec les communautés elles-mêmes. Au besoin, on fera recours à certains critères, sur la base d'enquêtes spécifiques précisant par zones homogènes les ménages en déficit de moyens d'existence. Parmi ces critères, on retrouvera :

- les ménages principalement dirigés par les femmes, les veufs et les veuves ;
- les groupes qui seront identifiés comme complètement démunis (populations flottantes, ménages sans capacités de subsistance ni de production, etc.) ;
- les mères d'enfants malnutris ;
- les ménages sans stocks et sans UBT ;
- les ménages sinistrés de catastrophes naturelles récentes ;
- les ménages d'accueil des rapatriés ;
- Les déplacés issus des conflits et sans ressources.

A noter que pour les activités de filets sociaux et de réduction de la vulnérabilité chronique, le ciblage géographique valorise une analyse de la pauvreté (fournie par l'INS) et les résultats de l'analyse pilote selon la méthode IPC chronique réalisée courant 2018.

Le ciblage des ménages se fait selon des principes alliant critères socio-économiques (selon le proxy means test) et l'approche HEA (triangulation entre ciblage selon des critères prédéfinis par catégories socio-économiques et identification par la communauté).

Les ménages chroniquement vulnérables ciblés pour ces appuis sont suivis sur une période de 2 à 3 ans, cette cible chiffrée sera donc reportée dans les Plans de Soutien des années à venir.

A terme des outils spécifiques de programmation, de coordination et de suivi des actions de réduction de la vulnérabilité, et en particulier des filets sociaux, seront mis en place par la CFS pour couvrir une période pluriannuelle et leur articulation avec les actions du Plan de Soutien sera explicitée.

#### **8.4 Dispositif de suivi-évaluation**

L'objectif du suivi évaluation du Plan de Soutien est de fournir des informations fiables et utiles pour la mise en œuvre des interventions planifiées et des résultats atteints.

Un dispositif de suivi évaluation inclusif sera mis en place et coordonné par le Département de suivi évaluation du Secrétariat Permanent du DNP-GCA en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs à tous les niveaux. A ce titre, il sera responsable de la consolidation des résultats de suivi de toutes les opérations réalisées au titre du Plan de Soutien. Cependant, le suivi d'exécution physique et financière rentrant dans le cadre du Plan de Soutien requiert la contribution effective de tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Sur la base d'un plan de suivi détaillé élaboré à partir de la matrice des opérations du Plan de Soutien, chaque acteur, à travers son système de suivi évaluation propre, devra rapporter sur les informations requises pour renseigner les indicateurs retenus dans le Plan de Soutien.

Des concertations avec les acteurs de mise en œuvre seront initiées autour des outils et méthodes de collecte des données. Les informations recueillies seront centralisées dans la base de données logée au sein du Secrétariat Permanent en plus de l'alimentation des bases de données disponibles au sein des différents acteurs.

Des évaluations post-actions seront réalisées par les différents acteurs selon les types d'interventions. Une évaluation externe des effets des interventions menées dans le cadre du Plan de Soutien sera réalisée par le Secrétariat Permanent du DNP-GCA dans le cadre du plan annuel.

### **8.5 Validation du Plan de Soutien 2022**

Le Plan de Soutien est présenté en CEC pour consolidation et enrichissement. Il est ensuite soumis au cabinet du Premier Ministre pour validation et soumission en conseil des Ministres.

### **8.6 Calendrier de mise en œuvre du Plan de Soutien 2022 :**

A titre indicatif, le calendrier de mise en œuvre des activités du plan annexe .

## **IX. DEFIS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN 2022**

Lors des différentes réflexions conduites dans le cadre de l'élaboration du Plan de Soutien 2022, certains défis ont été relevés et méritent d'être retranscrits dans le document à savoir :

- Assurer un appui opportun aux populations vulnérables vivant dans les zones fragiles;
- Mobiliser des fonds suffisamment tôt en adéquation avec les planifications opérationnelles et les mécanismes de financements, qu'ils soient nationaux ou autres;
- Poursuivre et renforcer la synergie entre l'Etat et ses Partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Soutien et du Plan de Réponse Humanitaire;
- Poursuivre le renforcement de la concertation et des synergies entre les acteurs humanitaires et de développement en particulier grâce au Comité Tripartite Technique sur le Nexus Urgence Développement ;
- Renforcer les actions et mécanismes de coordination au niveau national mais également au niveau déconcentré (région, département, commune) ;
- Renforcer les actions de communication entre les acteurs vu le large éventail d'intervenants rendant difficile le suivi et la coordination.

## X. ANNEXES

Annexe 1 : Note Méthodologique sur la définition de la cible et de planification

Annexe 2 : Liste zones vulnérables

Annexe 3 : Classification des phases du Cadre Harmonisé

Annexe 4 : Organigramme DNP-GCA

Annexe 5 : Description des coûts unitaires du plan de soutien 2022

Annexe 6 : Calendrier d'intervention du Plan de soutien

////////////////////////////////////

### Annexe 1

#### Note Méthodologique Définition de la cible du Plan de Soutien 2022

- **Définition des principaux termes utilisés :**

**Besoin :** toutes les personnes qui sont dans le besoin et qui devraient recevoir une assistance alimentaire et nutritionnelle.

**Cible :** toutes les personnes qui recevront une assistance alimentaire et nutritionnelle en tenant compte de la classification de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité, des tranches d'âge prioritaire et des moyens disponibles.

- **Démarche utilisée par le Dispositif :**

La population vulnérable du plan de soutien 2022 a été déterminée de façon consensuelle par le Dispositif et ses Partenaires dans le cadre du groupe d'acteurs en charge de l'analyse et de la rédaction du plan.

- **Origine des données retenues pour la détermination de la cible :**

Comme lors des exercices antérieurs, la détermination de la cible du plan de soutien tient compte des données disponibles les plus récentes et validées.

La méthodologie pour la détermination de la cible tient donc compte :

- Des résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de novembre 2021 pour la période courante (octobre – décembre 2021) et projetée (juin-août 2022),
- Des résultats de l'analyse des zones vulnérables en région organisée en novembre 2021 par le DNP-GCA qui a identifié 257 zones extrêmement et moyennement vulnérables.

- **Méthodologie retenue pour la détermination de la cible :**

1. Détermination des populations en Insécurité Alimentaire Sévère et Modérée en période hors soudure (janvier à mai 2022) :

Pour la détermination des cibles en « Insécurité Alimentaire » sur la période hors soudure de janvier à mai 2022, le groupe a pris en compte le nombre de populations en situation courante classées en phase 3 « crise à pire » lors du CH de novembre 2021.

Pour la détermination des cibles en phase « sous pression » soit les bénéficiaires potentiels de l'opération de Vente de Céréales à Prix Modéré, le groupe a pris en compte :

- Un taux de 20% de la population classé en « phase 2 sous pression » en phase courante tiré du Cadre Harmonisé de novembre 2021.

Pour la détermination des cibles en Insécurité Alimentaire Chronique (soit les bénéficiaires potentiels des opérations de filets sociaux et de résilience), le groupe a pris en compte :

- Un taux de 20% de la population classé en « phase 3 et + » tiré du rapport sur l'étude de l'insécurité alimentaire chronique conduite par la CCA/SAP et ses partenaires validée en mars 2019 soit une cible de 1 360 783 personnes sur les 6 803 917 personnes de la phase 3 et + du rapport.

2. Détermination des populations en Insécurité Alimentaire en période de soudure (juin à aout 2022) :

A l'image de la période « hors soudure », et pour la détermination des cibles en « Insécurité Alimentaire » sur la période de soudure de juin à aout 2022, le groupe a pris en compte le nombre de populations en situation projetée classées en phase 3 « crise à pire » lors du CH de novembre 2021.

- **Planification au niveau communal :**

L'ensemble des résultats tirés des différentes évaluations caractérise la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale du niveau administratif départemental.

Pour les besoins de planification des interventions au niveau communal, la méthodologie appliquée par catégorie de population a été la suivante :

- La population en insécurité alimentaire de chaque commune sera déterminée en multipliant la population des villages vulnérables de la commune par le taux de prévalence retenu à l'insécurité alimentaire du département dont relève la commune,
- Pour chaque commune, il sera fait le total de la population en insécurité alimentaire phase 3 et +, et de la population en insécurité alimentaire phase 2 pour avoir la population totale vulnérable de la commune.

## Annexe 2 : Liste zones vulnérables

Région	Départements	Priorisation des Z.V par région	Communes	Degré de vulnérabilité	Nbre de villages vulnérables de la commune	Population cible (courante)	Population cible (projetée)
Agadez	Iferouane	1	Iferouane	Extrêmement	41	3 808	6 256
	Iferouane	2	Timia	Extrêmement	32	2 445	4 016
	Arlit	3	Gougaram	Extrêmement	34	3 458	6 384
	Arlit	4	Dannet	Extrêmement	31	3 759	6 940
	Arlit	5	Arlit	Extrêmement	4	11 413	21 071
	Aderbissinat	6	Aderbissinat	Extrêmement	112	2 410	4 338
	Bilma	7	Bilma	Extrêmement	3	608	1 115
	Bilma	8	Djado	Extrêmement	3	289	530
	Bilma	9	Dirkou	Extrêmement	7	1 346	2 468
	Bilma	10	Fachi	Extrêmement	3	693	1 270
<b>Agadez S/T Z EV:</b>			<b>10</b>	<b>10</b>	<b>270</b>	<b>30 230</b>	<b>54 389</b>
Agadez	Ingall	11	Ingall	Moyennement	103	5 666	7 082
	Tchirozerine	12	Tchirozérine	Moyennement	109	11 745	22 511
	Tchirozerine	13	Tabelot	Moyennement	70	5 887	11 283
	Tchirozerine	14	Dabaga	Moyennement	56	3 077	5 897
	Ville d'Agadez	15	CU Agadez	Moyennement	17	9 681	12 908
<b>Agadez S/T Z MV:</b>			<b>5</b>		<b>355</b>	<b>36 055</b>	<b>59 680</b>
Diffa	Bosso	1	Bosso	Extrêmement	64	23 826	28 294
	Bosso	2	Toumour	Extrêmement	16	9 703	11 522
	N'Guigmi	3	N'Guigmi	Extrêmement	44	21 089	25 483

	N'Guigmi	4	Kabalewa	Extrêmement	2	2 956	3 572
	N'gourti	5	N'gourti	Extrêmement	309	9 189	15 551
	Diffa	6	Gueskerou	Extrêmement	47	18 123	20 136
<b>Diffa S/T Z EV:</b>			<b>6</b>		<b>482</b>	<b>84 887</b>	<b>104 559</b>
Diffa	Diffa	7	Chetimari	Moyennement	81	19 956	22 174
	Goudoumaria	8	Goudoumaria	Moyennement	127	20 597	32 955
	Maine Soroa	9	Foulatari	Moyennement	12	2 373	2 805
	Maine Soroa	10	N'guelbeyli	Moyennement	8	2 365	2 795
	Ville de Diffa	11	C.U. DIFFA	Moyennement	14	5 394	8 477
	Maine Soroa	12	Maine soroa	Moyennement	70	15 038	17 773
<b>Diffa S/T ZMV</b>			<b>6</b>		<b>312</b>	<b>65 724</b>	<b>86 977</b>
Dosso	Loga	1	Loga	Extrêmement	51	26 313	32 160
	Dogondoutchi	2	Soucoucoute	Extrêmement	31	15 095	17 611
	Dosso	3	Sakadamna	Extrêmement	37	2 178	6 535
	Dogondoutchi	4	Dogonkirya	Extrêmement	69	21 685	25 299
	Dosso	5	Tombo koirey	Extrêmement	25	1 353	4 060
	Loga	6	Falwel	Extrêmement	31	12 838	15 691
	Dosso	7	Mokko	Extrêmement	25	1 018	3 053
	Tibiri (Doutchi)	8	Kore Mairoua	Extrêmement	51	2 089	4 178
	Dosso	9	GarankiéDé	Extrêmement	24	1 660	4 980
	Dosso	10	Goroubamkass am	Extrêmement	16	873	2 618
	Loga	11	Sokorbé	Extrêmement	13	6 624	8 096
	Falmey	12	Falmey	Extrêmement	22	834	3 337
	Falmey	13	Guillagué	Extrêmement	16	662	2 648
	Dogondoutchi	14	Dankassari	Extrêmement	28	16 530	19 285
	Tibiri (Doutchi)	15	Tibiri (Doutchi)	Extrêmement	62	2 942	5 884
	Boboye	16	N'Gonga	Extrêmement	33	2 177	5 080

	Boboye	17	Koygolo	Extrêmement	29	1 924	4 488
	Boboye	18	Harikanassou	Extrêmement	35	2 124	4 956
	Dosso	19	Tessa	Extrêmement	36	1 121	3 363
	Dosso	20	Farrey	Extrêmement	30	1 205	3 615
	Dosso	21	Karguibangou	Extrêmement	22	883	2 650
	Tibiri (Doutchi)	22	Guechémé	Extrêmement	37	1 633	3 266
	Tibiri (Doutchi)	23	Douméga	Extrêmement	16	1 160	2 319
<b>Dosso S/T ZEV:</b>			<b>23</b>		<b>739</b>	<b>124 922</b>	<b>185 173</b>
Dosso	Dogondoutchi	24	Matankari	Moyennement	30	14 018	16 354
	Dogondoutchi	25	Dogondoutchi	Moyennement	30	22 118	25 804
	Ville de Dosso	26	CU Dosso	Moyennement	7	3 874	6 456
	Dosso	27	Golé	Moyennement	18	466	1 398
	Dogondoutchi	28	Kiéché	Moyennement	22	7 682	8 962
	Boboye	29	Kiota	Moyennement	34	2 369	5 527
	Dosso	30	Sambéra	Moyennement	22	932	2 796
	Boboye	31	Birni N'Gaouré	Moyennement	20	1 550	3 616
	Dioundiou	32	Zabori	Moyennement	6	311	623
	Gaya	33	Tounouga	Moyennement	5	4 326	10 815
	Gaya	34	Yellou	Moyennement	11	3 255	8 137
	Boboye	35	Fakara	Moyennement	6	834	1 947
	Dioundiou	36	Karakara	Moyennement	10	1 403	2 807
	<b>Dosso ST ZMV</b>			<b>13</b>		<b>221</b>	<b>63 138</b>
Dosso	Dioundiou	37	Dioundiou	Faiblement	11	1 461	2 922
<b>Dosso ST ZFV</b>			<b>1</b>		<b>11</b>	<b>1 461</b>	<b>2 922</b>
Maradi	Madarounfa_inacce ssible	1	Gabi	Extrêmement	24	8537	15244
	Guidan Roumdji_inaccessibl	2	Tibiri (Maradi)	Extrêmement	45	8221	17936

e							
Guidan Roumdji_inaccessibl e	3	Guidan Sori	Extrêmement	33	4487	9791	
Madarounfa_inacce ssible	4	Safo	Extrêmement	26	7554	13490	
Madarounfa_inacce ssible	5	Sarkin Yamma	Extrêmement	9	3768	6728	
Bermo	6	Gadabédji	Extrêmement	46	7551	9061	
Bermo	7	Bermo	Extrêmement	251	12106	14527	
Dakoro	8	Bader Goula	Extrêmement	30	8825	17649	
Dakoro	9	Dakoro	Extrêmement	34	15512	31024	
Dakoro	10	Tagriss	Extrêmement	25	8609	17219	
Dakoro	11	Roumbou I	Extrêmement	15	3971	7942	
Dakoro	12	Kornaka	Extrêmement	41	20206	40411	
Dakoro	13	Adjékoria	Extrêmement	16	5636	11271	
Tessaoua	14	Ourafane	Extrêmement	33	7765	12942	
Guidan Roumdji_inaccessibl e	15	Guidan Roumdji	Extrêmement	47	4996	10899	
Mayahi	16	Guidan Amoumoune	Extrêmement	14	3455	5182	
Mayahi	17	Mayahi	Extrêmement	15	1714	2571	
Dakoro	18	Dan Goulbi	Extrêmement	47	15144	30289	
Dakoro	19	Korahane	Extrêmement	8	2756	5512	
Mayahi	20	Attantané	Extrêmement	14	1995	2993	
Mayahi	21	EL ALLASSANE MAIREYREY	Extrêmement	10	1904	2856	
Dakoro	22	Azagor	Extrêmement	12	2141	4282	

	Mayahi	23	Tchaké	Extrêmement	15	1865	2798
	Guidan Roumdji	24	Chadakori	Extrêmement	43	9896	19793
	Dakoro	25	Mayara	Extrêmement	10	6896	13791
	Dakoro	26	Birnin Lallé	Extrêmement	20	8511	17022
	Madarounfa_inacces sible	27	Madarounfa	Extrêmement	17	7682	13718
	Mayahi	28	Issawane	Extrêmement	13	1677	2516
	Tessaoua	29	Maijirgui	Extrêmement	20	7181	11968
	Tessaoua	30	Korgom	Extrêmement	12	2933	4889
	Tessaoua	31	Baoudetta	Extrêmement	3	641	1069
<b>Maradi ST ZEV</b>			<b>31</b>		<b>948</b>	<b>204 135</b>	<b>377 383</b>
Maradi	Guidan Roumdji	32	Sae Saboua	Moyennement	16	8 907	17 815
	Mayahi	33	Sarkin Haoussa	Moyennement	15	1 645	2 468
	Madarounfa	34	Djirataoua	Moyennement	10	11 443	15 257
	Mayahi	35	KANAN- BAKACHE	Moyennement	13	2 505	3 758
	Dakoro	36	Sabon Machi	Moyennement	18	15 581	31 163
	Madarounfa	37	Dan-Issa	Moyennement	7	2 910	3 880
	Aguie	38	Aguie	Moyennement	12	6 554	8 739
	Aguie	39	Tchadoua	Moyennement	15	4 546	6 061
	Gazaoua	40	Gazaoua	Moyennement	27	5 361	7 148
	Gazaoua	41	Gangara (Gazaoua)	Moyennement	8	1 883	2 510
	Tessaoua	42	Tessaoua	Moyennement	6	2 743	4 572
	Tessaoua	43	Hawandawaki	Moyennement	7	2 013	3 355
			12		154	66 092	106 726
Maradi	Ville de Maradi	44	MARADI ARRONDISSEM	Moyennement	4	3 203	4 805

			ENT 1				
	Ville de Maradi	45	MARADI ARRONDISSEM ENT 2	Moyennement	3	2 508	3 762
	Ville de Maradi	46	MARADI ARRONDISSEM ENT 3	Moyennement	2	2 328	3 493
<b>Maradi S/T ZMV</b>			<b>3</b>		<b>9</b>	<b>8 039</b>	<b>12 059</b>
Niamey	Ville de Niamey	1	NY ARR 1	Moyennement	11	28 648	31 513
	Ville de Niamey	2	NY ARR 2	Moyennement	4	33 678	37 046
	Ville de Niamey	3	NY ARR 3	Moyennement	6	22 258	24 484
	Ville de Niamey	4	NY ARR 4	Moyennement	7	37 441	41 185
	Ville de Niamey	5	NY ARR5	Moyennement	14	18 043	19 847
<b>Niamey S/TZMV:</b>			<b>5</b>		<b>42</b>	<b>140 068</b>	<b>154 075</b>
Tahoua	Tillia	1	Tillia	Extrêmement	9	12 795	13 351
	Tahoua	2	Tebaram	Extrêmement	11	5 690	12 193
	Keita	3	Garhanga	Extrêmement	23	22 792	26 936
	Keita	4	Tamaské	Extrêmement	28	32 917	38 902
	Tahoua	5	Takanamatt	Extrêmement	13	6 632	14 210
	Madaoua	6	Bangui	Extrêmement	21	9 195	11 238
	Bagaroua	7	Bagaroua	Extrêmement	59	25 784	36 097
	Keita	8	Ibohamane	Extrêmement	36	30 557	36 113
	Keita	9	Keita	Extrêmement	37	19 535	23 086
	Tassara	10	Tassara	Extrêmement	9	8 374	9 072
<b>Tahoua S/T ZEV</b>			<b>10</b>		<b>246</b>	<b>174 270</b>	<b>221 199</b>
Tahoua	Tchintabaraden	11	Kao	Moyennement	22	11 110	13 673

	Madaoua	12	Galma	Moyennement	9	5 675	6 937
	Madaoua	13	Azarori	Moyennement	10	6 320	7 724
	Abalak	14	Abalak	Moyennement	12	12 234	19 575
	Abalak	15	Azaye	Moyennement	9	2 285	3 656
	Abalak	16	Akoubounou	Moyennement	6	1 768	2 829
	Abalak	17	Tamaya	Moyennement	3	1 568	2 509
	Tchintabaraden	18	Tchintabaraden	Moyennement	8	15 798	19 444
	Madaoua	19	Madaoua	Moyennement	42	31 532	38 539
	Madaoua	20	Ourno	Moyennement	51	17 323	21 173
	Bouza	21	Bouza	Moyennement	41	30 877	54 489
	Bouza	22	Babankatami	Moyennement	18	14 212	25 081
	Tahoua	23	Bambaye	Moyennement	15	33 715	72 245
	Tahoua	24	Barmou	Moyennement	49	2 819	6 040
	Bouza	25	Allakaye	Moyennement	39	30 563	53 934
	Bouza	26	DEOULE	Moyennement	12	9 987	17 624
	Bouza	27	Tabotaki	Moyennement	10	7 526	13 281
	Bouza	28	Karofane	Moyennement	15	9 803	17 299
	Illela	29	Tajae	Moyennement	31	8 979	16 835
	Birni N'Konni	30	Alléla	Moyennement	25	3 345	4 682
<b>Tahoua S/T ZMV</b>			<b>20</b>		<b>427</b>	<b>257 437</b>	<b>417 568</b>
Tahoua	Ville de Tahoua	31	TAHOUA ARRONDISSEM ENT 1	Faiblement	12	7 936	11 904
	Ville de Tahoua	32	TAHOUA ARRONDISSEM ENT 2	Faiblement	13	13 391	20 087
	Abalak	33	Tabalak	Faiblement	3	427	684

	Birni N'Konni	34	Bazaga	Faiblement	19	3 140	4 397
	Birni N'Konni	35	Birni N'Konni	Faiblement	44	10 154	14 215
	Birni N'Konni	36	TSERNAOUA	Faiblement	28	5 680	7 952
	Bouza	37	Tama	Faiblement	10	5 045	8 903
	Illela	38	Badaguichiri	Faiblement	26	9 764	18 308
	Illela	39	Illela	Faiblement	55	19 675	36 892
	Malbaza	40	Doguerawa	Faiblement	66	11 584	16 549
	Malbaza	41	Malbaza	Faiblement	70	11 625	16 607
	Tahoua	42	Afalla	Faiblement	13	4 395	9 418
	Tahoua	43	Kalfou	Faiblement	47	32 997	70 709
<b>Tahoua S/T ZFV</b>			<b>14</b>		<b>406</b>	<b>135 815</b>	<b>236 624</b>
Tillabéri	Banibangou	1	Banibangou	Extrêmement	54	29 160	40 824
	Tillabéri_inaccessible	2	Anzourou	Extrêmement	24	29 348	33 541
	Tera_inaccessible	3	Gorouol	Extrêmement	37	18 286	24 381
	Bankilare	4	Bankilaré	Extrêmement	76	29 580	39 440
	Tera_inaccessible	5	Diagourou	Extrêmement	41	16 961	22 614
	Torodi	6	Makalondi	Extrêmement	26	37 232	45 742
	Torodi	7	Torodi	Extrêmement	65	55 562	68 261
	Ayerou	8	INATES	Extrêmement	42	9 213	10 237
	Ouallam_inaccessible	9	Tondikiwindi	Extrêmement	76	62 156	80 285
	Abala	10	Abala	Extrêmement	109	35 517	42 621
	Abala	11	Sanam	Extrêmement	38	16 853	20 224
	Ayerou	12	Ayorou	Extrêmement	29	13 143	14 603
	Ouallam_accessible	13	Ouallam	Extrêmement	48	46 815	58 519
	Tera_accessible	14	Kokorou	Extrêmement	41	25 661	27 371
	Say	15	Tamou	Extrêmement	11	19 552	32 587

	Say	16	Ouro Guéladjo	Extrêmement	15	6 000	10 001
	Tera_accessible	17	Téra	Extrêmement	28	19 108	20 382
	Gotheye	18	Dargol	Extrêmement	49	29 261	30 592
	Tera_accessible	19	Méhanna	Extrêmement	35	10 826	11 548
	Gotheye	20	Gotheye	Extrêmement	25	47 729	49 898
	Ouallam_inaccessibl e	21	Dingazi	Extrêmement	43	24 801	32 035
	Tillaberi	22	Dessa	Extrêmement	12	10 935	16 513
	Tillaberi	23	Sakoira	Extrêmement	10	11 580	14 822
	Filingue	24	Kourfeye Centre	Extrêmement	58	7 718	12 257
	Tillaberi	25	Bibiyergou	Extrêmement	8	801	1 026
<b>Tillaberi S/T ZEV</b>			<b>25</b>		<b>1 000</b>	<b>613 800</b>	<b>760 325</b>
Tillaberi	Filingue	26	Filingue	Moyennement	93	10 632	16 885
	Filingue	27	Tondikandia	Moyennement	148	12 582	19 983
	Ouallam_accessible	28	Simiri	Moyennement	69	70 751	88 439
	Filingue	29	Imanan	Moyennement	49	44 773	71 110
	Say	30	Say	Moyennement	14	12 694	21 157
	Kollo	31	Kouré	Moyennement	31	4 524	4 872
	Balleyara	32	TAGAZAR	Moyennement	130	20 220	38 885
	Ville de Tillaberi	33	C.U. TILLABERI	Moyennement	13	18 690	25 612
	Tillaberi	34	Kourtheye	Moyennement	59	11 670	16 138
	Tillaberi	35	Sinder	Moyennement	13	9 181	12 000
	Kollo	36	Kirtachi	Moyennement	17	3 883	4 181
	Kollo	37	Dantchandou	Moyennement	30	3 625	3 904
Kollo	38	Hamdallaye	Moyennement	51	5 576	6 005	
<b>Tillabéri S/T</b>			<b>13</b>		<b>717</b>	<b>228 801</b>	<b>329 172</b>

ZMV							
Tillabéri	Kollo	38	Bitinkodji	Faiblement	14	2 843	3 062
	Kollo	39	Karma	Faiblement	60	8 630	9 294
	Kollo	40	Kollo	Faiblement	24	45 525	49 027
	Kollo	41	Liboré	Faiblement	23	2 567	2 765
	Kollo	42	Namaro	Faiblement	25	5 389	5 804
	Kollo	43	N'Dounga	Faiblement	26	2 185	2 353
	Kollo	44	Youri	Faiblement	13	3 091	3 329
<b>Tillabéri S/T ZFV</b>			<b>7</b>		<b>185</b>	<b>70 231</b>	<b>75 634</b>
Zinder	Goure	1	Alakoss	Extrêmement	19	4 355	6 532
	Goure	2	Kellé	Extrêmement	53	8 053	12 079
	Kantche	3	MATAMEYE	Extrêmement	7	2 281	3 802
	Kantche	4	Kourni	Extrêmement	5	1 658	2 764
	Kantche	5	Tsaouni	Extrêmement	8	2 360	3 934
	Kantche	6	Doungou	Extrêmement	5	2 027	3 378
	Kantche	7	Kantché	Extrêmement	5	1 174	1 957
	Kantche	8	Ichirnawa	Extrêmement	5	1 907	3 178
	Kantche	9	DAOUCHE	Extrêmement	7	2 294	3 823
	Tanout	10	Gangara (Tanout)	Extrêmement	131	12 146	13 882
	Tanout	11	Tanout	Extrêmement	178	23 696	27 081
	Tanout	12	Tenhiya	Extrêmement	42	2 548	2 911
	Tesker	13	Tesker	Extrêmement	85	1 656	3 863
<b>Zinder S/T SEV</b>			<b>13</b>		<b>550</b>	<b>66 154</b>	<b>89 184</b>
Zinder	Belbedji	14	Tarka	Moyennement	52	7 168	12 902
	Damagaram Takaya	15	DAMAGARAM TAKAYA	Moyennement	77	5 179	8 138

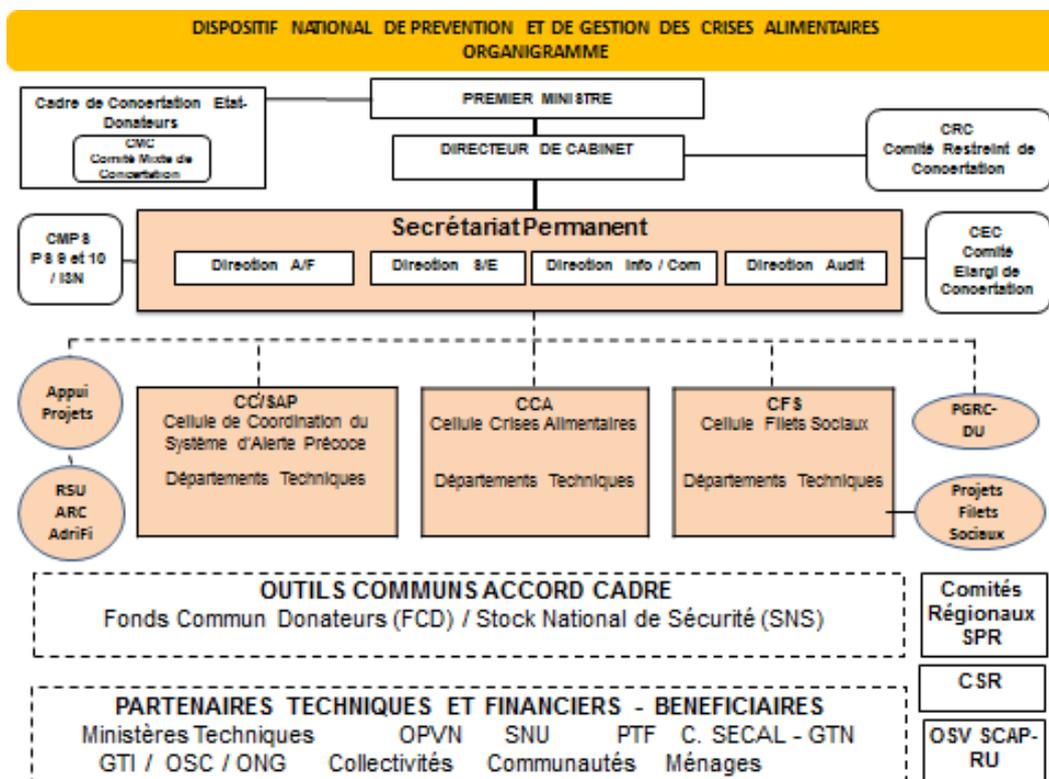
	Damagaram Takaya	16	Moa	Moyennement	11	5 694	8 947
	Damagaram Takaya	17	Alberkaram	Moyennement	17	4 352	6 839
	Damagaram Takaya	18	Guidimouni	Moyennement	13	3 782	5 942
	Damagaram Takaya	19	Kangna Wamé	Moyennement	6	4 381	6 884
	Dungass	20	Dogo Dogo	Moyennement	18	6 228	7 266
	Dungass	21	Malawa	Moyennement	55	16 116	18 802
	Dungass	22	Gouchi	Moyennement	36	5 041	5 881
	Dungass	23	Dungass	Moyennement	13	4 171	4 866
	Goure	24	Gouré	Moyennement	32	7 364	11 046
	Goure	25	Guidiguir	Moyennement	19	2 960	4 440
	Goure	26	Bouné	Moyennement	21	3 124	4 686
	Kantche	27	Yaouri	Moyennement	9	2 742	4 569
	Magaria	28	Bandé	Moyennement	22	5 331	6 398
	Magaria	29	Dan Tchiao	Moyennement	12	5 741	6 889
	Magaria	30	Magaria	Moyennement	24	7 446	8 936
	Magaria	31	Wacha	Moyennement	25	3 339	4 006
	Magaria	32	Kwaya	Moyennement	19	7 819	9 383
	Magaria	33	YEKOUA	Moyennement	22	10 558	12 670
	Magaria	34	SASSOUMBRO UM	Moyennement	9	2 698	3 238
	Mirriah	35	Gouna	Moyennement	7	1 494	1 743
	Mirriah	36	Hamdara	Moyennement	26	2 276	2 655
	Mirriah	37	Gaffati	Moyennement	35	9 233	10 772
	Mirriah	38	Koleram	Moyennement	8	4 547	5 304
	Mirriah	39	Zermou	Moyennement	17	2 211	2 579
	Takeita	40	Dakoussa	Moyennement	23	4 286	5 143
	Takeita	41	Garagoumsa	Moyennement	10	3 438	4 125
	Takeita	42	Tirmini	Moyennement	39	10 618	12 742

	Tanout	43	Olléléwa	Moyennement	33	5 858	6 695
	Tanout	44	Falenco	Moyennement	8	400	457
<b>Zinder S/T SMV</b>			<b>31</b>		<b>718</b>	<b>165 593</b>	<b>214 944</b>
Zinder	Ville de Zinder	45	ZINDER ARRONDISSEM ENT 1	Moyennement	5	2 906	4 358
	Ville de Zinder	46	ZINDER ARRONDISSEM ENT 4	Moyennement	4	1 411	2 117
	Ville de Zinder	47	ZINDER ARRONDISSEM ENT 5	Moyennement	8	5 282	7 924
	Damagaram Takaya	48	Mazamni	Faiblement	5	1 703	2 677
	Goure	49	Gamou	Faiblement	18	3 378	5 067
	Kantche	50	DANBARTO	Faiblement	5	1 355	2 258
	Mirriah	51	Dogo	Faiblement	26	11 296	13 179
	Mirriah	52	Droum	Faiblement	17	4 173	4 868
	Mirriah	53	Mirriah	Faiblement	5	10 026	11 698
	<b>Zinder S/T SFV</b>			<b>9</b>		<b>93</b>	<b>41 532</b>
Total Zones vulnérables Niger			<b>257</b>		<b>7 885</b>	<b>2 578 384</b>	<b>3 637 983</b>

### Annexe 3 : Rappel de la classification des phases du Cadre Harmonisé

Phase	Description	Objectifs d'intervention prioritaires
Phase 1 : Minimale	Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Action requise pour développer la résilience et réduire les risques de catastrophe.
Phase 2: Sous pression	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Action requise pour réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence
Phase 3 : Crise	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : les déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Protéger les moyens d'existence, prévenir la malnutrition, et prévenir les décès.
Phase 4 : Urgence	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Sauver les vies et les moyens d'existence.
Phase 5 : famine	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classer en famine).	Prévenir les décès à grande échelle et éviter l'effondrement total des moyens d'existence.

### Annexe 4 : Organigramme DNP-GCA



## Annexe 5 : Description des couts unitaires du plan de soutien 2022

### DESCRIPTION DES COUTS UNITAIRES DU PLAN DE SOUTIEN 2022

N°	Description de l'Appui	Unité de mesure	Valeur de l'unité (CFA) ou %	Remarques
1	Vivres Céréales (SNS, RAS, stocks Partenaires, autres stocks)	Tonne	350 000	Contre 250 000 en 2021 Prix céréales livrées dans les magasins OPVN
2	Vivres Légumineuses (SNS)	Tonne	600 000	Contre 500 000 en 2021 Prix légumineuses livrées dans les magasins OPVN
3	Vivres Sucre (RAS)	Tonne	1 000 000	Prix sucre livré dans les magasins OPVN
4	Transfers Cash For Work (CCA, partenaires...)	Forfait	32 500	Travaux HIMO rémunérés sur base de 1300 FCFA/J/personne / 25 jours (soit 32 500 FCFA/mois/personne).
5	Transfert Gratuit saisonnier soudure (CCA, Partenaires...)	Forfait	32 500	Distribution de 32 500 FCFA/ménage/mois pendant 3 mois
6	Transfert Filets Sociaux (CFS)	Forfait	15 000	Distribution de 15 000 FCFA/mois/ménage sur 24 mois
7	Kit Inondation (MAHGC)	Forfait ménage	239 000	Contre 132 000 en 2021. Distributions gratuites de non vivres à raison de 1 kit par ménage inondé
8	Supplémentation alimentaire (blanket feeding) pour les enfants de 6 – 23 mois et les femmes allaitantes (DN, PAM, CCA...)	Forfait Enfant ou femme	17 019	Cout de la supplémentation pour un enfant sur une période de 3 mois (denrée, mise en œuvre, suivi...)
9	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (06 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS) Sans complication (DN, UNICEF)	Forfait enfant	34 480	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)
10	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans (0 à 59 mois) souffrant de malnutrition aiguë Sévère (MAS) Avec complication (DN, UNICEF)	Forfait enfant	40 139	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)

11	Traitement médical et nutritionnel des enfants âgés de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë Modérée (MAM) (DN, PAM)	Forfait enfant	17 500	Cout forfaitaire du traitement pour un enfant sur la période nécessaire à sa guérison (denrée, mise en œuvre, suivi...)
12	Rations alimentaires complémentaires pour les Femmes Enceintes et les Femmes Allaitantes (DN, PAM, UNICEF)	Forfait FEFA	35 365	Cout forfaitaire du traitement pour une femme sur la période nécessaire à la guérison de son enfant (denrée, mise en œuvre, suivi...)
13	Rations alimentaires complémentaires pour les mères accompagnantes dans les CRENI (DN, PAM, UNICEF)	Forfait FA	10 000	Cout forfaitaire du traitement pour une femme sur la période nécessaire à la guérison de son enfant (denrée, mise en œuvre, suivi...)
14	Mise en œuvre distribution de vivres (céréales, légumineuses, sucre)	%	20%	Cout de mise en œuvre évalué à 20% du cout de la tonne de céréale livrée à l'OPVN (transport interne, ciblage, distribution, suivi...)
15	Mise en œuvre distribution Transferts monétaires saisonniers (conditionnels ou inconditionnels)	%	15%	Cout de mise en œuvre évalué à 15% du montant du transfert distribué de façon saisonnière par bénéficiaire (ciblage, distribution, suivi...)
16	Mise en œuvre distribution Transferts monétaires pluriannuels (inconditionnels)	%	10%	Cout de mise en œuvre évalué à 10% du montant du transfert distribué de façon pluriannuelle par bénéficiaire (ciblage, distribution, suivi...)
17	Kit Semences pluviales	Tonne de semences	714 680	Cout à la tonne des semences pluviales distribué à un ménage vulnérable
18	Kit Semences maraichères	Kit de semences	20 000	Cout du kit de semences maraichères distribué à un ménage vulnérable
19	Aliment Bétail (tourteaux/son de blé)	Tonne	250 000	Prix AB livré dans les espaces de stockage Communaux suivis par le Ministère de l'Elevage

